Quelqu'un a écrit, croyant surprendre la pensée des catholiques "La vraie défense religieuse, aujourd'hui, c'est la défense sociale." Cela est mal dit. Il fallait écrire: "La défense sociale, en tout temps, c'est d'abord la défense religieuse."

ALBERT DE MUN

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Contre tous ceux qui la combattent ou la persécutent, l'Eglise garde, à travers les siècles, une victoire et une vengeance assurées; sa vengeance est de prier pour eux, sa victoire est dê leur survivre.

MONTALEMBERT

VOLUME 43—No 233 | Membre de l'A. B. C. | CHICOUTIMI, VENDREDI, 27 JUIN 1930 | Le seul quotidien publié dans le district Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

NOMINATION

Berlin, 27. — S.P.C. — Le Dr Hermann Dietrich était nommé hier ministre des Affaires Etrangères. Il fut ministre de l'Economie dans le cabinet du chancelier Bruening et il fut mentionné à différentes reprises comme ministre des Finances.

Désastreux accident à Brockville

Un éclair frappe un bateau et provoque une explosion qui fait 30 victimes et réduit le navire en miettes.

SURVIVANTS SECOURUS

Brockville, Ont., 27. — S. P. C. — On croit que 30 vies ont été perdues dans le désastre le plus sérieux dont mention l'histoire de ce district. accident s'est produit au large de Cockburn, à trois milles de cette ville. Un éclair frappa le "J. B. ing," bateau foreur, propriété de la maison J. P. Porter and Son, St-Catherines. Une explosion se fit entendre et le bateau, ainsi que les petites embarcations qui l'accompagnaient, fut réduit en miettes. Le garde-côte "21" de la marine des Etats-Unis, qui descendait le fleuve se porta au secours des survivants qui se tenaient accrochés aux débris.

La majorité d'entre eux souffrent de brûlures et de blessures légères. Les survivants et les témoins du désastre déclarent que l'explosion se produisit soudainement. Les occupants d'une villa, située à un demi-mille de distance, ne s'en aperçurent même pas.

Mme W. C. Wallat, assise sur la véranda de sa villa, à un quart de mille, entendit l'explosion immédiatement après l'éclair. Un nuage de fumée parut à la place qu'occupait le bateau foreur et lorsqu'il se fut dissipé elle ne vit plus que quelques débris flottant à la surface. Mme G. Clark, une autre témoin oculaire de la tragédie rapporte les mêmes faits.

Le "J. B. King" était employé au renflouage et à l'élargissement des détroits de Brockville, d'après un contrat signé avec le département des Travaux Publics. L'équipe de nuit était à bord en repos dans ses couchettes aménagées dans la coque du [illegible] que la majorité de ces malheureux ont péri, sans avoir eu la chance de se sauver. L'un d'entre eux parvint cependant à sortir par une fenêtre et s'accrocha à des débris jusqu'au moment où il fut secouru. R. A. McNeill, contremaître de l'équipe du jour, déclare que le bateau tout entier se déroba sous ses pieds. Il s'en tira avec des blessures légères.

Le directeur de la Maison Porter, sur le rivage au moment de l'explosion,ne voulut pas admettre la présence de dynamite à bord du bateau et déclara qu'il était fort possible que l'éclair ait frappé les fils connectés avec les charges d'explosifs placés sous les bancs de pierre que l'on devait faire sauter.

TUE PAR SA PROPRE CARABINE

St-Jérôme, 27. — S. P. C. — Pendant qu'il se rendait à la pêche avec son père, James Crerar, âgé de 15 ans, fut tué sur le coup, lorsque sa carabine 22, se déchargea, la balle le frappa au front. L'accident se produisit hier à Rockaway Valley, près de St-Henri d'Amherst, au nord de cette ville. Le Dr. Labelle coroner du district, rendit un verdict de mort accidentelle.

UN DRAME SUR LA RIVIERE ALBANY

La Sarre, 27. — S. P. C. — Luttant au milieu des eaux glacées pour se sauver d'une noyade certaine, James Brett, ingénieur minier de Toronto, dont l'hydroplane était sans dessous dessus dans la rivière Albany, a disparu bientôt sous les eaux sans qu'aucun secours ne put lui être porté.

Cette nouvelle ne fut communiquée qu'hier, et d'après les renseignements obtenus à date, c'est en effet certain que l'hydroplane tourna sur lui-même sans que le pilote Arthur Hollingsworth put éviter cet accident. Les deux hommes cherchèrent à se rendre à terre à la nage, après être revenus à la surface des eaux sans blessures mais l'ingénieur Brett qui était passablement épuisé par son séjour dans les bois ne put tenir longtemps à la surface et a disparu bientôt.

Le pilote Hollingsworth fut lui-même trop epuisé pour sortir du bois où il s'était réfugié; il fut découvert plus tard par des prospecteurs et fut amené au Fort Hope à bord d'un hydroplane conduit par le pilote McCoy.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Bas St-Laurent — Vents frais devenant de plus en forts.

LE CAPITAINE KINGSFORD-SMITH À NEW-YORK

L'OEUVRE DU GOUVERNEMENT LIBERAL, D'APRES M. KING

Le premier ministre, dans son discours aux électeurs du Nouveau-Brunswick, relève quelques points de l'oeuvre de son gouvernement entre autres: la loi des pensions aux vieillards, les traités commerciaux avec les Indes, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

L'HONORABLE P.-J. VENIOT

St-Jean, N.-B., 27. — S. P. C. — Les pensions aux vieillards, le développement du commerce avec les Indes Occidentales, les traités avec l'Australie et Le Nouvelle-Zélande, tels furent les principaux points du discours prononcé ici hier soir par le premier ministre, l'hon. W. L. Mackenzie King. Ce fut un discours de combat.

Déclarant que l'on avait déjà mal interprété différentes de ses déclarations sur la loi de pensions aux vieillards, le premier ministre fit la revue des résultats obtenus par le gouvernement à ce sujet.

"La loi des pensions aux vieillards doit le jour à un gouvernement libéral, déclara catégoriquement M. King, aux applaudissements enthousiastes de l'auditoire. La loi des pensions aux vieillards fut voté par un gouvernement libéral. Elle fut rejetée au Sénat, la majorité de ses membres étant conservateurs. Elle fut finalement votée grâce à un gouvernement libéral et mise en vigueur par un gouvernement libéral.

Une foule enthousiaste était réunie dans le théâtre pour entendre le chef du gouvernement; et des haut-parleurs portaient ses paroles à une foule beaucoup plus considérables réunie aux abords de l'établissement. Son discours fut irradié à travers la province. Avant le discours du premier-ministre, la seule femme membre du Sénat adressa quelques paroles et affirma aux rires de l'auditoire que la représentation féminine du Sénat se tenait en bloc derrière le chef du gouvernement. L'hon. P.-J. Veniot, ministre des Postes, discuta tout d'abord certaines questions intéressant plus particulièrement les Provinces Maritimes.

Au sujet de la loi des pensions aux vieillards, M. King affirma que les orateurs conservateurs "ne tromperaient pas les vieillards". C'est paroles furent accueillies par des applaudissements prolongés. "Le chef de l'Opposition sait parfaitement bien qu'il ne peut faire de la loi des pensions une loi fédérale sans changer la constitution. Le gouvernement du Dominion est prêt à verser un dollar pour chaque dollar placé dans une loi de pension aux vieillards.

"J'ai été très surpris de lire dans les journaux que le premier ministre Rhodes avait déclaré que si le gouvernement fédéral pouvait contribuer 50 pour cent aux dépenses nécessitées par la loi de pensions aux vieillards, il devrait donner 95 pour cent. Le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse est un avocat et c'est la raison pour laquelle, il n'a pas voulu dire 100 pour cent. Il (M. Rhodes) sait parfaitement bien que si le gouvernement fédéral donnait 100 pour cent, cela signifierait le contrôle par l'administration fédérale, ce qui est inconstitutionnel.

Du port de St-Jean partent les magnifiques nouveaux bateaux que le gouvernement a lancés sur l'océan pour développer le commerce avec les Indes Occidentales. L'établissement de cette ligne est l'un des faits accomplis par le gouvernement pour promouvoir le commerce entre le Canada et les Indes Occidentales. Ce commerce, estimé à $27,868,000 en 1921-22, atteignit l'an dernier le total de $41,000,000. La clause du budget donnant l'entrée libre au fruits des Indes Occidentales, d'après la préférence britannique, a suscité un courant d'opinion favorable au Canada dans ces îles. Les Bermudes ont déjà répondu de façon pratique à cette avance et les autres îles suivront probablement cet exemple.

La prospérité plus grand du Canada est la suite directe des importations de beurre de la Nouvelle-Zélande, affirma le premier ministre. Il ajouta que le pays avait retiré les plus grands avantages du traité australien et que nos exportations avaient augmenté, donnant du travail à nos ouvriers. Tout cela veut dire une plus grande prospérité pour le Canada et une plus grande consommation de beurre. Des prix plus élevés ont attiré les fabricants de la Nouvelle-Zélande sur le marché canadien. Des conditions nouvelles surgirent et le Canada informe le Nouvelle-Zélande que le traité devait être abrogé. L'orsqu'un nouveau traité sera négocié, les dirigeants de l'industrie laitière au Canada seront consultés.

Une foule enthousiaste reçoit le capitaine Charles Kingsford-Smith et ses compagnons, à l'aérodrome Roosevelt. — La police ne peut maintenir l'ordre que très difficilement.

HOTES DE LA CITE DE NE W-YORK

Aérodrome Roosevelt, 27. —S. P. C. — Terminant son voyage d'Irlande à New-York, interrompu à la suite d'un atterrissage forcé à Terreneuve, le capitaine Charles Kingsford-Smith amenait son avion, le "Southern Cross" ici hier, à 6 h. 31 de l'après-midi, devant une foule enthousiaste.

L'avion célèbre ne parut tout d'abord qu'un petit point noir à l'horizon, entouré d'autres points plus diminutifs encore. Peu avant 6 heures, il survolait l'aérodrome pour se diriger ensuite vers Manhattan.

Durant la demi-heure qui suivit, la foule ne quitta pas l'horizon des yeux et lorsque le monoplan illustre, qui a presque fait le tour du globe ces deux dernières années, apparut de nouveau, une immense clameur fendit les airs. Les cordons de la police ne purent résister à l'enthousiasme délirant de la foule.

Les quatre membres de l'équipage, partis depuis de longues heures de Hâvre--deGrâce, n'atterrirent pas immédiatement; mais firent plusieurs fois le tour de l'aérodrome, choisissant la meilleure place pour descendre.

Le quatrième tour fini, le capitaine Kingsford-Smith amena son avion sur le sol au milieu d'un nuage de poussière qui le cacha quelque temps aux regards de la foule qui se précipitait de tous côtés vers le "Southern Cross".

Les agents eurent beaucoup de peine à contenir la foule et à prévenir des accidents, de nombreux admirateurs s'aventurant trop près de l'hélice. Heureusement la poussière se dissipa avant qu'aucun accident se soit produit.

Faisant faire demi-tour à sa machine, le capitaine Kingsford-Smith se rendit vers les photographes et représentants de cinéma parlant qui étaient massés sur trois rangées sur le terrain et perchés sur les capotes des automobiles. Se penchant par la cabine ouverte, le capitaine, et les trois membres de l'équipage, le capitaine J. Patrick Saul, Evert van Dyke et J. Stannage, répondirent aux acclamations des milliers de spectateurs.

Le premier à sauter sur le sol fut van Dyke, tout couvert de poussière et de sueur.Il fut littéralement reçu à bras ouverts par les spectateurs. Il ne put s'empêcher de déclarer: "Oh, c'est vraiment terrible!" Ses trois compagnons suivirent et les quatre hardis compagnons tombèrent immédiatement sous les lentilles des photographes envoyés par les journaux, les compagnies de cinéma et les compagnies de radio. L'ordre fut bientôt rétabli et les aviateurs et leur avion durent se présenter à la douane et à l'inspection médicale.

Ces inspections terminées, la police réussit à pratiquer une allée dans la foule et l'avion fut conduit rous un hangar. Dans quelques jours, il partira pour la côte du Pacifique, terminant ainsi son tour du monde.

Les aviateurs furent conduits à un hôtel, où ils seront les hôtes de la Cité de New-York.

L'évacuation de la Rhénanie

Speyer, Allemagne, 27 — S. P. C. — Les troupes françaises se préparent activement à évacuer la Rhénanie, qu'elles occupent depuis la fin des hostilités. Toutes les troupes françaises doivent être hors du Reich le 30 courant, alors que le plan Young entre en vigueur.

Le dernier drapeau tricolore dans le Palatinat fut amené hier et le commandant français, le général Mangin, quitta cette ville à la tête de ses soldats, après un dernier défilé par les rues aux sons de la Marseillaise. Avant le départ des troupes, le général rendit une dernière visite aux autorités allemandes.

CROYANT A L'AGE D'OR

Windsor, Ontario, 27. — Une colonie de nègres d'Amherstburg croyant l'âge d'or sur le point d'arriver a cessé tout travail.

REVENDICATIONS

Washington, 27. — La secrétaire d'Etat songerait à revendiquer une partie des régions antarctiques en raison des récentes explorations Byrd.

GRANDE MANIFESTATION DES CONSERVATEURS MONTREALAIS

La métropole fait une réception enthousiaste à l'hon. R.-B. Bennett. — La foule acclame le chef de l'opposition et se presse au marché Maisonneuve pour entendre son discours.

LE POINT DE VUE CONSERVATEUR

Montréal, 27. — S. P. C. — L'hon. R. B. Bennett fut l'objet d'une réception enthousiaste hier soir dans la métropole. Partout du Champ de Mars le défilé, comprenant des centaines d'automobiles, se dirigea vers le marché de Maisonneuve.

Tout le long du parcours, une foule dense se tenait massée sur les trottoirs, pour saluer et acclamer le chef de l'opposition. Mais, ce fut à Maisonneuve que la manifestation fut spécialement enthousiaste.

Malgré une chaleur intense, la vaste salle débordait d'auditeurs, un certain nombre étant perchés jusque dans l'embrasure des fenêtres.

L'hon. R. B. Bennett prononça un discours bien senti et d'une grande portée. "Notre premier but, dans l'Empire, déclara-t-il à un moment, faisant allusion à des remarques du premier ministre, est de développer le Canada tout d'abord et vers ce but doivent tendre toutes nos énergies. Je ne suis pas venu pour attaquer les vues de qui que ce soit; mais pour indiquer le point de vue, auquel je me suis placé en toute honnêteté. Je ne sacrifierai pas ce point de vue pour des votes, ni pour le pouvoir; mes idées sont basées sur la conviction et non sur des raisons politiques."

Au début de son discours, M. Bennett parla de l'oeuvre de Maisonneuve dans les premiers développements de ce district.

"Voyageant comme il m'est donné de le faire, d'une extrémité du pays à l'autre, je suis convaincu que nous avons ici l'élément humain voulu pour fonder dans ce pays l'une des plus grandes nations du globe.

"Comment se fait-il que le Canada compte aujourd'hui un quart de population de moins qu'il devrait avoir. Mesdames et Messieurs, comment se fait-il, que tenant compte de l'immigration, des naissances et déduisant les décès, la population du Canada ne soit que de 9,000,000 d'habitants, alors que nous devrions en compter 11,000,000 au moins?

Il fit plusieurs remarques caustiques sur le discours du premier ministre à St-Jean. "Nous disons, s'écria-t-il, que si le gouvernement fédéral peut fournir la moitié des sommes nécessaires pour les pensions aux vieillards, il peut fournir l'autre moitié sans aller contre la constitution.

"J'ajoute de plus que ces paroles ne sont pas provoquées par des remords de la dernière heure, comme il fut cas pour les libéraux au sujet du tarif. Je me prononçai sur cette question à la convention de Winnipegt en 1927.

"Le premier ministre a proposé une conférence, alors qu'il se trouve dans une province dont les finances ne lui permettent guère de souscrire au projet. Ses conférences sont si nombreuses qu'on commence à les connaître dans le monde entier.

"On cherche à faire croire au public qu'une guerre avec l'Inde pourrait éclater. Voyons ce que nous allons faire pour le Canada. Mesdames et Messieurs, pourquoi ces vues rétrospectives? En 1926, on parla d'une guerre avec la Turquie. Et voilà que l'on parle maintenant d'une guerre avec l'Inde. Les Canadiens sont intéressés dans la paix, l'ordre et le bon gouvernement de notre Dominion. Les Indiens sont intéressés dans la paix, l'ordre et le bon gouvernement de l'Inde et la police de ce pays saura faire face à la situation."

L'hon. André Fauteux, solliciteur général dans le gouvernement conservateur de 1921, parla en français. Dans cette campagne, la principale question est une question d'affaires. Les fermes canadiennes et les fermes de la province sont désertes. Les Canadiens-Français sont obligés de partir pour les Etats-Unis, afin de trouver du travail. La prospérité a quitté notre pays; elle reviendra qu'avec la reprise de la politique nationale prônée par M. Bennett. Les ouvriers de Maisonneuve l'acclament comme un libérateur. M. Bennett est notre libérateur économique."

Des discours furent également prononcés par M. Arthur Sauvé, ancien chef de l'opposition au provincial, candidat conservateur dans Deux-Montagnes; par M. C. H. Cahan, député sortant de St-Laurent-St-Georges.

Les applaudissements et les acclamations redoublèrent comme M. Bennette quittait la salle.

LE LAC MICHIGAN

Washington, 27. — S.P.C. — Le secrétaire Hurley donnait hier au District Sanitaire de Chicago la permission de procéder à la dérivation des eaux du lac Michigan, d'après les termes du décret de la Cour Suprême, en date du 21 avril dernier.

Préliminaires de la conférence de l'Inde

L'esprit de parti ne serait pas de mise au cours de ces pourparlers. L'on suivrait l'exemple des membres de la Commission Simon.

POLITIQUE NATIONALE

Londres, 27. — S. P. C. — Hier soir, tous les chefs des différents partis politiques se réunissaient dans les bureaux du premier ministre, à la Chambre, afin d'y discuter la situation politique dans l'Inde.

Le premier ministre, l'hon. Ramsay MacDonald, le capitaine Wedgewood Benn, secrétaire pour l'Inde, l'hon. Stanley Baldwin, l'hon. David Lloyd George, Sir Austen Chamberlain et le comte de Read, ancien vice-roi de l'Inde, étaient les membres de cette assemblée.

Aucun communiqué officiel ne fut publié. On croit qu'il y fut surtout question des préliminaires de la conférence de l'Inde qui doit se tenir ici en octobre.

Le gouvernement travailliste tient à montrer que l'attitude qui sera observée en cette occasion sera basée sur une politique exclusivement nationale et non sur des vues de parti.

Le premier ministre aurait demandé le rapport de tous les partis sur ces négociations, se basant pour cela sur l'unanimité avec laquelle fut reçu le rapport de la Commission Simon, dont les membres se recrutaient parmi tous les partis.

UNE NOYADE

Terrebonne, 27. — S. P. C. — M. Trefflé Lapointe, âgé de 62 ans, se noyait hier soir, à 9 h., lorsqu'il voulut montrer à deux de ses amis qu'il était encore capable de nager, malgré son âge avancé. On commença immédiatement à faire des recherches dans le but de retrouver le corps, mais sans succès.

LA POLICE DE CHICAGO

Chicago, 27. — S.P.C. — Le commissaire de police, John N. Alcock, ordonnait hier de nombreux changements dans la police et la sûreté. Pas moins de 934 agents furent transférés ou renvoyés. Parmi ce nombre se trouvent 724 détectives et 111 officiers. La décentralisation est commencée et chaque district dépendra désormais de son commissaire propre.

ESCARMOUCHE

Lima, Pérou, 27. — S.P. C. — Un sans-fil venant d'Antofagasta et publié dans le journal local "La Prensa" déclarait que les troupes boliviennes avaient tué 30 rebelles et blessé une centaine d'autres au cours d'un engagement livré hier à 500 milles environ de La Paz.

De sévères condamnations aux Indes

L'Angleterre, résolue d'en finir, juge sévèrement les Nationalistes qui comparaissent devant ses tribunaux.

TRIBUNAL ASSIEGE

Bombay, 27. — S. P. C. — Les autorités anglaises agissaient avec fermeté hier contre les Nationalistes, à la suite de leurs activités dans la campagne de désobéissance civile. Les tribunaux condamnaient 6 hommes et 5 femmes à la prison.

Parmi ces dernières 4 personnes reconnues comme influentes et particulièrement actives furent condamnées à 6 mois de simple détention à Calcutta à la suite de la part qu'elles prirent à la manifestation organisée à l'occasion de l'anniversaire de la mort de C. R. Das, frère de l'une d'entre elles. Les volontaires nationalistes assiégèrent le tribunal durant le procès.

Une jeune fille de 16 ans a été condamnée à 6 mois de prison pour avoir publié un livre tendant à semer l'indiscipline parmi la police.

Padamraj Jain et Madanlal Misra, secrétaires des comités du Hindusabha et du Burrabazar furent également condamnés à 6 mois de détention rigoureuse.

Un violent orage s'abat sur Lumsden

La grêle y fait des dégats considérables, brisant les vitres et défonçant les toits.

QUELQUES VICTIMES

St-Jean Terreneuve, 27. — S. P. C. — Un orage électrique, d'une violence extrême durant lequel d'énormes grêlons brisèrent les vitres et défoncèrent les toits, s'abbattait hier sur le petit village côtier de Lumsden. Il surprit les habitants, tout comme la vague de fond, qui balaya ces côtes au mois de novembre dernier lors d'un tremblement de terre sous-marin.

A Lumsden, trois pêcheurs se noyèrent ou furent tués par un éclair, lorsque leur barque fut engloutie, défoncée par les grêlons. Une trentaine d'autres barques à l'ancre dans ce port, furent également détruites pendant l'orage. Toutes les vitres furent brisées et un grand nombre de toits furent défoncés par la grêle, dont certains grêlons pesaient jusqu'à 10 livres, dit-on.

Ici, M. James Clark fut tué alors qu'il parlait au téléphone. On a peu de détails du désastre de Lumsden. Le Ministre des Poste décrit les grêlons comme pesant une dizaine de livres. La population entière fut prise de panique, la journée ayant été splendide et rien ne faisant prévoir un orage aussi soudain.

Au bassin de Chicoutimi-Ouest

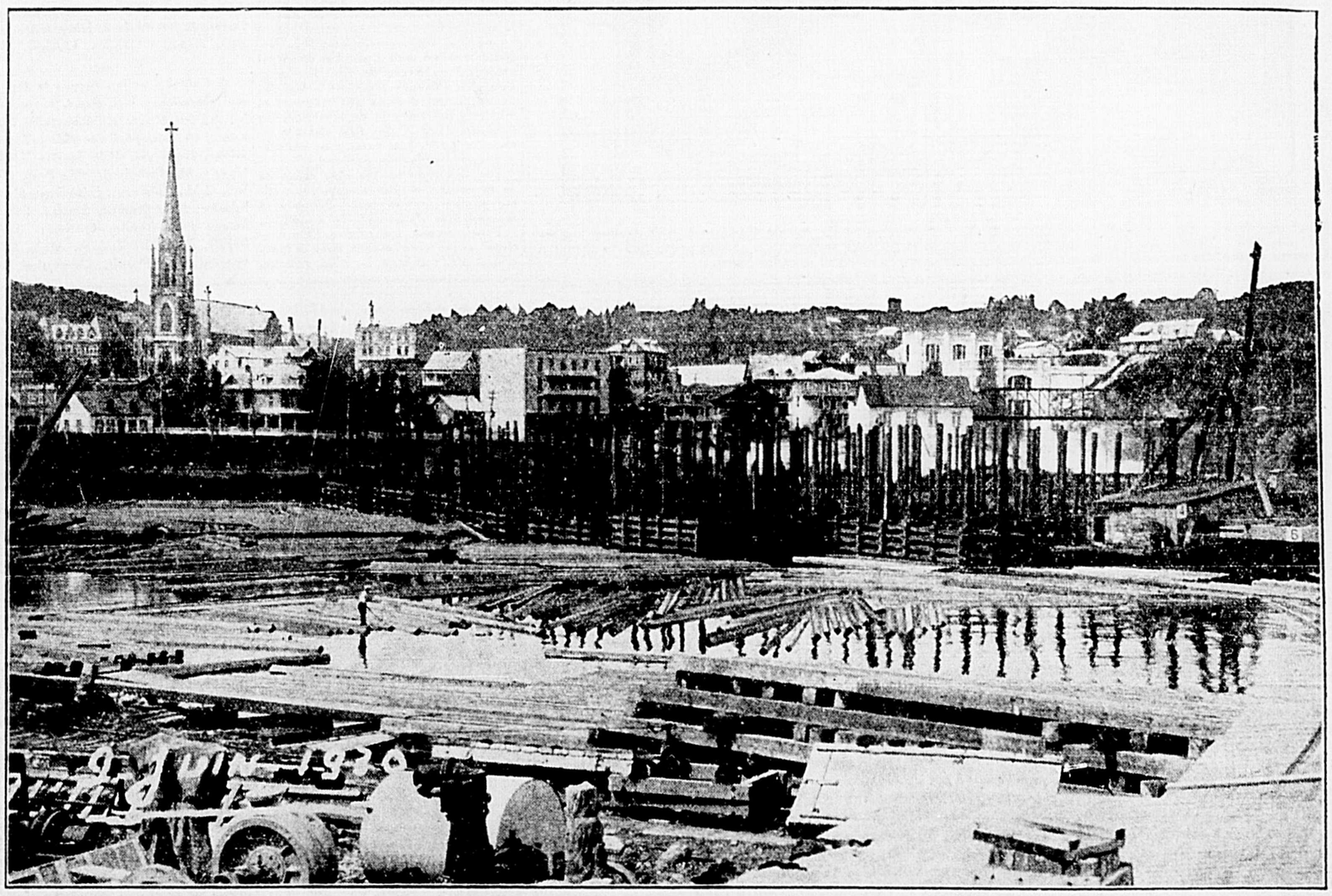

Les caissons maintenant complétés seront tous mis en place cet été.

Carnet Social

MM. Jean-Paul Dubuc et Jean-Paul Turgeon de Québec prendront part à la grande excursion transcontinentale de l'Université de Montréal qui doit avoir lieu du 5 au 26 juillet prochain.

M. et Mme W.-H. Giroux, leur fille Rolande et leur fils, sont revenus mercredi dernier d'un voyage à Québec.

Mme Joseph ...erron, de St-Prime, était de passage en notre ville hier.

Mlles L. Rossignol et A. Bastien sont parties pour Roberval mardi. Elles seront de retour demain.

M. Ludegr Truchon, de St-Félicien, était en notre cité jeudi.

Etaient enregistrés à l'hôtel Chicoutimi: MM. D. Leduc, J.-A. Murphy, P.-A. Masson, Montréal; J.-A. Thibeault, A. Gagnon, P.-R. Chouinard, Québec; L. Trudeau, G.-M. Belisle, Montréal; J.-R. Tousignant, Lotbinière; F.-W. White, Toronto; L. Neuscheller, New-York; Wilfrid Avrail, Ste-Marie de Beauce; A. Mackaye, New-York.

RADIO

PROGRAMME DU RADIO

Vendredi, 27 juin

A 8 H.—HEURE CITIES SERVICE

La Violetera Padilla
Solo de soprano, Jessica Dragonette
Le dimanche soir de
"Scenes Alsaciennes" Massenet
Orchestre
Cheer Up Greer
Cavaliers
Caribbean Love Song Berton
Orchestre
A Room with a View Coward
Duo de soprano et de baritone
Jessica Dragonette et John Seagle
Danse de fête de "Coppelia" Delibes
Orchestre
Sélections de "La veuve joyeuse" Lehar
Orchestre essica Dragonette, soprano et Cavaliers
Frivolity Merwin
Orchestre
A Cottage for Sale Robison
Solo de ténor, Leo O'Rourke
Tambourin Chinois Kreisler
Solo de violin, Yacob Zayde
If I Had You Campbell-Connelly
Cavaliers
The Bubble, de "High Jinks" Friml
Solo de Soprano, essica Dragonette
You Will Come Back to Me Rose
Orchestre
Sweetest Story Ever Told Stults
Jessica Dragonette, soprano et Orchestre
Transmis par WEAF, WTAM et WGR.

A 9 h. — CLICQUOT CLUB ESKIMOS

Pot-Pourri
I'm Looking Over a Four Leaf Clover Woods
High, High, High Up in the Hills Young
Here Comes Emily Brown Conrad
Through Field and Forest Eilenberg
Pot-Pourri
Lovable and Sweet
Moanin' Low
Sélections de "Puttin on the Ritz" Berlin
With You
There's Danger in Your Eyes, Chérie
Rollin' Down the River
To Freedom's Flag Baron
Transmis par WEAF et WGY.

A 9 h. 30.—PROGRAMME ARMOUR

I Still Remember Tobias
Blue is the Night, de "Their Own Desire"
Orchestre Fisher
Solo de bariton, Barre Hill
Beautiful Ohio Earl
Duo de Piano, Retting et Platt
Romance, de "Cameo Kirby" Donaldson
Solo de bariton, Barre Hill
March of the Hoodlums
Orchestre
The Moon is Low, de "Montana Moon" Brown
Choeur
Without a Song, de "Great Day" Youmens
Orchestre
Transmis par WJZ et KDKA.

A 10 h.—GRAND CONCERT

Sélections de "Great Day" Youmans
Great Day
More Than You Know
Without a Song
Great Day
Ensemble
Havanola Frey
Duo de Piano, Phil Ohman et Victor Arden
Zigeuner, de "Bitter Sweet" Coward
Orchestre et Olive Kline, soprano
Snowball Man, de
"Let's Go Places" Blockman-Monaco
Rovers
Ever So Goofy Butler-Wallace
Me and My Shadows Dreyer-Jolson
Low Down Rhythm, de
"Hollywood Revue of 1929" Greer
Orchestre et interludes de piano
Dance Away the Night Stamper
Orchestre et interludes
Extrait de
"La Rhapsodie en bleu" Gershwin
Ensemble
Waiting for the Robert E. Lee Gilbert
No Foolin', de "Ziegfielde Follies" Hanley
Orchestre
Rovers
I Never Dreamt, de
"Will o' the Whispers" Ellis
Orchestre et duo de piano
Limehouse Blues, de
"Chalot's Revue" Brahms
Orchestre
O'er the Billowy Sea Smith
Solo de absse, Wilfred Glenn
Sweet and Low Down, de "Tip Toes" Gershwin
Orchestre
A Cottage for Sale Robison
Rovers
Duo de piano, Phil Ohman et Victor Arden
Anchors Aweigh Zimmerman
Sélections de "Rosalie"
West Point March
Rosalie
Say So
Oh Gee, Oh Joy
Ensemble
Transmis par WEAF et WGY.

HEURE LA PRESSE

10 h. 30. a. m.—Musicale Columbia et rapport des conditions atmosphériques pour l'aviation.
10 h. 45 a.m.—L'ouverture de la bourse.
11 h. a. m.—L'heure.—Menu quotidien —causerie bilingue.
11 h. 15 a.m.—Bourse — Nouvelles — 12 h. 30 p.m.— Rapport de la bourse Musicale Columbia.
de Montréal et de New-York.
12 h. 40 p.m.— Récital d'orgue de la salle Tudor, de la maison James-A. Ogilvy et l'heure exacte d'après la montre Bulova.
3 h. 45 p.m.— Fermeture de la bourse
6 h. à 6 h. 10 p.m.—Nouvelle, bourse et pronostics météorologiques.
6 h. 10 à 7 p.m.—Musicale Columbia, L'heure.
7 à 8 h. p.m.—L'orchestre de danse de l'hôtel Windsor, sous la direction de M. Harold Leonard.
8 h. à 9 h. p.m.—L'heure provinciale.
9 à 10 h. p.m.—L'ensemble de la "Presse."
10 h. à 11 h. p.m.—L'heure de musique du Pacifique Canadien.
11 h. p. m.—Température.

HEURE PROVINCIALE

1—"Prélude, Menuet et Aubade" Emile Pessard
Quintette d'instruments à vent.
(flûte, hautbois, clarinette, cor et basson par MM. Lucien, Réal, Armand, Guillaume et Rolland Cagnier.
Direction: Monsieur J.-J. Gagnier
2.—"Rigaudon" Rameau
Quintette.
3—Chnt:
a) "Je dis que rien ne m'épouvante"
(air de Micaela", "Carmen")... Bizet.
b) "Si tu le veux".... Cochlin
Par Mle. Blanche Archambault.
4—Quintette op. 15.....Reicha
5—Causerie:
Suet:"Sunshine and Fresh Air" par le Docteur T. A. Sturbey de l'Université Mc Gill.
6—"Prélude et fugue en du majeur..... J. S. Bach
Quintette Gagnier.
7—"Pastorale"..... Pierné
8—Première Arabesque.... Debusey.
9—Chant:
a) Chanson provençale... Dell'Aqua.
b) Papillon..... Ernest Chausson,
Par Mlle. Blanche Archambault.
10—"Poupée Valsante"..... Poldini
Quintette Gagnier.

L'HEURE PROVINCIALE' transmise par le Poste C. K. A. C., de huit à neuf heures pour vendredi 27 juin 1930.

ESTOMAC ACIDE

Essayez les tablettes Chamberlain

Pourquoi endurer des souffrances inutiles, alors que les tablettes Chamberlain vous procureront un soulagement immédiat. Elles constituent un purgatif doux, dont l'action n'est pas violente. Elles purifient et adoucissent l'estomac, mettent le système en condition parfaite. Pures et inoffensives. Employées depuis plus de 25 ans.—Demandez un échantillon gratuit au Départ. 51

25¢ 50¢

Achetez la boîte de 50c. Elle contient 2½ fois la quantité.

Chamberlain Med. Co. Ltd., 729 King St. W., Toronto

Souffrit pendant des années de Porrigo, Rétablie par Cuticura

"Je souffris de porrigo pendant des années. Il se déclara en éruptions rouges qui demangeaient et brûlaient. J'en eus autour de la bouche puis il s'étendit jusqu'à mon cuir chevelu, l'arrière de mon cou et sur mes jambes. Il démangeait et brûlait tellement que je ne pouvais reposer ni le jour, ni la nuit. J'avais l'habitude de le gratter jusqu'au rent.

"Je commençai à employer le Savon et l'Onguent Cuticura et après avoir utilisé trois morceaux de Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura, j'en fus débarrassée." (Signé) Mme R. B. Hunter, Casier 41, West Side, New Glasgow, N.-E.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc. 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: J. T. Walt Company Limited, Montréal.

Les aventures de petit Jean, l'orphelin

Petit Jean fut jeté dans un noir cachot, aménagé dans le flanc de la montagne, en attendant le retour du roi Skabbo, avec ses soldats. Notre héros se demandait avec angoisse si le Prince Pygmus avait pû s'échapper. Comme il regrettait son étourderie.

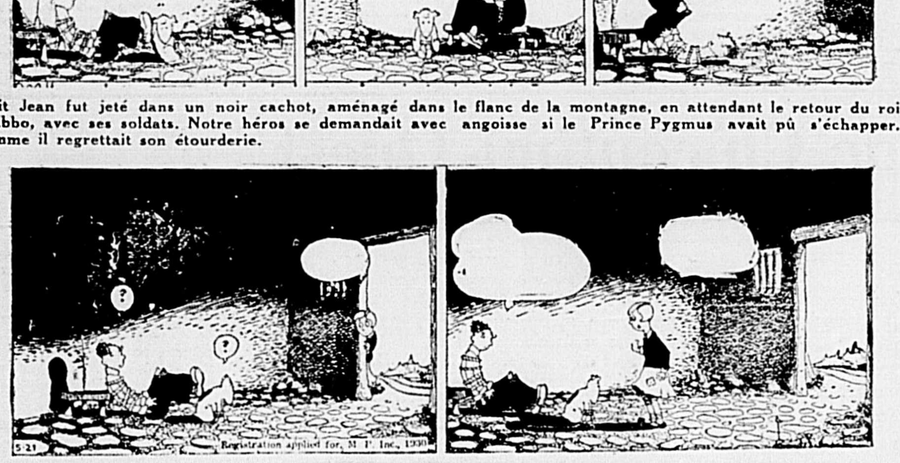

C'est uniquement par un manque d'attention qu'il était dégringolé du dos de Condor et était devenu prisonnier des Nains. Tout à coup, il perçut le son d'une voix et fut bien surpris de voir une petite fille se tenant à la porte de son cachot. Elle lui dit qu'elle s'appelait Marguerite et vivait avec les Nains.

Rhumatisme pendant 23 ans, chasse ses douleurs

"Souffrais de rhumatismes depuis 23 ans. Déclarée incurable dans les hôpitaux. Devais garder le lit, lorsque je pris les pilules "Fruit-a-tives". Elles ont accompli des merveilles. Puis faire mon travail, plus de douleurs." Mme A. N. Field, Wynyard, Sask.

Encore une parmi les milliers de personnes qui déclarent que les rhumatismes, la neuralgie, la névrite disparaissent promptement avec les pilules "Fruit-a-tives". La constipation chronique, les désordres du foie disparaissent en une nuit. Un mauvais estomac, un excès de bile, l'indigestion, les aigreurs d'estomac, les gaz déguerpissent comme par magie. Les malaises des reins et de la vessie, les douleurs dans le dos sont chassés en un clin d'oeil. Les nerfs sont calmés, le sommeil redevient profond.

Dix des remèdes les plus efficaces de la nature combinés dans ces petites pilules commodes. Découverte merveilleuse d'un médecin canadien.

Procurez-vous les pilules "Fruit-atives" aujourd'hui même, chez le marchand de remèdes le plus proche.

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

A ALBANEL

VA ET VIENT

Albanel, 27 - D.N.C. - M. et Mme Johnny Simard sont actuellement en promenade, à Montréal, de là, ils se rendront aux Etats-Unis, où ils visiteront nombreux parents et amis.

Mme Geo. Nadeau est allée à Normandin par affaires.

Les Rév. Soeurs du Bon-Conseil sont allées en pélerinage au Lac Bouchette le 10 juin, ainsi que Mlle Laurette Ouellet, inst.

Ont été les hôtes de M. Emile Pouliot et Mlle Amarilda Pouliot, inst., M. et Mme J.-A. Audet, marchand, M. Ernest Audet, Opr., St-Joseph d'Alma, M. et Mme Ov. Audet, Opr., Pelletier, Kamouraska, et Mlle Yvonne Ouellet, Campbelton, New-Brunswick.

SEPULTURE

Le 6 juin, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, Mlle Mady Laprise, âgée de 18 ans, fille de M. et Mme Dydime Laprise.

Le corps de la défunte a été inhumé le 7. Sa dépouille fut portée par son frère Baptiste Laprise, ses beaux-frères, MM. Dydime Routhier, Eloi Ouellet et Ls-René Simard. Son frère Thomas portait la croix.

M. le curé chanta le service lundi, le 9.

La défunte laisse pour pleurer sa perte outre ses parents, trois frères, J.-Baptiste, Thomas et Léo-Paul; cinq soeurs: Mme Dydime Routhier (M.-Anna) Dolbeau; Mme Almas Laberge (Elise) St-Gédéon; Mme Eloi Ouellet (Jeanne); Mme Ls-René Simard (Alice), Albanel; et Marie-Blanche.

Nos sympathies à la famille cruellement éprouvée.

VA ET VIENT

M. et Mme Achille Lizotte de St-Félicien sont à visiter des amis et leur fils Arthur.

Mlle Stella Pelchat est allée à Dolbeau, ces jours derniers.

M. Ls Pouliot et Mlle Simonne Moreau sont allés à Dolbeau le 10 juin.

M. Poylcarpe Moreau de Roberval, est de passage chez M. Jos. Moreau.

Se sont enregistrés à l'hôtel Pouliot depuis la fin de mai : Messieurs J.-A. Gagnon, Québec; J.-E. Lachance, Princeville; Odilon Lapierre, Mistassini; Ls Parent, Mistassini; J.-M. Laroche, Roberval; L.-A. Bergeron, Chicoutimi; J.-E. Thivierge, Québec; Dr L. Fiset, Normandin; René Richard, Roberval; Jos. Descanceaux, Québec; John Shook, Dolbeau; S. Shaley, Dolbeau; Gérard Paquet, Québec; Félix Lavertu, St-Félicien; Ed. Déchesne, Chambord; Mlle Berthe Déchesne, Chambord; J.-M. Tremblay, Chicoutimi; Ed. Tremblay, Roberval; Jos. Tremblay, Roberval; T.-L. Simard, Chicoutimi; Herm. Tremblay, Chicoutimi ; Harry Dassylva, Roberval; Napoléon Létourneau, Montmagny; Jos. Simard, Hébertville Station; J.-A. Boissonneault, Montréal; Jos. Thomson, Québec; H. Money, Dolbeau; M. et Mme H. Tremblay, Roberval; Ferd. Palomboo, Québec; J. Piacdr, Chicoutimi; J.-M. Tremblay, Roberval; J.-B. Bouchard, Québec; Emery Novery, Montréal; Ls Beaudoin, Québec; Ephrem Beaudoin, Québec; J.-A. Perreault, Montréal; J. Lausier, Dolbeau; Jos. Simard, Hébertville Station; Armand Gervais, Québec.

A l'hôtel Ouellet, depuis la fin de mai: Messieurs J.A. Read, Montebello; Adrien Couture, Hébertville Station; J.-A. Bérubé, Roberval; J.-T. Lemieux, Roberval; Mlle Josette Tremblay, G.M., Roberval; Mlle Emé. Gobeil, G.M., Roberval; J. Bourget, Sherbrooke; Mlle Rosette Savard, St-Félicien; J.-B. Blouin, Québec; J.-A. Belisle, Port-Alfred; J.-A. Alain, Chicoutimi; J. Thibault, Chicoutimi; M. et Mme Germain, Jonquière; Mme Jean Côté, Jonquière; M. et Mme J.-L. Larouche, Lac Bouchette; L.-M. Asselin, Hébertville Station; Arm. Boily, Roberval; H.-L. Brouillard, Normandin; L.-O. Mercier, Québec; L. Audet, Beauce; Mlle Cécile Coutu, G.M., Roberval; Alex. Bouchard, G.M., Roberval; J.-L. Normand, Hébertville; J.-E. Paquet, Québec; T. Garant, Roberval; J. Hamel, Jonquière; A. Talbot, Dolbeau; A. Bourque, S-Célestin; P. Dion, Québec; A.-H. Cloutier, Chicoutimi; P.-D. Cloutier, St-Prosper; J.-Ed. Boily, Roberval; J.-E. Rousseau, Roberval; L.-A. Rainville, St-Prime; E. Lavergne, Montréal; Jos. Lessard, Chicoutimi; J. Simard, Chicoutimi; Eugène Roy, Chicoutimi; J.-A. Beaudoin, Lévis; L.-E. Beaudoin, Lévis; R.-R. Dépâtie, Montréal; Dr L.-A. Savoie, Roberval; J.-B. Germain, Jonquière; M. et Mme Ernest Tremblay, Roberval; Geo. Lavesque, Roberval; Mlle Gilberte Levesque, Roberval; Mme Armand Levesque, Roberval; Mlle Moisette Levesque, Roberval; Mlle Blanche Cossette, Roberval; Alm. Marchand, Dolbeau; J.-A. Boucher, Chicoutimi; A. Martel, Québec.

Propagez le "Progrès"

ZAM-BUK

supprime la douleur, l'inflammation et les saignements des HEMORRHOIDES.

Quand vous avez quelque chose à vendre, à louer, à échanger, à obtenir, à trouver, recourez à nos

ANNONCES CLASSIFIEES

6 annonces de 25 mots pour $1.00

Succès assuré. Essayez dès aujourd'hui

Tarif des Annonces Classées Téléphone, 457

1—Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services anniversaires, In memoriam, remerciements, assemblées.
Maximum 60 mots, 1ère insertion $0.50. Chaque insertion subséquente, $0.25. Chaque mot addtionnel $0.01.
Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons deux fois plus si l'annonce n'est pas payé d'avance.
Ces événements sont publiés gratuitement dans le carnet social et dans les courriers.

2—Annonces Classées Courantes Téléphone, 457

$0.01 sous le mot, 6 insertions pour le prix de 4.
Les annonces classées doivent être consécutives.
Surcharge de 50 p.c. pour petites annonces avec bordure, caractère ou titres spéciaux.
Le tarif ci-dessus est pour du comptant seulement. Nous chargeons le double si l'annonce n'est pas payée d'avance.

DIVERS

PIECES VERITABLES

Chevrolet

MOTEURS & SERVICE Ltée

317, rue Racine, Chicoutimi

Tél. 172.

NOUVELLE METHODE

L'Anglais enseigné par la poste succès garanti par écrit, en 2 mois. 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F. Fortier, St-Ubald, Cté Portneuf. 3-1-31

MACHINES A ECRIRE. — Nous avons l'agence pour la vente des machines à écrire UNDERWOOD dans la région de Chicoutimi Lac-St-Jean. La machine Underwood est 22 pour cent plus rapide que tout autre machine à écrire. Nous avons presque toujours des machines reconstruites ou usagées à vendre à très bon marché. Ecrivez ou téléphonez à La Librairie du Progrès, 195 rue Racine, Chicoutimi. Téléphone 457 ou 651. 120—JNO

AVIS.—M. Cyrice Potvin, de St-Fulgence, avise qu'il ne permet absolument pas que l'on cueille des fraises ou autres fruits sur son terrain. Toute personne prise en contravention sera poursuivie pour dommages. 799, 29-6-30

STORAGE DE FOURRURES

Storage de fourrures à un prix modéré. Profitez de la saison d'été pour faire faire vos réparations et vous économiserez, aussi assortiement complet martres, renards, fourrures pour garnitures. J.-R.-L. Bilodeau, marchand de fourrures, 163 rue Racine, Chicoutimi. Tél. 428 17-4 JNO

A VENDRE

TERRES A VENDRE.— Dans le rang Ste-Famille, paroisse de Chicoutimi, les lots nos. six-B (6-B) du quatrième rang sud-ouest du chemin Sydenham contenant 100 acres plus ou moins ayant appartenu à Adjutor Lapointe.

A VENDRE. — Un truck Willys Knight très peu usagé, capacité 1 tonne 1-2, très bonnes conditions pour prompt acheteur. S'adresser chez L. B. Gagnon & Cie, 252 rue Racine Chicoutimi.

Un phonographe Mc Lagan de haute qualité beau cabinet en noyer, reproducteur nouveau modèle, quatre albums pour disques, enfin une vraie aubaine au prix demandé. Aussi un radio De Forest cabinet 5 lampes, en parfaite condition à un prix vraiment ridicule pour un prompt acheteur. S'adresser à Gustave Claveau, 12 avenue Ste.-Famille, Chicoutimi-est. Téléphone 761. 789, 26-6-30

A VENDRE ou à ECHANGER: un piano modèle Louis XV à vendre ou à échanger en accompte sur une automoile marque Ford ou Chevrolet, modèle 1929. Téléphoner 361 ou s'adresser à 5 rue Ste-Famille, Chicoutimi.

TROUVE. — Un porte-clefs a été trouvé mercredi le 11 juin, entre la résidence de M. Adélard Croft, rang St-Ignace et celle de M. Henri Tremblay de Jonction Ha! Ha! Bay. Prière de réclamer au Progrès, en payant les frais d'annonce. 794-26-6-30

FRAISES DE JARDIN A VENDRE. — Pour la table et les confitures aux familles et aux marchands, au prix du marché. Aussi, beaux plants de fraises, livrables en août. S'adresser à Cyrille Cantin, St-Raymond, Co. Portneuf.

AVIS.—Agents demandés pour vendre, aux résidences de campagne seulement, une des médecines les plus annoncées au Canada. Territoire exclusif, grosse commission, homme actif seulement pouvant disposer de $9.00, lui assurant un profit de $6.00. Ecrire J. U. Rouleau, 1270, St-André, Montréal.

PERDU

Un "club-bag" portant l'adresse de Gérard Gosselin, 84 Marquette, Sherbrooke, a été égaré sur le quai de Bagotville. Gracieuse récompense offerte. Information à l'hôtel Commerciale Bagotville.

DISCOURS DE L'HON. MACKENZIE KING

(suite)

La rhétorique des politiciens ne fait plus les tarifs. Les affaires du pays exigent le raisonnement froid et calme qu'on emploie pour le succès des affaires particulières, et dans les présentes conditions, grâce à la commission tarifaire, les affaires du Canada, comme le fait voir l'échelle douanière, a été l'objet d'une étude raisonnée.

Le premier ministre parle ensuite de l'origine du budget. Quand, dit-il, on a annoncé la possibilité d'une révision du tarif des Etats-Unis, M. J.-A. Robb, ministre des finances, et le premier ministre lui-même ont recommandé à la commission d'étudier les effets probables de cette révision pour le Canada. Au même moment, des représentations étaient faites auprès du gouvernement américain.

Quand il devint manifeste que, malgré ces représentations des modifications hostiles à notre pays, et en particulier à ses intérêts agricoles, allaient vraisemblablement se produire, et que nos voisins immédiats n'étaient pas prêts à continuer de commercer avec nous, excepté sur un pied d'inégalité, nous avons pris une autre mesure importante .

Tous deux, le ministre des finances et moi-même, dans des discours au parlement, avons clairement averti le peuple canadien que le gouvernement était parfaitement au courant de toutes les conséquences possibles de l'attitude des Etats-Unis et que nous surveillions les intérêts canadiens, dans la plus grande mesure du possible.

Nous avons publiquement annoncé, en des termes non équivoques, dans le cas de changements tarifaires américains qui pourraient aller contre nos intérêts, le Canada serait capable de se protéger lui-même; que les pays devaient s'attendre à ce que nous accordions des faveurs aux nations les mieux disposées à nous rendre la pareille; que dans les cas où le commerce ne peut s'effectuer que sur la base de conditions égales, nous emploierions le tarif pour changer le cours de ce commerce, d'abord, de façon à creuser les canaux commerciaux entre les diverses parties de l'Empire et en second lieu, pour que le commerce canadien s'effectue de plus en plus considérable par ces canaux, que les faveurs mutuelles pourraient aider à développer entre ce pays et les autres territoires.

SAULT AU MOUTON

(Suite de la 6ème page)

Ms. Charles et Emile Martel, Edmon Tremblay sont allés passer quelques jours à Escoumins chez le père, M. Clovis Martel.

M. Henri Tremblay est allé à Tadoussac le 20.

M. Emile Tremblay est de retour du Séminaire de Chicoutimi, nous lui souhaitons de bonnes vacances.

NAISSANCES

Le 6, Joseph Alexandre Gaston, enfant de M. et Mme. J.-E. Renaud. Parrain et maraine M. et Mme Alex. Renaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme. Jos. Gagné.

Le 4, Marie Aimé-Rose Lucille, enfant de Mr. et Mme. Paul-Emile Tremblay. Parrain M. Elo.-Paul Langlois, marraine Mlle. Rita Dufour, cousine de l'enfant.

Boutons

DISPARAISSENT A VUE D'OEIL

Les boutons disparaissent tellement par l'emploi de "Sootha-Salva" que vous les voyez s'en aller à vue d'oeil. Un grand nombre disparaissent en une nuit. Demandez "Sootha-Salva" dès aujourd'hui chez le marchand de drogues. Votre peau sera fraîche le lendemain matin.

Contre Lumbago et Sciatique

Au premier indice de douleur lancinante dans le dos ou au nerf sciatique, appliquez Absorbine, Jr. Le soulagement sera rapide parce que ce puissant liniment produit la chaleur qu'il faut pour stimuler la circulation et dégager la congestion.

On peut compter sur l'action rapide et bienfaisante d'Absorbine, Jr. Elle dissipe la raideur de votre dos et n'étant pas graisseuse, elle ne tache ni la peau ni les habits. Procurez-vous-en aujourd'hui même une bouteille chez votre pharmacien—$1.25.

Chassez la douleur en vous frictionnant avec **Absorbine Jr**

On demande

ON DEMANDE. — Une servante devant fournir références. S'adresser l'avant-midi à Madame J.-A. Lessard, avenue du Séminaire, Chicoutimi

A LOUER

A LOUER.—Trois logements à avec chambre de bain et chauffage central. S'adresser à Thomas Boivin, 7 Lafontaine, Chicoutimi. 10-3-30.—JN

A LOUER. — Bureaux et logements à louer. S'adresser à J.-P. Gauthier, restaurateur et tabaconiste, 106 rue Racine, Chicoutimi. Voisin de l'Hôtel Chicoutimi. 7-4-30—JNO

A LOUER.—Bureau, pharmacie, magasin, salon de barbier, salon de coiffure, salle à diner, logements 4 appartements, chambre à 42 B. Ste-Famille, coin Avenue Cabot en face nouvelle église, Kénogami. 24-6-30

Pour le temps des élections, j'ai quelques radios à louer à bon marché. Claveau 12 avenue Ste.-Famille, Chicoutimi-Est, Téléphone 761. 788, 26-6-30

A LOUER. — Une suite de chambres munies de toutes les améliorations modernes et deux garages. Téléphoner ou s'adresser à 5 rue Ste-Famille, Chicoutimi.

Feuilleton du Progrès du Saguenay

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGES de BOUCHERVILLE

Publié avec l'autorisation de la Librairie Beauchemin

No 133

—Il n'y a pas de numéro à la maison.

—Mais, monsieur, que faisiez-vous donc pour que l'on vous ait pris ainsi?

—Je vous le répète, c'est une *trompe*, une affreuse *trompe*.

—Où vous êtes-vous ainsi tout mouillé et tout barbouillé?

—Ce sont ces gredins de Daubreville, qui m'ont mis dans cet état! C'est assez pour me faire attraper un gros rhume à en crever. Ah! les gredins, ils me le paieront. Ce n'est pas tout, ils m'ont roué de coups, ils m'ont meurtri, ils m'ont déchiré mes habits. Ah! les gredins; je le répète, ils me le paieront!

—Prenez patience, mon ami, nous avons envoyé chercher le sergent de police, il ne tardera pas à arriver et l'on vous lâchera.

—Relâchez-moi de suite, vous voyez bien que je suis tout trempé, et que je vais attraper un rhume affreux si je ne change pas de vêtements.

—Impossible. Attendez quelques instants.

Le pauvre M. Edouard, malgré toutes ses protestations et sollicitations, fut obligé de rester à la station de police plus de trois quarts d'heure. Enfin l'arrivée du sergent de police, qui le connaissait, vint mettre fin à son emprisonnement.

"—Je suis fâché, M. Edouard, lui dit-il, que vous ayiez été l'objet d'une grande méprise.

—Une grande méprise, oh! oui, et une grosse! Votre police, monsieur, est bien brutale et bien bête; c'est tout ce que je puis en dire; et ce n'est pas trop.

M. Edouard, sortant de la station, prit une voiture et se fit conduire à son logis où, en arrivant il ne fut pas peu surpris de voir une chandelle allumée sur la table et le volontaire, son ami, étendu sur le sofa et ronflant comme un bienheureux.

"—Tiens, se dit M. Edouard, il ne manquait plus que ça: par exemple! comment diable se trouve-t-il ici? je croyais que c'était lui qui avait averti la police"!

M. Edouard secoua le volontaire, pour le réveiller. Après quelque temps d'efforts inutiles, il se décida à se coucher, ne voyant rien de mieux à faire dans les circonstances.

Il ferma sa porte à clef; mit deux gros morceaux de bois dans le poêle et se déshabilla. Il eut la difficulté à ôter son habit, les reins lui faisaient mal; il portait aux bras et aux épaules les marques des coups de canne qu'il aavit reçus. Il se frotta, se brossa et se prépara un généreux punch à l'eau-de-vie, qu'il plaça sur une petite table qui était près de son lit, afin de le prendre au dernier moment quand il serait couché.

Avant d'éteindre la chandelle, il essaya encore de réveiller le volontaire, mais avec aussi peu de succès que la première fois. Il se mit donc au lit, avala son verre de punch et souffla sa chandelle.

Une heure à peine s'était écoulée depuis qu'il goûtait les douceurs de ce sommeil restaurateur, quand le volontaire se réveilla. D'abord il ne put exactement définir l'état où il se trouvait, ni reconnaître l'endroit où il était. Il vit bien ou plutôt il sentit, car l'appartement était plongé dans la plus profonde obscurité, qu'il était sur un sofa. mais quel sofa? il n'avait pas de sofa dans sa chambre! Il n'était donc pas chez lui: où pouvait-il être? Ceci l'intriguait fort. Il se leva et fit un pas à tâtons, les bras étendus; mais comme ses mains étaient plus élevées que la table, elles ne purent la lui faire connaitre assez à temps pour l'empêcher de la culbuter avec le bol, la carafe, la bouteille et les verres qui se trouvaient dessus.

M. Edouard, réveillé en sursaut, crut que c'était un voleur; il avait oublié le volontaire. Comme il n'avait pas d'arme près de lui, et qu'il pouvait bien être exposé à être assassiné, s'il restait dans son lit, il se glissa tout doucement et alla se mettre, droit et immobile, dans un angle du mur, près de la fenêtre dont les volets étaient fermés.

Le volontaire, paralysé par le vacarme qu'il avait fait, demeurait immobile, cherchant à se reconnaître et n'osant faire un pas. M. Edouard, de son côté, n'osait pas remuer, retenait son haleine, écoutant de toutes ses oreilles, maudissant l'obscurité qui l'empêchait de voir et le froid qui commençait à le gagner.

Le volontaire fut le premier à faire un pas, puis il se baissa: tâta avec ses mains et trouva une chandelle. Il prit une allumette dans une petite boîte de cuivre, qu'il portait dans sa poche, et alluma la chandelle.

M. Edouard, qui n'était pas absolument peureux, s'élança sur le volontaire, qu'il saisit au collet et se mit à crier: au voleur!

Le volontaire à demi dégrisé, reconnut, à cette exclamation, M. Edouard que la lumière, maintenant suffisante, lui montra au milieu des débris de bouteilles et de verres cassés. Il ne put s'empêcher de jeter un éclat de rire en même temps qu'il lui disait:

"—Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? M. Edouard.

M. Edouard reconnut le volontaire; il était irrascible et eut bien voulu se venger un peu; mais il sentait que sa conduite n'avait pas été loyale envers lui; il eut honte et ne dit mot.

—Parlez donc; c'est moi; vous êtes-vous fait mal?

—Je me suis blessé sur cette carafe, vous m'avez fait une diable de peur, pourquoi n'avez-vous donc pas parlé?

—Parlé? mais je ne savais plus où j'étais. Je m'étais jeté sur ce sofa où je me suis endormi en vous attendant. Par où êtes-vous donc entré que je ne vous ai pas entendu? Y a-t-il longtemps que vous étiez couché?

—Mais, par la porte, pardié! en voilà une question! Et comme vous dormiez comme une bûche, je me suis couché.

—Qu'allons-nous faire maintenant?

—Moi, je me recouche; et vous, vous ferez bien d'aller chez vous en faire autant".

Quand le volontaire fut parti, M. Edouard ferma la porte à double tour, et se remit au lit avec un frisson qui menaçait de couronner, par une grave indisposition, toutes ses mésaventures de la soirée. Il avait néanmoins une petite consolation, c'est que le volontaire ne savait rien de sa fourberie.

CHAPITRE QUARANTE-SEPTIEME

Sur la montagne

En quittant St-Luc, le Dr G..., guidé par la jeune femme, se rendit à l'endroit où il devait rencontrer son compagnon ainsi que le Dr Chénier. Après s'être assuré qu'ils étaient dans la maison, il entra, laissant Henriette dans la voiture pour avoir soin du cheval.

Au bout d'une dizaine de minutes, ils sortirent tous les trois et montèrent en voiture, dans laquelle ils s'arrangèrent de manière à ce que deux qui s'assirent dans le fond pouvaient être vus en se couvrant par-dessus la tête, ce qui, toutefois n'était pas nécessaire tant qu'ils ne rencontreraient personne.

La lune, qui était dans son dernier quartier, n'était pas encore levée, malgré que le temps fut très clair, ne pouvait guère les distinguer qu'en approchant assez près du sleigh.

Il avait d'abord été question de renvoyer mener Henriette chez elle, mais comme il pouvait se faire qu'ils leur fallût sortir de voiture et prendre le bois pour passer la garde qui était au haut de la côte, un peu au-delà du mur de la ferme des prêtres, il fut résolu que dans ce cas, Henriette conduirait seule la voiture jusqu'à la Côte des Neiges, à l'endroit où on avait rencontré celui qui avait répondu

(à suivre)

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

Pilules Dodd pour le Rein

A.-F. Mercier : Administrateur Eugène L'Heureux : Directeur

Le "PROGRES DU SAGUENAY"

Publié par le Syndicat des Imprimeurs du Saguenay, Ltée, Chicoutimi
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, Ave. LABRECQUE
TELEPHONE : ECHANGE PRIVE, No 457; LIBRAIRIE 456

Membre de l'A. B. C.; membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association.—Correspondants dans tous les coins de la région. —Représentants spéciaux à Québec, Montréal et Toronto.

ABONNEMENT

VILLE de Chicoutimi: $4.00 par année; CANADA: $4.00; ETATS-UNIS: $7.00; UNION POSTALE: $10.00.

VENDREDI, 27 JUIN 1930

Le journal régional propage le bon renom de sa région; celle-ci ne lui doit-elle pas à son tour de le propager?

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

L'oeuvre de la presse catholique prime toutes les autres tentatives de propagation de la vraie doctrine et de l'éducation sociale des masses.

Mgr GUILLIBERT.

M. Anderson et nous

CE QUE NOUS IGNORONS ET CE QUE NOUS SAVONS.

L'hon. M. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, se trouvait de passage à Ottawa, ces jours-ci. A deux pas du Québec, il a cru bon de faire une déclaration sur l'attitude de la presse française à son égard et sur la situation scolaire de sa province.

D'après lui, tout y est "pour le mieux dans le meilleur des mondes". Nos journaux ont parlé de persécution. Erreur! Ils sont mal renseignés. Ils ont prétendu que la minorité catholique souffrirait des lois sur l'enseignement portées par la législature de la Saskatchewan. Ignorance profonde! La justice est intégrale et l'on peut s'attendre à uin renouveau intellectuel chez les enfants de la province. D'aucuns ont cru en danger l'enseignement du français. Allons donc! c'est méconnaître la situation dans la province que dirige M. Anderson. Rien de cela n'est réel. La vérité, c'est que les minorités y sont traitées de façon trop libérale.

Le premier ministre de la Saskatchewan s'attendait à ce que la presse française le louât de sa générosité; elle n'est pas satisfaite: elle le désapprouve. Imaginez sa surprise! Une seule explication reste possible: elle ignore tout de la question et, pour tout dire, elle verse un peu dans l'obscurantisme : elle retarde. Arrière, nos prétentions: instruisons-nous; M. Anderson veut bien nous donner une leçon!

* * *

Ecoutons le premier ministre de la Saskatchewan. Voici ce qu'il dit: "Je suis quelque peu surpris de l'attitude prise par la presse de Québec vis-à-vis le gouvernement de la Saskatchewan et lui-même. Si l'on s'en tient aux diverses impressions publiées dans les colonnes de la presse de cette province, il est bien évident que les auteurs de ces articles ne sont pas versés dans les conditions qui existent actuellement en Saskatchewan."

En effet, nous ignorons tout de ces conditions. Nous ignorons que M. Anderson a été porté au pouvoir grâce à l'exploitation des préjugés de religions et de races; nous ignorons que l'on a trompé nos concitoyens de l'Ouest en leur faisant croire à la "Quebec domination"; nous ne savons même pas que le Ku Klux Klan, association qui s'acharne à combattre tout ce qui est catholique, a, dans notre pays, ses châteaux-forts en Saskatchewan, et qu'il a largement contribué à l'élection de M. Anderson; nous ignorons encore que celui-ci, alors qu'il était dans l'opposition, avait proposé une mesure pour bannir le crucifix des écoles; que, parvenu au pouvoir, il a ressuscité ce projet de loi et qu'il a, de plus, interdit le port du vêtement religieux dans la plupart des maisons d'éducation...

Nous ne savons pas non plus que les écoles publiques de la Saskatchewan sont celles des majorités dans telle ou telle localité; et en conséquence, les Canadiens français, groupés en paroisses, tiennent une proportion assez notable d'écoles publiques et que celles-ci tombent sous le coup des lois scolaires votées par le gouvernement Anderson...

De tout cela, nous ne savons rien, faute "d'être versés dans les conditions qui existent actuellement en Saskatchewan".

* * *

Mais si nous ignorons tout de la Saskatchewan, M. Anderson nous concèdera peut-être que nous connaissons un peu la situation de Québec et des provinces qui nous touchent de plus près.

Or, dans le Québec, il y a une majorité catholique et française, et une minorité anglaise et protestante. Cette situation dure depuis 150 ans, et nous avons toujours donné à nos concitoyens anglais et protestants la part de justice à laquelle ils avaient droit. Dans le domaine scolaire, nous avons eu la paix en notre province. Nous avons facilement sur ce terrain trouvé des points d'entente. Le témoignage était de nous-mêmes, il vaudrait peu. Mais, il nous vient de nos compatriotes anglais et c'est pourquoi il est désintéressé.

Si nous le rappelons, ce n'est pas pour poser au Pharisien, mais bien pour demander que les minorités française et catholique soient traitées avec la même équité que la minorité anglaise et protestante du Québec. Est-ce vraiment trop demander?

L'histoire ne'st pas vieille du mouvement entrepris dans l'Ontario pour enlever leur langue aux enfants de langue française. Qu'est-il abvenu? L'expérience du règlement XVII a duré quelques années et puis, devant les résultats, devant la résistance des nôtres, on l'a rappelé.

M. Anderson est bien versé sur les conditions actuelles de la Saskatchewan, mais sait-il ces notions sur l'histoire scolaire de l'Ontario et du Québec?

* * *

Pourquoi le premier ministre de la Saskatchewan ne se rend-il pas à l'évidence? Pourquoi n'accepte-t-il pas le fait canadien-français et n'accorde-t-il pas aux nôtres une liberté à laquelle ils ont droit de prétendre.

Nous sommes catholiques; nous sommes français; mais cela ne nous empêche pas d'être de loyaux sujets britanniques et de contribuer pour notre part au bien du Canada. Nous savons que beaucoup de compatriotes anglo-saxons comprennent ce point de vue et qu'ils l'admettent franchement. La constitution du Canada reconnait elle-même le fait canadien-français. Pourquoi M. Anderson se refuse-t-il à l'admettre? Se peut-il qu'il ignore les conditions actuelles du Canada, conditions qui s'expliquent si bien en relisant quelques pages d'histoire.

Dominique BEAUDIN

Sur le Pont de Ste-Anne

Londres reçoit une délégation d'Irlandais de Brantford, Ont., mécontents de leur status actuel. C'est une question qui intéresse quelque peu les autorités canadiennes. Or... Et nous nous croire à l'autonomie du Canada!

Le *Soleil* revient à la charge sur le travail du dimanche; il a prouvé par l'argument "magister dixit" qu'il n'existait pas dans la province, ce n'est au *Devoir*. Déclaration désintéressée: situation grave!

A deux heures d'intervalle, un chauffeur de taxi de Québec a réglé ses comptes avec deux clients en les mettant hors de combat. Et après avoir payé le taxi, ceux-ci ont dû défrayer le coût de l'ambulance et de l'hôpital. C'est de la justice primitive.

Chicoutimi voit s'allonger chaque jour la ligne de ses quais. Sans cesse, ils gagnent du terrain sur les eaux du Saguenay; demain notre port sera une réalité et nous y verrons mouiller de somptueux bateaux.

Le soleil a fait hier son apparition et l'on a vu aussitôt l'apogée du pantalon blanc...

"J'ai vu le ciel de l'Italie..," Ce refrain revient sans doute en mémoire à notre directeur alors qu'il parcourt la Normandie.

JEAN-BAPTISTE.

L'âge de la retraite

Il est vraiment déraisonnable, socialement parlant, de considérer, comme on tend à le faire aujourd'hui, qu'un fonctionnaire de 50 ou 55 ans est incapable de poursuivre sa vie professionnelle. Il y a là un appétit de repos vraiment exagéré. La question présente en outre une importance civique considérable, tant au point de vue budgétaire qu'au point de vue de la main-d'oeuvre dans les années déficaires en hommes qui vont commencer en 1930. Dans la revue "Paroles Françaises", numéro du 8E avril, Faber étudie cette importante question de l'âge de la retraite.

Il est indispensable que l'âge d'admission à la retraite notamment dans les administrations publiques soit revisé et retardé. Rien de plus absurde que de tenir pour fatigué et impropre à tout service un homme de 50 ou même de 55 ans. De telles dispositions sont antiéconomiques et antisociales: ou bien le retraité perçoit une pension suffisante pour ne rien faire et c'est une force perdue pour la collectivité; ou bien il se présente en concurrent sur le marché libre du travail et, parce qu'il a déjà des rentes, il peut accepter une rémunération anormale. Dans quatre ans la France commencera de sentir les conséquences des années de la guerre pendant lesquelles le nombre des tombes l'emporta de si loin sur celui des berceaux; il n'y aura pas de remplaçants pour les aînés qui songeront au repos, il faudra que ces aînés restent au labeur, à moins que nous ne nous résignions à ce que les campagnes soient omplètement désertes. Le problème a été soulevé au Sénat, à la Chambre, lors du débat sur la péréquation des retraites. Il a été tranché en principe par une disposition insérée das la loi de finances qui lie la mise en payement des majorations accordées aux retraités à la réalisation des économies qui résulteront de quelque retard dans l'admission des fonctionnaires à la à la retraite. Une loi est prévue pour régler les modalités futures, et sans doute certains égoïsmes la combattront-ils avec violence. Cependant le bien général l'exige et il n'est nullement inconciliable avec le bien particulier. En fait, à l'heure de l'admission à la retraite, l'immense majorité des fonctionnaires déplorent de laisser ses habitudes et ses appointements. Mais ils sont poussés dehors par leurs successeurs éventuels en mal d'avancement. Il faut concilier ces deux points de vue et c'est facile par l'institution d'une prime annuelle pour les candidats inscrits au tableau d'avancement et auxquels le défaut de poste empêche de donner le grade. Soit un fonctionnaire qui va être mis à la retraite: il a 60,000 francs d'appointement, il aura 30,000 francs de retraite. On prolonge de cinq ans son activité: il percevra donc 150,000 fr. de plus qu'il ne prévoyait. Mais le fonctionnaire qui le suit au tableau se plaint de ne pas échanger ses 550,000 francs contre les 60,000 francs, du grade supérieur. On pourrait lui répondre qu'il percevra les 60,000 fr. à son tour pendant cinq années — et que cinq années supplémentaires à 50,000 francs au lieu de cinq anées de retraite à 30 000 francs lui laisseront un avantage de 100 000 francs. Il est possible, juste de faire mieux encore et, tenant compte des espérances conçues, de lui accorder une indemnité d'attente à laquelle l'inscription au tableau d'avancement conférerait un droit indiscutable. Cette indemnité, fût-elle de 5 p. c. — soit 5 000 francs dans notre exemple, — n'absorberait qu'un sixième de l'économie réalisée par le budget. Objectera-t-on que certains fonctionnaires ont préparé toutes choses pour leur départ à l'âge actuellement fixé et qu'ils sont en possession d'un droit? La solution n'est pas malaisée à trouver: il suffit de permettre le départ à qui le voudra, étant entendu qu'au cas de départ anticipé la retraite serait liquidée dans les conditions contractuelles acceptées lors de l'entrée dans l'administration.

Il est manifestement absurde de prétendre qu'à 50 ans ou 55 ans, un homme est vieux et incapable de poursuivre sa vie professionnelle. Il est d'ailleurs impossible — même avec les 5 milliards qui après revision, seront consacrés annuellement aux pensions civiles et militaires de l'Etat (non compris les pensions de guerre ni celles des retraites des départements, communes, des chemins de fer, etc.,) d'assurer aux ayants droit le moyen de vivre sans se restreindre, s'ils ne gagnent un salaire d'appoint. Prolonger la période d'activité est à l'avantage des individus comme de la collectivitée. La France y gagnera un très appréciable ralentissement des prélèvements exercés par le fonctionnarisme sur la population rurale, et l'exemple donné par l'Etat sera suivi par les administrations publiques et privées, en sorte que pour tous les intéressés — et ils sont millions — la vie productive sera accrue d'un sixième ou d'un septième.

Le principe posé par les Chambres dans l'article 57 *bis* de la loi de finances du 17 avril 1930 emporte de bien favorables conséquences si, du moins, une détestable démagogie n'en paralyse les effets.

Reproduit de LA CROIX

CE QU'EN DIT LE MESSAGER DE SAINT ANTOINE

A plusieurs reprises, en recommendant à nos lecteurs, les bons journaux à teinte foncièrement catholique, nous avons signalé, avec un réel plaisir, *"Le Progrès du Saguenay"*, devenu quotidien, il y a trois ou quatre ans à peine, au prix de grosses dépenses d'argent, d'énergie, de courage et de travail.

Or, un incendie vient de détruire ses immeubles, causant des dommages matériels considérables et paralysant pour un temps la publication du journal.

Nous profitons de l'occasion pour offrir à l'excellent confrère régional nos sympathies et celle de nos abonnés, et nous formons des voeux pour qu'il ressuscite au plus tôt plus vivant et plus vigoureux que jamais.

C'est le temps de rappeler la sérieuse importance de la presse catholique et des bons journaux, qu'il faut placer au rang des oeuvres les plus nécessaires. C'est le rôle du bon journal d'inculquer à ses lecteurs des idées justes et généreuses, de présenter les faits sous leur vrai jour, de stigmatiser le vice et l'erreur, et de créer dans le public une mentalité saine. Bref, il remplit un rôle quasi sacerdotale.

Oh! sans doute les journaux même les meilleurs, ne sont jamais parfaits. Mais gardons-nous d'une exigence outrée pour les organes catholiques. Ne nous obstinons pas à ne voir en eux que les côtés défectueux. Soyons plutôt reconnaissants à ceux qui donnent leur temps, leur argent leur intelligence, leur dévouement, pour faire vivre et prospérer la bonne presse. Pour cela, créons autour d'eux une atmosphère de confiance et de sympathie.

En l'occurence, souvenons-nous que *"Le Progrès du Saguenay"* remplit une mission de tout premier ordre dans notre région. C'est un journal catholique d'abord et surtout, qui peut être placé entre toutes les mains et est de nature à faire du bien à tout le monde. C'est un journal canadien-français, destiné à soutenir nos meilleurs intérêts; un journal, d'autre part équitable, impartial, indépendant, libre de toute attache politique et ayant pour unique but le bien, la vérité, la justice. Enfin, *"Le Progrès du Saguenay"* bien informé, bien dirigé, a fait ses preuves. Soutien et défenseur des bonnes causes et des meilleurs intérêts de ses abonnés, il mérite, surtout dans l'épreuve qui vient de fondre sur lui, autre chose qu'une froide admiration. Que nos bonnes populations du Saguenay mettent la main à la bourse et rendent leurs sympathies efficaces!

P. CASIMIR,
O. M. Cap.
Le Messager de St-Antoine

N. D. L. R. Nous remercions vivement le R. P. Casimir des bonnes paroles qu'il a bien voulu publier a notre égard dans son excellent *Messager de Saint Antoine.*

LES LIVRES

A PROPOS D'UN ROMAN

Qu'on me permettre ici un petit extrait de l'"Ecole Buissonnaire" de *Lecteur*, dans "L'Evénement littéraire" (24 mai 1930), où ce critique parle d'un roman de Mrs Flos Jewell Williams, roman canadien intitulé "Brocken Gods", qui est une histoire de pasteur protestant... *Lecteur* prodigue les éloges à M. Williams, qui montre, dans son roman, qu'elle possède "une connaissance du coeur humain et de la société moderne que l'on voudrait retrouver plus souvent chez nos propres auteurs."

Et voici maintenant le petit extrait dont je parle plus haut, où l'on trouve un aveu. — la révélation d'un état d'âme chez le clergé protestant, — qui après tout ne doit pas trop nous surprendre:

"J'ignore quelle réception on fera à "Broken Gods" dans les provinces anglaises et protestantes, mais je ne puis que féliciter Mme Williams du courage dont elle fait preuve en exposant, sous la trame de son roman, un état de chose qui se généralise de plus en plus chez nos voisins: *la faillite de la religion protestante, l'absence de convictions chez un clergé travaillé par le modernisme, le bigotisme des vieux et l'irréligion de plus en plus marquée de la jeunesse.*

L'histoire de Charles Peters, poète par vocation et pasteur par nécessité, semble empruntée à la vie".

G. de CHAMPIGNY.

SANG-FROID.

Pendant un siège, un porteur d'eau criait dans la ville:

—A six sous, le seau d'eau!

Une bombe vient et emporte un de ses seaux.

—A douze sous, le seau d'eau, s'écrie le porteur sans s'étonner.

UN VERS APPRECIE

Poinsinet, auteur dramatique du XVIIIe siècle, était d'une ignorance, d'une présomption et d'une crédulité qui le rendirent longtemps le jouet des salons.

Il fut invité un jour à lire une de ses pièces devant une nombreuse assemblée. Son amour-propre en fut ravi.

Pendant la lecture, aucune remarque, aucune louange, aucune critique non plus, pas la moindre observation. L'auteur est un peu dépité. La lecture achevée, même silence.

—Eh! Messieurs, s'écrie Poinsinet, ma cousine vous a donc paru bien détestable?

Il y a un vers qui a fait le plus grand plaisir, lui répond-on.

—Ah! Dieu soit loué! Et ce vers, quel est-il?

—Le dernier,

Le traitement de la minorité

DANS LE QUEBEC

L'érudit historien qu'est M. l'abbé Groulx rappelle dans la Revue Nationale *avec quelle équité fut traité la minorité anglo-protestante dans le Québec. Nous ne demandons pas plus aux autres provinces pour les minorités catholique et française, que la même largeur de vues.*

On sait que le deuxième paragraphe de l'article 93 de *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique* contenait une sorte d'injonction à l'adresse de la future législature de Québec. La Charte de 1867 décrète, en effet, que tous les pouvoirs, privilèges et devoirs, des écoles séparées du Haut-Canada sont et seront attribués aux écoles dissidentes protestantes et catholiques du Bas-Canada. Or, le 24 septembre 1867, sur le cap de Québec, s'ouvrait, après un interruption de trente ans, un parlement à majorité catholique et française. Cette majorité, quel usage voudrait-elle faire de son pouvoir? La verrait-on, comme tant de groupes et de peuples longtemps privés de se gouverner, avide de ressaisir sa puissance, plus avide d'en abuser? S'il lui arrive de remonter à l'époque assez peu lointaine de 1837, aux jours sombres où elle a été dépossédée violemment de ses droits politiques, le passé ne lui ramène pas, sur le compte de la minorité, que d'impeccables souvenirs. Il y avait donc lieu de se demander quel cas la législature québecoise voudrait faire du dispositif de la constitution canadienne. Lui donnerait-elle force exécutoire?

Et tout d'abord que lui imposait-il, ce dispositif? Rien de moins, mais rien de plus que ceci: faire à la minorité protestante de sa province, une condition légale identique à celle de la minorité catholique de l'Ontario. Or, de par la loi et la pratique, qu'était-ce, en ce temps-là, que la condition légale de la minorité québecoise? Déjà elle l'emportait, de toute façon, sur celle de la minorité ontarienne. Pour l'établissement d'écoles de leur confession, pour la régie de ces écoles, pour la levée des cotisations, la surveillance de l'enseignement religieux, le choix des livres, la langue de l'enseignement, leur représentation au Conseil de l'instruction publique, les protestants du Québec n'avaient sûrement rien à envier aux catholiques de l'Ontario. Sur d'autres points, et non des moindres, quel sujet n'avaient-ils pas de se féliciter de la comparaison. Ainsi, les protestants québecois possédaient leur école normale; malgré leur offre d'en bâtir une à leurs frais, à Kingston, les catholiques ontariens n'en possédaient point. Les instituteurs des écoles séparées recevaient leur formation dans l'école normale de l'Etat, destinée, selon l'expression du grand vicaire, Angus MacDonnell, de Kingston, à former des instituteurs protestants et point d'autres. Dans le Québec, les protestants pouvaient obtenir, pour leurs candidats à l'enseignement, des commissions d'examinateurs distincts; rien de tel pour les catholiques de l'Ontario. Les protestants du Québec recevaient leur part du budget de l'enseignement supérieur, et même au delà de leur part, soit 30.25 pour cent alors que leur nombre ne leur donnait droit qu'à 14.58 pour cent; dans l'Ontario, pas un sou du budget de la province n'allait à l'enseignement secondaire ou supérieur catholique. Dans le Québec, le partage des octrois législatifs entre les arrondissements scolaires n'admettait d'autre règle que le prorata de la population écolière, sans égard à la foi religieuse des parents ou des enfants; dans l'Ontario, la loi consacrait cette distinction pour le moins étrange, que les enfants protestants admis à l'école catholique s'y voyaient biffés des listes de présence et diminuaient d'autant l'octroi de l'école, pendant que, les enfants catholiques inscrits à l'école publique figuraient sur les listes de présence et élevaient pour leur part l'octroi législatif.

Autant d'injustes préférences pour l'école publique, autant d'entraves à l'enseignement catholique qui, en 1865, arracheraient au grand vicaire de Kingston, cette plainte presque découragée: "...A moins que les catholiques du Haut-Canada n'obtiennent *fair play* en matière scolaire, ils feraient aussi bien de fermer leurs écoles séparées."

A l'injonction de l'article 93, la législature de Québec tenait donc une réponse toute prête et facile: de dette, elle n'en avait aucune à payer à la minorité de sa province. Entre les deux minorités ne faut-il établir qu'une égalité de condition? Il y a beau temps que la chose est faite et amplement faite. La législature québecoise n'a qu'à laisser les choses dans leurs état et puisque la minorité protestante détient déjà plus de privilèges que la constitution ne prescrit de lui en accorder, de quoi cette minorité se pourrait-elle plaindre? Restent, il est vrai, les promesses de Cartier. Mais, là encore, s'agit-il de textes ou de paroles? De légalité ou de générosité? Songez que, le premier, le législateur québecois aurait à faire voir selon quel esprit le pacte parlementaire de 1867 devait être exécuté. Son exemple, il le savait, ne pouvait manquer de créer un précédent de haute portée. Opterait-il pour l'ample générosité ou pour la légalité rigoureuse, voire mesquine, s'appliquant, comme on le ferait bientôt, en des pays qui ne sont ni la Chine ni le Japon, beaucoup moins à favoriser le droit des minorités qu'à le contester et à le restreindre?

La minorité protestante avait désiré plus que toute chose une autorité directive plus complète, plus autonome sur ses écoles. Seul, jusqu'alors, le premier Conseil de l'Instruction publique, organisé en 1859, avait assumé, avec le surintendant, la souveraine régie des écoles du Bas-Canada. En ce Conseil les protestants avaient leur juste part de représentation: quatre membres sur quatorze; à leur égard la majorité du Conseil s'était montrée d'une large libéralité, leur abandonnant, par exemple, le choix de leurs livres scolaires. Mais enfin la souveraine direction restait unique pour les écoles des deux croyances. Et la minorité manifestait le désir d'une plus grande liberté d'action. En 1869, le parlement de Québec légiféra sur la question scolaire. Que fit-il? Son premier acte fut de proposer un Conseil de l'Instruction publique à deux comités, l'un catholique, l'autre protestant, avec pouvoir, pour chacun, de régir séparément les écoles de sa confession. Le projet de loi offrait même aux deux groupes religieux de se constituer, s'ils le préféraient, en deux Conseils indépendants plutôt qu'en deux Comités. Par surcroit de justice et de courtoisie, il était même dit que le ministre ou le surintendant de l'instruction publique, membre de droit des deux comités ou des deux conseils, n'aurait pourtant voix délibérative que dans le conseil ou le comité de sa croyance. La minorité avait formulé cet autre désir que l'établissement de ses écoles dissidentes lui fût davantage facilité. Sur ce point que fit encore la loi? Elle supprima, à vrai dire, toute entrave, toute limite légale. Partout où, par sa densité trop faible, la population protestante ne pourrait constituer, à elle seule, une municipalité scolaire, faculté lui serait accordée de s'unir à une municipalité voisine; même faculté au père de famille isolé, de s'annexer, pour fins scolaires, à une municipalité de son voisinage.

(à suivre)

LE SUFFRAGE ELECTRIQUE

On sait que le député, en séance de la Chambre, pour exprimer son opinion sur l'acceptation ou le rejet d'un projet, doit déposer, dans l'urne qu'un huissier ambulant vient lui apporter, un bulletin blanc ou bleu.

Il est question pour arriver au même résultat, de rempacer le geste auguste du député, qui introduit son bulletin de vote dans l'urne, par une pression sur un bouton électrique placé contre le pupitre du votant. Un dispositif, nécessairement ingénieux comme tous les dispositifs, précipitera dans une urne installée près de la tribune un bulletin portant le nom du député resté bien tranquille à son banc. Y aura-t-il deux urnes, l'une destinée à recueillir les votes *pour*, et l'autre vouée aux *contres*? Rapportons-nous-en au génie parlementaire pour simplifier ou compliquer, suivant les circonstances, l'expression de la volonté populaire.

Le vote électrique aurait pour avantage d'éviter les pointages, dont l'opération fait perdre à la Chambre un temps présumé précieux. Mais il ne pourra pas empêcher les "restifications de vote". Il y aura toujours un député pour prétendre qu'il s'est trompé de bouton — si c'est un appareil à deux boutons — ou que l'appareil n'a pas fonctionné.

La proposition de vote électrique sera vraisemblablement discutée et probablement adoptée prochainement.

Mais il sera toujours prudent de conserver des urnes portatives et des boites à bulletins, pour le cas où l'électricité paralyserait les consciences individuelles.

LA CROIX.

MENUS PROPOS

CABOTINAGE MILITAIRE

Faut-il croire que les musiques militaires soient condamnées à disparaître pour être remplacées par des autos blindées, munies d'un gramophone et de haut-parleurs?

On dit bien que des essais ont déjà été réalisés avec succès aux Etats-Unis, où une première fanfare militaire mécanique a permis à un régiment yankee de défiler d'une allure martiale et incomparable cadencée.

Qu'est-ce que cela prouve? Les vertus militaires ne résideraient-elles que dans l'allure martiale et la cadence du pays?

Si nous cherchons à analyser les raisons pour lesquelles les accents entraînants de la musique militaire peuvent aider les hommes à souffrir et quefquefois à mourir, c'est qu'ils sont le produit d'efforts accomplit par des camarades qui comme eux souffrent et pensent pour la même cause.

Si l'allure martiale dépend d'une fanfare mécanique, qu'on renvoie les défilés au music-hall.

UN PEU TROP

Madame. Te souviens-tu Charles, comme j'étais fraîche quand tu m'as épousée?

Monsieur.— Oui... c'est même ça qui a dû me donner mes rhumatismes.

LE JUGE FLEURI

A Londres, dans les cours de justice où le juge a coutume de recevoir les prévenus, un vieil usage veut que sur sa table il y ait un bouquet de fleurs artificielles.

Au début, ces fleurs étaient naturelles et odoriférantes. Elles servaient à combattre l'odeur empestée de l'inculpé, qui était généralement un être pouilleux, sale et nauséabond.

Depuis, les délinquants ont un accoutrement plus soigné: soit qu'ils aient besoin de se donner une apparence plus civilisée pour assurer l'exercice de leurs opérations, soit que le métier soit devenu plus rémunérateur.

A l'odorat, on ne distinguerait pas nécessairement le malandrin du magistrat.

Ainsi, le juge n'a plus besoin de fleurs pour embaumer son local. Mais la tradition qui lui attribue les fleurs sur l'un des crédits du budget est sacré pour un Anglais. Le juge continue à toucher des fleurs.

Seulement, de nos jours, ces fleurs sont devenues artificielles.

CARTES
D'Affaires et Professionelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE, GRAVEL & BRASSARD
ARCHITECTES
Alf. Lamontagne, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Arm. Gravel, Archt. diplômé de l'A. A. P. Q.
Sylv. Brassard, Archt. l'A. I. A. A.
Téléphone 356 CHICOUTIMI Edifice Giroux

MANUFACTURIER

ULDERIC BEDARD
MANUFACTURIER DE FOURRURES
Assortiment complet de fourrures du printemps. Vente et réparation de manteaux de fourrure à prix réduits pendant les saisons de printemps et d'été.
244, rue Richelieu, QUEBEC

DENTISTE

Dr PAUL RIVERIN
Dentiste
335, rue Racine, Chicoutimi
Voisin du Théâtre
Tél., 880. Résidence, 432
Bureau ouvert de 7 à 8 h. le soir.

CAFE NEW STAR
205, rue Racine, Tél. 304
CHICOUTIMI
En face de la Ban. Can. Nat.
REPAS REGULIERS
Prix spéciaux pour pensionnaires
Chop Suey et ordres à la Carte à toute heure. Service de cuisine de première classe.

INVENTIONS
Protégées en tous pays
Demandez le Manuel traitant des Brevets, marques de commerce, etc.
MARION & MARION
fondé en 1892
364, rue Université, Montréal.

Comptables et Liquidateurs

Le P. Morin, C.P.A. E. Barry, C.P.A.
Léon Côté, C.A. A.-G. Marceau C.A.
Morin, Barry, Côté & Marceau
Comptables et Liquidateurs
Financial Building
105, de la Montagne, Qué.

GRATIS AUX INVENTEURS
LE NOUVEAU MANUEL DE L'INVENTEUR
ENVOYÉ SUR DEMANDE
ÉCRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E. MONTRÉAL

ALLEZ en Europe par le Pacifique Canadien

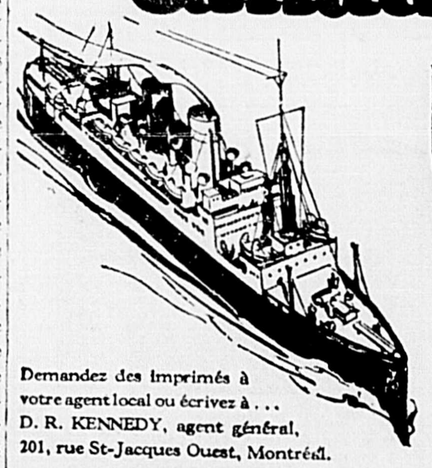

Demandez des imprimés à votre agent local ou écrivez à...
D. R. KENNEDY, agent général,
201, rue St-Jacques Ouest, Montréal.

Première Classe
Classe Cabine
Troisième Touriste
Troisième Classe

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE VOYAGES AU MONDE

GAGNER UN MILLION

Tous les fabricants de chaussures réclament exclusivement pour leurs produits qu'ils sont confortables et de la dernière mode.

Mais il y a un million ou plus à gagner pour celui qui fera breveter des chaussures pour femmes que seraient très amples à l'intérieur mais très petites, très mignonnes à l'extérieur.

SPORT

DETAILS DE LA SOIREE DE LUTTE A L'ARENA K.-J.

Anderson, le champion Américain est déqualifié pour avoir outrepassé les règlements dans sa rencontre avec Ed. Boulanger, aspirant champion de France qui obtient la victoire. — Exploits de Laing.

UN BEAU PROGRAMME

Jonquière, 26. — D. N. C. — La séance de lutte qui fut donnée samedi dernier, le 21 juin, à l'Arena Kénogami-Jonquière par le promoteur Jos. Asselin a été fertile en performances intéressantes dont nous n'avons pu, sur l'heure, publier les détails dans l'expédition, par téléphone du résumé essentiel de ce qui s'était passé.

Revenons-y un instant, ne serait-ce que pour souligner ce qui a certainement été retenu par les nombreux amateurs qui avaient envahi une bonne partie des gradins de l'Arena et remplissaient le "ring side".

Et d'abord, il convient de noter les tours de force très peu ordinaires du champion lutteur finlandais: Laing. Briser des mailles de "hand-cuff" avec ses mains; enfoncer des clous de quatre pouces à travers une planche d'épinette de un pouce et demi d'épaisseur par la seule force de son bras; casser des briques avec son poing; voilà qui sort considérablement du domaine des choses courantes.

Et ce n'était qu'une simple exhibition. Ce que serait capable de faire ce puissant athlète en face de la nécessité de briser ses fers ou de "faire de la casse" pour sauver sa vie, nul ne saurait le dire au juste et peut-être lui-même l'ignore-t-il encore. En terminant son exhibition aux applaudissements de la nombreuse assistance, Laing a lancé, du haut de l'arène un défi à tous les lutteurs du monde de le rencontrer en champ clos.

Son défi s'adresse particulièrement à Zbysco et Sunnenberg, l'Allemand qui détient actuellement le championnat mondial.

La lutte de 45 minutes consécutives entre le nègre Reginald Siki et le champion polonais Charles Novina a aussi été très intéressante. Elle se termina comme on le sait, par une déclaration de *partie nulle* de la part des Juges et cette décision semble avoir été juste et fut accueillie avec faveur par ses spectateurs qui avaient vu les deux hommes à l'oeuvre pendant trois quarts d'heure. Novina put espérer un instant avoir remporté la victoire en obtenant à son crédit une chute de son adversaire, mais il fut reconnu que les deux épaules du champion d'Abyssinie n'avaient pas touché simultanément le matelas. Siki pesait 218 livres et Novina 199.

En finale, on vit aux prises Etienne Boulanger (224 lbs) aspirant champion de France avec Jimmy Anderson, (220 lbs) champion des Etats-Unis.

Cette rencontre a donné lieu à des péripéties diverses et tragi-comiques qui culminèrent finalement en une décision de l'arbitre, Ed. Perron d'Arvida, d'accorder la victoire à Boulanger, après une série d'attaques non autorisés par les règlements, relevés contre l'Américain. Celui-ci affectivement, paraissait vouloir faire usage un peu plus que de raison de ses poings fermés et de ses genoux. L'arbitre dut lui donner souvent le conseil d'avoir à se tenir plus sage avant de formuler la sanction finale.

Sur les gradins, on trépignait et les applaudissements succédaient aux sifflets. La tactique d'Anderson, si elle ne fut pas de la comédie, fut jugée mauvaise, d'autant plus qu'il prouva, par ailleurs, ses aptitudes à rencontrer les plus forts adversaires en restant dans les limites des règlements. Il n'eut donc qu'à s'en prendre à lui si l'arbitre se vit obligé de le déqualifier. Boulanger a mené la lutte avec la belle maëstra française. Il avait gagné une première chute sur son adversaire en 14 minutes; Anderson avait pris sa revanche dans la reprise en 15 1-2 minutes. On sait ce qu'il advint dans la troisième reprise.

La soirée a remporté un beau succès et les amateurs souhaitent qu'on en ait souvent de pareilles.

Sur les courts de tennis de Wimbledon

Les tournois furent des plus intéressants hier. Mlle Fry de l'équipe anglaise fut éliminée par Mme Mathieu.

DANS LES DOUBLES

Wimbledon, 27. — S. F. C. — Les doubles pour messieurs donnèrent lieu à des combats d'un intérêt palpitant hier sur les courts locaux.

Johnny Doeg et George Lott, des Etats-Unis, jouèrent deux parties qu'ils gagnèrent, la première contre Cazalet et Masterman, équipe anglaise, par 8-6, 13-11, 7-5; la deuxième contre les joueurs de l'Inde, Crawford et de St. Croix, par 6-0, 1-6, 6-4, 5-7, 6-3.

Wilmer Allison et Van Ryn défendirent leur titre avec succès en triomphant de Metcalfe et Vinall par 6-2, 6-3, 6-0. Berkeley Bell et Gregory Mangin, une troisième équipe américaine, gagnèrent par 6-4, 7-5, 614, contre von Hoegtraten d'Autriche et Burr d'Angleterre.

Cochet et Brugnon gagnèrent contre Frowe et Greig par 7-5, 5-7, 6-1, 6-4. Miki et Eato du Japon triomphèrent de Harrison et de Chamberlain par 6-3, 6-1, 6-8, 2-6, 6-3. Borotra et Boussus gagnèrent contre Elmer et Ferrier de Grande-Bretagne par 6-3, 6-2, 6-0.

Dans les simples pour dames, Mlle Joan Fry, l'un des espoirs de la Gde-Bretagne, fut éliminée par Mme René Mathieu, France.

Cette défaite causa toute une surprise dans les cercles locaux.

Mlle Elizabeth Ryan gagna contre Josane Sigard, la meilleure joueuse de Belgique, par 6-3, 6-4. Jouant avec Mme Helen Wills Moody elle triomphait de Mme V. Burr et de Mlle G. Thompson.

Mlle Jacobs se cassa pour la 4ième ronde des simples en gagnant par 6-3, 6-0 contre Mlle N. Stanley. Elle se rencontrera avec Mlle Ryan dans la semi-finale.

Betty Nuthall, jeune étoile anglaise, gagna contre Mme Jameson par 6-3, 6-4.

Une visite au bazar d'Arvida

De nombreuses attractions y attirent chaque soir bon nombre de visiteurs, laissant prévoir un réel succès.

LES KIOSQUES

Arvida, 27. — Spécial. — Une visite au bazar d'Arvida nous permit d'admirer l'installation des magnifiques et nombreux kiosques décorés à profusion aux couleurs multicolores et chargés de cadeaux et bibelots de toutes sortes qui font l'admiration de tous les visiteurs.

Un coup d'oeil jeté au hasard nous permet d'admirer le splendide étalage de lingerie au comptoir de madame Lallemant. A ceux qui aiment les chocolats à l'arome exquis, nous conseillons de rendre visite au kiosque de Madame Hudon où un étalage varié vous fait venir l'eau à la bouche d'autant plus qu'ils vous sont offerts par de jolies dames et demoiselles qui savent vous faire apprécier et même goûter ces friandises avant même que vous en ayez achetées. Comme l'an dernier, le "BINGO" est l'attraction principale et pour la modique somme de dix sous vous éprouvez toutes les sensations d'un Monte-Carlo et courrez le risque de gagner de magnifiques prix de valeurs. Par ces soirées de chaleur, les visiteurs peuvent étancher leur soif en rendant visite au kiosque RESTAURANT tenu par Madame Boivin dont l'hospitalité est cordiale et qui offre sandwichs, crème à la glace et liqueurs de toutes sortes pour se rafraîchir quand on ne boit pas de vin. Le bureau de Poste tenu par Mesdemoiselles Couture vous vend l'amour à bon marché; il doit y avoir une lettre qui vous y attend, ne manquez pas d'y aller la chercher, ce pourrait être pour les uns le point de départ d'un future marriage, pour d'autres la réconciliation après un froid de longue durée. Comme nous sommes en pleine saison de pêche à la truite, Madame Labrecque en profite et nombreux sont ceux qui ayant visité son aquarium y ont fait une pêche merveilleuse, ça mord continuellement. Cette dernière tient aussi un kiosque d'anneaux ou pour un prix modique vous y gagnez un prix de valeur. Vient ensuite le kiosque de la table de RAFLE tenu pas Mesdames Ledden et Maltais où une variété d'articles de prix tels que fers électriques, tondeuses à gazon, lampes électriques de toutes sortes, argenterie, aluminium etc., vous sont offerts en râfle pour la modique somme de dix sous du billet ou trois pour vingt-cinq sous. Le kiosque de l'harmonie est sous la direction de Madame St-Onge; nous y voyons un superbe RADIO électrique forme cabinet d'une valeur de $200. mis en râfle à 25 cts du billet. Qui n'oserait risquer ce montant pour gagner ce radio qui sera râflé le samedi soir 28 juin à la clôture du bazar. Un autre comptoir attire notre attention, c'est celui des jouets tenu par Mesdames Simard et Roy, c'est surtout l'attraction des enfants; polichinels, poupées, et jouets de toutes sortes font l'envie des jeunes. Il s'y trouve aussi une magnifique automobile d'une valeur de $45.00 qui est en râfle à 10 cts du billet, heureux et fier sera le petit garçon qui gagnera cette magnifique voiture, il sera certainement envié par ses compagnons de jeux. Un jeux de hasard "Courses de chevaux" tenu par ces mêmes dames vous transporte sur un terrain de courses et vous pariez sur le cheval de votre choix. Il y a un gagnant à chaque course. D'autres jeux tenus par M. Lalonde tels que jeu de balles, de quilles, etc., complètent les différents comptoirs. Personne ne devrait manquer de visiter ce bazar et l'entrée y est gratuite.

Une cartomancienne de réputation internationale a été retenue a grands frais par Madame Pierre St-Onge pour permettre aux visiteurs du Bazar de se renseigner sur leur passé qu'ils auraient peut-être oublié et aussi sur le présent et l'avenir. On nous apprend même qu'un visiteur chez cette cartomancienne, l'autre soir, apprit qu'une fortune attendait après lui quelque part dans la province. Comme nous n'avons pu revoir ce visiteur, nous présumons qu'il est parti chercher ce trésor. Puisse-t-il le trouver avant la fin de cette semaine, une partie de cette fortune viendrait elle peut-être alors grossir les recettes, et ce à titre de reconnaissance à la cartomancienne. Venez consulter madame DeThobo notre fameuse diseuse de bonne Aventure.

Qu'on se rende donc en foule chaque soir d'ici à samedi soir; plusieurs seront heureux car ils reviendront sans doute les bras chargés de splendides cadeaux qu'ils auront gagnés pour peut-être quelques sous risqués ici et là.

Madame la présidente de ce bazar, rencontrée dans la salle, Madame R. L. Latraverse, nous fit part qu'ils y auraient des surprises tous les soirs à offrir aux visiteurs. L'accueil admirable qui est apporté aux visiteurs et le sourir aimable des gentilles dames et demoiselles qui s'occupent de ce bazar vous font oublier les quelques déponses encourues.

Nos "Petites Annonces"! !

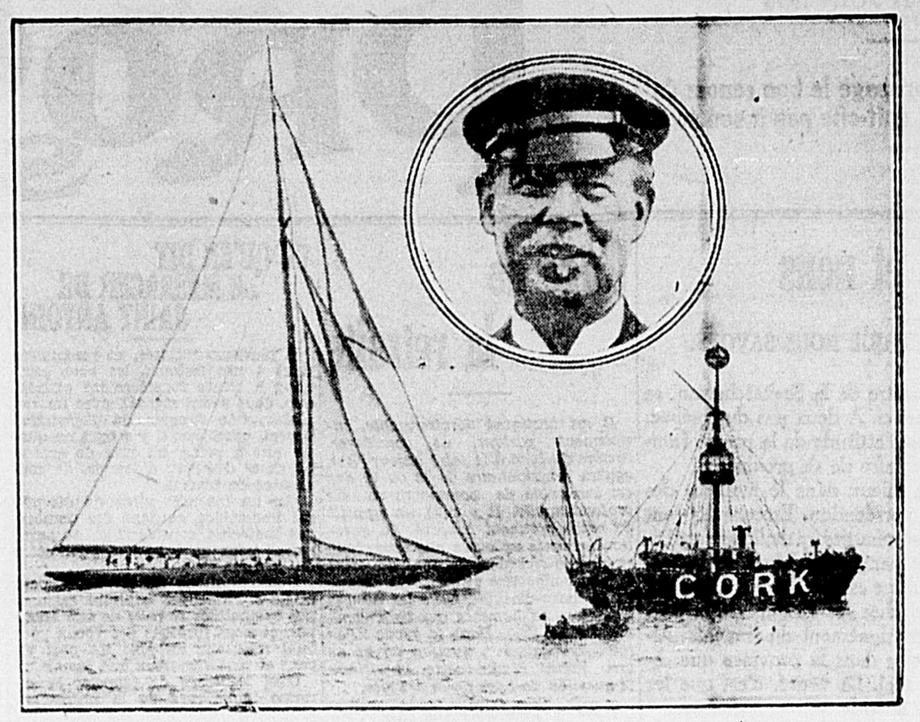

Le Shamrock V dépassant le phare Cork pour aller tenter une autre épreuve. C'est avec ce navire de course que Sir Thomas Lipton espère remporter la coupe America. Dans le médaillon, le "sportman" populaire et lem archand de théb ien connu.

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

TROP GRASSE POUR SE DEPLACER

Maintenant agile et leste

Figurez-vous simplement la condition de cette femme. Elle était tellement grasse qu'elle ne pouvait vaquer à ses travaux de ménage. La vie lui était devenue un fardeau. C'est alors qu'elle essaya Kruschen. "Je souffrais, dit-elle, d'excès de graisse et j'étais devenue, pour moi-même un fardeau. Aujourd'hui, je suis heureuse de dire que j'ai réduit considérablement mon poids, et je n'ai aucune difficulté à m'acquitter de ma tâche ménagère quotidienne."

L'obésité provient habituellement de ce que le foie et les reins (organes éliminatoires du corps) ne réussissent pas à expulser les déchets superflus et les dépôts de graisse qui s'accumulent dans le système. Kruschen incite doucement ces organes à accomplir leur tâche complète. Tous les acides toxiques et les déchets sont chassés de l'organisme. La graisse superflue commence à fondre et, lentement mais sûrement, vous recouvrez votre poids normal.

Vous constaterez aussi que ce que vous aurez perdu en graisse, vous l'aurez gagné en santé florissante. Vos yeux auront de l'éclat, votre teint sera plus clair, vous resplendirez de vigueur et de vitalité, et vous aurez la liberté de posséder une taille svelte et juvénile.

S. C. 44

Un beau succès des Giants

Mitchell ne donne aucune chance aux Cardinals, tandis que ses compagnons comptent à chaque reprise.

A LA 8ème REPRISE

St-Louis, 27. — S. P. C. — Les Giants furent sans pitié pour les lanceurs locaux, tandis que Mitchell tenait ses anciens coéquipiers à sa merci et les visiteurs gagnaient par 12 à 4.

Tous les visiteurs frappèrent un ou plusieurs coups sûrs, le total de leurs coups étant de 20 contre 5 lanceurs des Cardinals. Critz et Leach frappèrent 4 coups chacun et Mel Ott cogna un coup de circuit. Les Giants comptèrent à chaque reprise, excepté à la neuvième lorsque Bell les empêcha de frapper. Mitchell ne se trouva en fâcheuse posture qu'à la 8ième reprise, alors que 4 coups sûrs et une erreur permirent aux locaux de compter 3 points.

New-York	122 111 310	12 20 2
St-Louis	001 000 030	4 9 2

Mitchell et Hogan; Haines et Wilson.

LES ATHLETICS PRENNENT LA 1ère PARTIE

Philadelphie, 27. — S. P. C. — Sam Gray ne put tenir ses anciens camarades en respect et les Athletics gagnèrnt hier par 8 à 3, la première joute de la série. Les gars de Connie Marck comptèrent 13 coups sûrs, dont 8 pour plus d'un but, 4 furent frappés dans la 6ième reprise, lorsque Bishop et Cochrane frappèrent des deux-buts, Simmons un trois-buts et Foxx son 19ième coup de circuit de la saison.

St-Louis	001 001 100	3 10 0

LE BASEBALL

Ligue NATIONALE:

2ième partie:

Philadelphie	130 100 000	5 14 2
Pittsburgh	301 031 21x	11 17 0

Scother, Speece, Sweetland et Davis; Brame et Bool.

Brooklyn	050 000 200	7 10 1
Chicago	000 001 000	1 9 1

Vance et Deberry; Root, Teachout, Nelson et Hartnett.

Philadelphie	000 000 000	0 7 0
Pittsburgh	001 000 00x	1 4 0

Collins et Davis; Franch et Hemsley.

Ligue AMERICAINE:

Chicago	020 120 002	7 11 3
Boston	000 251 01x	9 11 2

Thomas, Walsh et Tate; Gaston et Berry.

St-Louis	001 001 100	3 10 0
Philadelphie	000 004 22x	8 13 1

Gray et Ferrell; Rommel et Cochrane.

Cleveland	200 003 240	11 18 2
New-York	032 512 00x4	13 16 1

Ferrell, Holloway, Bean, Weiland et Myatt; Pennock, McKain, Sherid, Johnson et Dickey.

Ligue INTERNATIONALE

Buffalo	000 150 300	9 12 0
Reading	030 310 001	7 15 1

Wilson, Danforth et Grabe; Bell, Greenfield, McAfee Mills et Grace.

Montréal	015 000 022	10 9 0
Newark	010 010 210	5 9 3

Griffin, Buckalew et Head; Parmalee, Petty Harvin et Stalham.

Rochester	100 000 100	2 6 0
Jersey City	000 000 100	1 5 1

Berley et Florence; Allen, Miner et Jorgens.

Baltimore	100 010 010	3 12 3
Toronto.	020 203 000	7 17 1

Cantrell en O'Neil; Edwards, M. Weaver, Combe et McMullen, Danning.

Propagez le "Progrès"

Philadelphie	000 004 22x	8 13 1

Gray et Ferrell; Rommell et Cochrane.

6— Le 21 courant, J. Cameron, âgé de 10 ans et pesant 200 livres, perdait connaissance, alors qu'il se trouvait dans un canot-automobile. Deux bambins, âgés de 5 ans, le tinrent jusqu'à l'arrivée de secours, soit 15 minutes. (1) Harold Efner de Toronto et (3) Kenneth Patterson, les deux jeunes héros. (2) Bill Porter, du club nautique de Balmy Beach qui vint au secours de M. Cameron.

TELEPHONE 166 W

NOUVELLES DU MAGASIN CARRIER

138, RACINE CHICOUTIMI

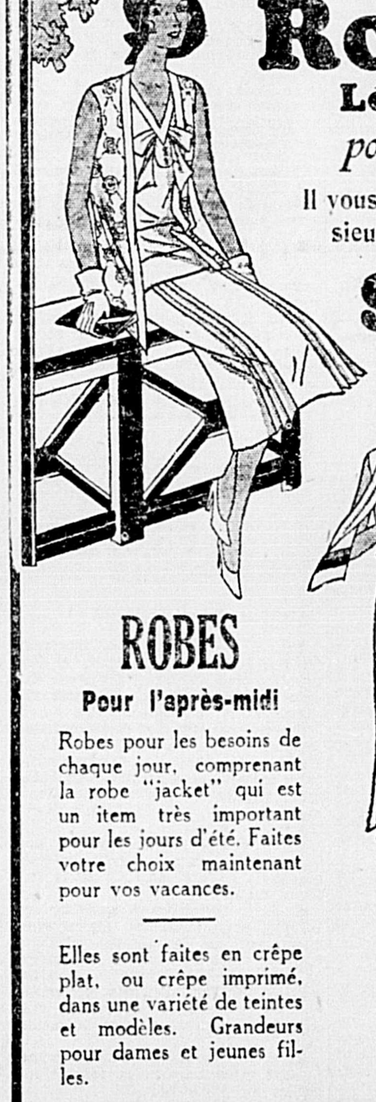

Ventes de

Robes Légères *pour l'été*

Il vous en faudra plusieurs à ce prix.

$6.95

ROBES

Pour l'après-midi

Robes pour les besoins de chaque jour, comprenant la robe "jacket" qui est un item très important pour les jours d'été. Faites votre choix maintenant pour vos vacances.

Elles sont faites en crêpe plat, ou crêpe imprimé, dans une variété de teintes et modèles. Grandeurs pour dames et jeunes filles.

CHAPEAUX

Nous venons de recevoir un magnifique choix de chapeaux pour dames, en feutre et crêpe piqué; à des prix qui défient toute compétition.

Préparez-vous pour vos Vacances d'été

Chacun des items énumérés plus bas, devrait être dans la malle de quiconque pense à ses vacances, afin de maintenir sa réputation d'homme chic.

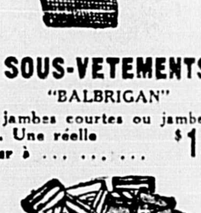

SOUS-VETEMENTS

"BALBRIGAN"

Soit jambes courtes ou jambes longues. Une réelle valeur à $1.19

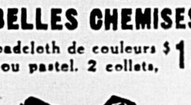

BELLES CHEMISES

en broadcloth de couleurs unies ou pastel. 2 collets, $1.89

CRAVATES

dans les nouvelles soies foulards ou Grenadines, . . .49

POUR LE GOLF

"Sweaters" et bas de même nuances. Le set . . . $7.50

Tout homme devrait avoir un complet bleu-marin dans sa malle.

Complets en belle serge bleu-marine, 2 boutons, coins ronds, 18 onces, ... $18.50

Complets en belle serge bleu indigo, 20 onces, garantis ne pas changer, . . . $24.50

Panama

Il vous faudra un "Panama" pour compléter votre toilette. Nous avons un grand choix dans les pailles, "Panama", Leghorn, Bulin. Dans les prix de . .

$1.95 A $4.95

Valises

Belle malle garde-Robe en fibre, 5 plis, $35.00

Malle garde-Robe, en fibre 3 plis, . . . $30.00

Club

Un magnifique choix de malle "Club", de . . . . . $1.50 A $35.00

Porte-Habits

Nous avons ce qu'il vous faut dans les Porte-Habits. Notre choix varie de . . . . . $1.25 A $22.50

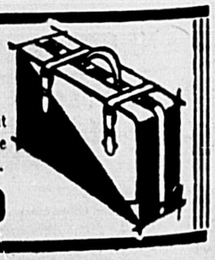

Le Magasin "Un Seul Prix", Chicoutimi

Si vous voulez économiser sur vos achats, ne manquez pas de lire mes annonces tous les lundis, mercredis et vendredis.

La Fête de Saint-Jean-Baptiste à la Baie des Ha! Ha! mardi dernier

(suite)

LA SOIREE

BANQUET

Le soir, il y eut grand banquet à l'Hôtel St-Louis de Port-Alfred auquel une quarantaine d'invités prirent part. On remarquait: Son Honneur le Maire L.-J. Lévesque, Mgr J.-A. Larouche, P. A., V. G., représentant de S. G. Mgr Lamarche et M. l'abbé Médéric Gravel.

Après un succulent repas où les mets les plus recherchés furent servis en abondance, la série des discours commença.

Il y eut discours de bienvenue par M. L.-J. Lévesque, maire de Bagotville et réponse par Mgr Larouche.

Les autres orateurs furent MM. Treffle Gauthier, maire de Jonquière, Wilfrid Simard, maire de Grande-Baie, Dr Ed. Bergeron, président de la Société St-Jean-Baptiste de Jonquière, M. Ernest Bergeron, représentant des jeunes gens de la Baie et M. le Curé Gravel de Port-Alfred.

LES DISCOURS

Malgré la pluie diluvienne qui tombait depuis quelques heures, il y eut quand même quelques discours.

Nous publierons les quelques notes qui nous sont parvenues du discours de M. L.-J. Lévesque et le discours de M. St-Hilaire.

M. L.-J. LEVESQUE

M. Ls-Jos. Levesque constate et regrette l'absence des deux députés Fédéraux et Provinciaux sur qui l'on comptait pour les discours principaux.

Toutefois l'absence de nos deux députés est bien explicable, dit-il, en voyant le déluge que nous avons eu depuis quelques heures qui aurait cru que des discours auraient lieu quand même.

Il y a des discours parce que la population de la Baie des Ha! Ha! est courageuse, tenace, patriotique et avide de discours.

Lorsque le Canadien-français célèbre la fête de sa race, il ne peut s'exempter de célébrer la fête du catholicisme en même temps car dans toute l'histoire de notre peuple religion et patrie ont toujours été intimement liées.

Aussi la manifestation de foi de ce matin, lors de la messe en plein air, en face de la Baie des Ha! Ha! était-elle bien dans la note.

Le culte des aïeux fait nécessairement partie de la St-Jean-Baptiste. Le départ de la procession à la Gde-Baie, en face du monument élevé à la mémoire des 21 pionniers fondateurs du Saguenay et la manifestation faite en face de ce monument, aussi bien que les magnifiques chars allégoriques, faisant revivre tout le passés ont rappelé vivement à tous le souvenir et l'exemple des ancêtres.

Mais il faut aussi penser au présent et à l'avenir. Il faut que la St-Jean-Baptiste dure plus qu'une journée. Il nous faut prendre des résolutions pratiques, c'est pourquoi je dois vous dire un mot du patriotisme, applicable à la Paroisse et à la petite ville.

Le Canada se compose de provinces, les provinces de comtés, les comtés de paroisses, de villes et villages.

Aimer son comté, aimer son coin de terre, c'est du patriotisme aussi. Ce patriotisme local doit remplir certaines conditions.

Il doit être tour à tour silencieux et éloquent, à toute occasion agissant, toujours fraternellement charitable.

Le silence pour faire oublier les petits inconvénients et les petits défauts inévitables un peu partout; la parole ardente pour faire valoir les avantages et les bienfaits de l'endroit où nous vivons.

Non seulement il faut parler, mais il faut agir. Aider les oeuvres du clergé, aider les sociétés locales, la St-Jean-Baptiste, les Chevaliers de Colomb, la St-Vincent de Paul, etc.

Il faut être patriote, même dans les petites choses, même dans ses achats. Acheter de préférence des produits locaux, comme de la brique de Chicoutimi, des salopettes de Kénogami, des chaussures faites par nos boutiques locales, du bois de la Baie des Ha! Ha! des légumes et des fruits de la région.

Pour chaque individu c'est peu, mais la somme totale de toutes ces préférences locales peut jouer un grand rôle dans le développement de toute notre région.

Comme le disait un de nos plus grands Canadiens, dont la mémoire restera impérissable dans le Québec "Celui qui fait pousser deux brins d'herbe là où il n'en poussait qu'un, est un bienfaiteur de sa patrie."

Enfin, notre patriotisme local doit être fraternellement charitable dans toute communauté, dans toute organisation, il se glisse toujours des manquements et des erreurs: c'est la nature humaine. Il faut autant que possible fermer les yeux sur les fautes légères de nos compatriotes.

Deplus il ne faut pas que notre patriotisme local, devienne du chauvinisme ou de l'égoisme.

La préférence locale ne doit pas trop se rapetisser. Ostraciser par exemple le quartier du Sud et le Quartier Nord de la Baie des Ha! Ha! au profit du quartier du centre, ce ne serait pas du patriotisme.

Je sais que personne n'a ces sentiments. Je me suis servi d'un exemple concret, mais irréel pour illustrer ma pensée.

Il faut aimer notre Baie des Ha! Ha!, mais aussi tout le Comté de Chicoutimi, toute la Province de Québec, toute la race Canadienne-française, le Canada tout entier.

Laissez moi finir en vous laissant méditer cette parole d'un grand patriote, victime de la calomnie, mais couvert de fleurs depuis sa mort. Le Grand Honoré Mercier disait et répétait: *Cessons nos luttes fratricides.* Je vous laisse sur ce mot.

Les autres orateurs furent: le Dr Bergeron, de Jonquière, M. Jos. St-Hilaire, M. Wilfrid Simard et Mgr Larouche.

Voici le discours de M. Jos. St-Hilaire.

M. JOS. ST-HILAIRE

Invité à prendre la parole à l'occasion de la célébration de notre fête nationale, j'ai accepté pour accomplir un double devoir: Présenter les hommages des ouvriers, des humbles du peuple à l'Eglise, notre Mère, devant cette enthousiaste manifestation de patriotisme religieux qui est l'écho des sentiments qui partent de nos coeurs aujourd'hui et un devoir de reconnaissance publique envers nos pères pour cette tâche sublime et féconde qu'ils ont accomplie avec un courage sans défaillance sur cette terre d'Amérique, le Canada. J'essayerai de vous faire voir le rôle joué par la Providence dans la colonisation de notre pays et la beauté de nos origines religieuses. Après que Jacques Cartier eut planté la Croix dans la baie de Gaspé, après que Champlain eut commencé l'établissement de Québec, son premier soin fut de retourner en France chercher des missionnaires. A leur arrivée à Tadoussac, un spectacle atroce les attendait: six jeunes guerriers Montagnais venaient de faire, dans une escarmouche avec une tribut ennemie, 2 prisonniers et là sous les yeux des Français impuissants à les en empêcher, les attachaient à des poteaux et les torturaient. C'était la barbarie qui s'exhibait dans toute son horreur et toute sa rudité à la civilisation qui frappait aux portes. La civilisation n'eut pas peur. Nous pourrons voir quel immense travail et quelle somme de dévouement il faudra pour dompter ces farouches Sauvages et les courber sous le joug de la foi.

Les missionnaires se rendirent à Québec où il y avait alors qu'un magasin au bord de l'eau, quelques corps de logis et un fortin. On improvisait un autel à l'Immaculée Conception. Vous voyez que la dévotion à l'Immaculée Conception, naît en même temps que la colonie elle-même.

Cette dévotion grandissait en ce temps-là à l'Université de Paris. On venait donc proposer aux Sauvages cette dévotion qui s'épanouissait à la Sorbonne. On partait de là pour l'île de Montréal et le 24 juin 1615, au milieu de cette contrée alors sauvage, le père Jeannet faisait descendre notre Seigneur sur cette terre du Canada. Le 12 août de la même année, le Père Le Caron célébrait la messe sur un autel improvisé dans la région des Grands Lacs. La colonisation allait donc se faire sous l'égide de la croix et presque au pied des autels. La fondation de Ville Marie dans l'île de Montréal s'exécutait sous les auspices religieux les plus évidents aussi. Il y avait vers l'an 1640, un groupe religieux en France qui désirait fonder une Colonie qui rappellerait les temps de la primitive Eglise où l'on rivalisait de piété, de charité et de dévouement. Ils avaient formé une Société qui s'appelait Société de Notre Dame de Montréal. Ils souscrivaient 25,000 écus avec l'engagement formel de ne jamais rien retirer pour eux-mêmes de l'entreprise et ils auraient même voulu que leurs noms restât ignorés.

Ils cherchaient un homme qui serait le chef idéal capable de les guider de les encourager au besoin pour qu'ils soient capables de faire figure le Croisé si Dieu le voulait. C'est alors qu'apparait presque providentiellement Paul de Chaumedy sieur de Maisonneuve. Maisonneuve était soldat depuis l'âge de 13 ou 14 ans et très bon soldat parait-il. Il n'avait qu'une peur, il avait peur du monde et de ses dangers de perdition. Un jour qu'il faisait part de ses inquiétudes à sa soeur qui était religieuse dans un couvent de Troye, elle lui parla du Canada où il pourrait exercer son apostolat, où il pourrait se battre aussi et sans danger de perdition. On arrange une rencontre avec Maisonneuve et les messieurs de Notre-Dame de Montréal, et cet homme qu'on a appelé le moine soldat était nommé Gouverneur. L'Histoire va nous prouver qu'il sera à la hauteur de la position. Il emmena des colons choisis, employa tous ses efforts à conserver dans la colonie l'idéal chrétien et les qualités militaires des colons, qualités nécessaires au milieu des dangers qui leur faisait courir les Iroquois. Maisonneuve avait donné le nom de Ville Marie, pour la placer sous la protection de la Ste-Vierge. Il groupait 63 colons en souvenirs des 63 années passées sur la terre par la Ste-Vierge. Ces pieux colons avaient pour mission de monter la garde. Maisonneuve les encourageait, les exhortait et leur assignait à chacun leur jour de communion. L'héroique dévouement de Dollard, la vie courageuse et les exploits de Lambert Closse, le dévouement et le courage persévérant des colons, le dévouement de Jeanne-Mance et de Marguerite Bourgeoys, sont autant de preuves que la piété et la vertu engendre le courage indomptable et le dévouement jusqu'à l'héroisme.

Voyons maintenant les derniers colons que Maisonneuve allait chercher en France et voyons ce que l'histoire nous rapporte d'eux plus tard lorsque les survivants seront presque centenaires. Ils étaient plus respectables par leur probité, leur candeur et leur piété solide, que par leurs cheveux blancs et les services qu'ils avaient rendus à la Colonie. La colonisation se faisait donc au milieu des *pratiques religieuses continuelles.*

Aussi lorsque François-X. Garneau voulut écrire l'histoire du Canada, histoire qu'il voulait faire politique et laique, il se trouva en face d'evenements religieux tellement clairs qu'il écrivait une histoire religieuse. Voyons ce que disait un historien américain protestant, Parkman: "Une grande institution se détache en plein relief dans le tableau de l'histoire du Canada, c'est l'Eglise de Rome plus encore que la puissance royale, elle a modelé les caractères, et préparé les destinées de cette colonie."

Aussi lorsqu'en 1759 la France militaire fut vaincue, lorsqu'en 1763 la France politique abandonnait la partie, la France religieuse allait survivre et allait engager la résistance des consciences, luttes invincibles parce que pacifiques. Elle allait d'abord, par son changement d'allégeance politique échapper aux horreurs de la Révolution.

Elle allait être préservée des germes de mort répandus à cette époque et contre lesquelles l'Europe se débat encore aujourd'hui.

La Providence allait lui donner des chefs religieux pour lutter contre l'assimilation des lutteurs constitutionnels. La race allait survivre pour ouvrir de nouveles paroisses, des nouveaux diocèses. Elle allait survivre pour bâtir des couvents et des collèges pour fournir des religieux et des religieuses aux communautés déjà fondés et pour en fonder des nouvelles elle allait encore pour répondre à l'appel du pape et pour bâtir dans la ville de Montréal un séminaire des missions étrangères ce qui permettra à l'Eglise du Canada d'aller porter aux quatre coins du monde le flambeau de la foi qu'elle a reçu de la France depuis 3 siècles. Elle allait donc survivre encore pour nous permettre de bâtir des églises à la Baie des Ha! Ha!, pour la gloire de Dieu et pour l'honneur du peuple qui habite ses rives. Elle allait survivre enfin pour nous faire ce que nous sommes et pour continuer d'orienter notre destinée dans la voie que la Providence nous a tracée. Oui, la France religieuse au Canada, c'est-à-dire le peuple Canadien, il a survécu comme peuple, grâce à sa persévérente ténacité, a son attachement à son clergé et à sa paroisse.

Maintenant, pour avoir été catholique et attaché à son Eglise, voyons si nos pères ont été bons patriotes. Disons oui tout de suite. Nos pères ont été bons Patriotes d'abord en élévant des familles nombreuses, le principal devoir social du patriote. Ils ont été bons Patriotes en restant fidèles a la Couronne d'Angleterre. Ils ont été bons patriotes en refusant re prendre part à l'insurrection américaine et en défendant le Canada contre l'invasion de leurs voisins.

Lorsqu'après leur victoire pour l'Indépendance, les armées des américains venaient attaquer la ville de Québec ils étaient arrêtés par les Canadiens-français aux premières barricades de défense de la ville. Ils ont été bons patriotes en combattant contre l'invasion de 1812. Ils ont été bons patriotes encore en rendant possible par l'entremise de Gartier le concours de McDonald et des pères de la Confédération, l'union des Provinces dans la constitution de 1867, à laquelle constitution ils sont toujours restés fidèles. Ils ont été bons patriotes encore en défrichant de nouvelles terres, augmentant la richesse agricole du pays, meilleure source de prospérité du peuple, ils ont été bons patriotes enfin, en accomplissant leur devoir d'état et de religion.

Maintenant nous entendons dire des fois: ah, dans ce temps-là, il y avait des hommes. Oui, il y avait des hommes mais soyons de bon compte et reconnaissons que nous en avons encore aujourd'hui. D'abord du côté de l'Eglise et du clergé qui est la principale force et la source de notre merveilleuse existance, c'est encore la même sagesse, la même doctrine et le même dévouement. Si nous leur restons fidèlement attachés, la Providence nous protégera. Du côté des laïques nous voyons encore des gestes qui font plaisir et qui encouragent notre génération. On se rappelle avoir vu un Président du Sénat résigner sa position pour accepter la présidence de l'association d'éducation Catholique de sa Province et conserver ainsi plus de liberté pour assumer les responsabilités de cette charge. Nous avons vu encore un sénateur accepter la même charge après la mort du premier, et s'identifier même avec la cause qu'il défend et donner une partie de sa vie au service de cette cause: l'école confessionnel-

(Suite à la 7ème page)

"Si décharnée que j'avais honte dans mon costume de bain. Gagnai 15 livres."

"Gagnai 15 livres en prenant la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast). J'avais toujours honte de porter mon costume de bain; il n'en est plus ainsi, je ne me sens plus aussi décharnée." Eulah Lanningham.

Des milliers de personnes nous écrivent qu'elles ont gagné de 5 à 15 livres en 3 semaines en prenant la Levure Ferrugineuse. Les membres frêles s'arrondissent. Les creux disgracieux sont comblés. Le teint flétri redevient frais, comme par magie. La nervosité, l'indigestion, la constipation disparaissent dans l'espace d'une nuit. Sommeil profond. Santé nouvelle et énergie merveilleuse dès le premier jour.

Deux grands toniques réunis — la levure de malt produisant des tissus et le fer donnant des forces. Petites tablettes agréables. Beaucoup plus efficaces que la levure non médicamentée. Résultats dans un temps moitié plus court.

N'ayez plus honte de votre "maigreur extrême", de votre teint flétri. Demandez la Levure Ferrugineuse (Ironized Yeast) au marchand de drogues aujourd'hui même. Demain, vous vous sentirez tout autre. Votre argent vous sera remboursé, si vous n'êtes pas satisfait des résultats.

TOUJOURS DE L'AVANT

AU MAGASIN

Gagnon & Frère

Nous inaugurons un nouveau département, au sous-sol de notre magasin, "RAYON D'OCCASIONS". Tel que les grands magasins des villes de Montréal et Toronto, le besoin se faisait sentir d'ouvrir, un département spécial, pour les coupons, balances de pièces, marchandises désassorties ou défraichies, marchandises de fin de saison, etc., etc...

Mesdames, ne manquez pas l'occasion à chaque fois que vous magasinerez de visiter ce rayon. Faites une visite, faites le tour des tables, tout est en vue avec de gros prix sur chaque article. Inutile de vous dire que les prix seront les plus bas qu'on puisse imaginer.

Donc ne manquez pas de descendre au sous-sol et visiter ce "Magasin d'Occasions", vous y trouverez votre profits.

Coupons Coupons Coupons

QUELQUES PRIX POUR VOUS DONNER UNE IDEE

Chapeaux en feutre ou paille, pour dames, ...	25c	Gilets de laine, pour dames, ...	$1.98	BAS pour hommes, pour	.15
Gilets de laine pour les fillettes, ...	98c	Robes en flanelle ou crêpe Canton, pour fillettes. Pour	$1.98	BAS de soie brune, pour dames, pour	.25
Bas filoselle, pour enfants, ...	15c	Grands mouchoirs, pour hommes, ...	5c	CENTRES de table, pour	.50
				LAINE en boule, pour	.05

Descendez au sous-sol de :-

GAGNON & FRÈRE, Chicoutimi

ACHETEZ maintenant

Votre habit d'été selon votre goût, nous avons à la disposition des messieurs et des jeunes gens

Une Collection Sans Pareille de

Vêtements de tous genre "Fashion Craft"

MODELES CHICS A LA MODE. – TISSUS DE CHOIX.

Dans les teintes désirées.

Venez voir le vôtre.

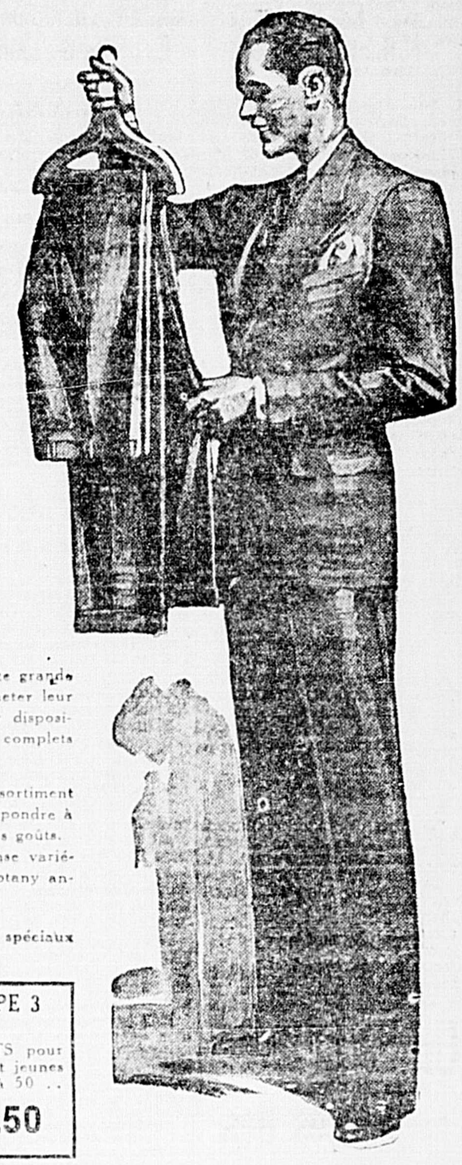

UNE VENTE SPECIALE

Complets de haute confection pour hommes et jeunes gens.

VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Pour donner à ceux qui n'ont pu bénéficier de cette grande vente commencée samedi dernier, l'avantage d'acheter leur complet pour la procession, nous mettons à leur disposition le plus grand et le plus bel assortiment de complets de Haute-Confection que l'on puisse désirer.

De nouvelles lignes ont été ajoutées à notre assortiment déjà considérable et nous sommes en mesure de répondre à toutes les demandes, quelque soit votre taille ou vos goûts. Fins worsted et Tweeds importés dans une immense variété de patrons et couleurs. Les meilleures serges Botany anglaises, bleu-marine, grises ou noires.

Tailles pour hommes et jeunes gens et modèles spéciaux pour hommes corpulents.

GROUPE 1	GROUPE 2	GROUPE 3
COMPLETS pour hommes et jeunes gens, 34 à 50 ..	COMPLETS pour hommes et jeunes gens 34 à 50, ..	COMPLETS pour hommes et jeunes gens, 34 à 50 ..
$29.50	$15.00	$20.50

Marchandises à la verge

Soie rayon imprimé, pour	.59	Ottaman tout laine, pour	.79
Crêpe plat, pour	.89	Cretonne, pour	.19
Broadcloth imprimé, pour	.49	Soie fugi, pour	.43

Spécial Vendredi A. M.

Toile à rouleaux, 4 pour	.25	Jersey tout laine, pour	$1.99
Toile à nappe, blanche, pour	.49	Jersey laine et soie, pour	$1.99

ROBES D'ETE

Confection pour dames

Groupe intéressant de robes de crêpe, grand choix de modèles, nuances et tailles. Marchandises nouvellement reçues, Prix	$4.50
Imperméables en jersey, qualité exceptionnellement bonne, dans les tons drab.	$8.90
Imperméables en cuirettes, différentes doublures en chamoisette, Spécial	$9.90
10 douzaines de parapluies, couleurs assorties. Pour	$1.29

EPICERIE

GRUAU avec cadeau, pour	.35	POIRE, la boite pour	.18
SIROP, extra fancy, le gallon pour	.57	PECHES, la boite pour	.23
TOMATES, 2 boites pour	.25	CHIPSO, 2 paquets pour	.45
SARDINES, 4 boites pour	.25	OLIVES, gros bocal, pour	.35
POIS VERT, la boite pour	.15	MOUTARDE, gros baril, pour	.29
VI-TONE, la boite pour	.55	MARINADES, gros bocal, pour	.42
FEVES en canne, la boite pour	.15		

RIVERIN & PERRON

Rue Bossé—Chicoutimi-Ouest—Tél. 684

LA DISTRIBUTION DES PRIX DANS NOS ÉCOLES

A l'Acad. Commerciale

Distribution des prix.

Distribution des prix à l'Académie Commerciale des Frères Maristes, Chicoutimi, P. Q., 21 juin 1930.

10 PREMIERS ELEVES DE CHAQUE CLASSE.

COURS PREPARATOIRE

MM. Romuald Frenette, Jean-Joseph Truchon, Jean-Paul Roy, Robert Quenneville, Rémi Tremblay, A. Laferrière, Jean-Joseph Pedneault, Léon-Maurice Tremblay, Jean-Marie Lamarre, René Poitras.

1ère ANNEE B

MM. Paul-Antoine Ouellet, Henri Tremblay, Bernard Boivin, Benoit Pagé, Georges Savard, Antonio Lavoie, Maurice Lagacé, Antonio Jobin, Jean-Charles Paradis, Gaston Girard.

1ère ANNEE A

MM. Lucien Blackburn, Philippe Pedneault, Benoit Tremblay, Laurent Gaudreault, Robert Tremblay, Joseph Bonneau, Toussaint Larouche, Arthur Pettersen, Diego Lavoie, Guy Carrier.

2ième ANNEE

MM. Roland Gravel, Bertrand Grimard, L.-Henri Harvey, Vincent Laferrière, J.-Marie Pedneault, G.-Ernest Lessard, J.-Jacques Desbiens, E. Charest, Albert Fortier, Torkil Roseorn.

3ième ANNEE B

Roméo Côté, Pierre-Eugène Gaudreault, Ovila Pedneault, Raymond Doucet, Roméo Hudon, Azarias Boucher, Léon-Paul Boivin, Laurent Carrier, Georges-Henri Gagnon, Paul Bélanger.

3ième ANNEE A

Fernand Leclerc, Wilfrid Desbiens, Paul-Emile Gaudreault, Paul-Emile Bouchard, Roméo Langevin, Georges-Henri Boivin, Guy Beaulieu, Gérard Harvey, Léon-Georges Pedneault, V. Lachance.

4ième ANNEE B

MM. Gordon Rosenorn, Lucien Harvey-Emilien Cubaynes, Raymond Tremblay, Léon-Maurice Potvin, M. Gilbert, Donat Simard, Roland Pettersen, Paul-Eugène Truchon, Jean-Eudes Duchesne.

4ième ANNEE A

MM. Joseph Tremblay, Jacques Ouellet, Charles-Auguste Couture, P. Gingras, Marcel Belley, Jean-Baptiste Gagnon, Léonard Tremblay, Eugene Roberge, Lucien Savard, Charles-Ed. Bastien.

5ième ANNEE B

MM. Philippe-Auguste Claveau, S. Girard, Jules-Ernest Barette, Charles-Eugène Gagnon, Maurice Morin, Jean-Marie Larouche, Léonidas Tremblay, André Tremblay, Aurèle Girard, Rodrigue Bolduc.

5ième ANNEE A

MM. Léonidas Tremblay, Benoit Dumais, Charles-Eugène Garant, W. Larouche, Marius Gauthier, Rosaire Boivin, Gaston Carrier, Jules Saulnier, Wilfrid Gauthier, Paul Paradis.

6ième ANNEE

MM. Jean-Louis Delisle, G.-Léon Gauthier, L.-Paul Desbiens, J.-Henri Martin, Lucien Gauthier, P.-Emile Larouche, Gérard Simard, Robert Truchon, Victor Leclerc, Lucien Truchon.

7ième ANNEE

MM. Ludger Maltais, Eudore Gagnon, Henri Blackburn, Gérard Gauthier, Joseph-J. Gagnon, Raymond Lévesque, Adélard Garant, Jacques Carrier, Louis P. Dutil, René Tremblay.

8ième ANNEE

MM. Jean-Maurice Ouellette, Marc Gingras, Marcel Tremblay, Raymond Demers, Olivier Tousignant, Jean-P. Saulnier, Gilbert Moffatt, Edgar Bouchard, Paul Ouellette, Olivier Fortin.

PRIX D'ASSIDUITE

A la liste des noms publiée lundi dernier, il faut ajouter MM. Rodrigue Bolduc, Marcel Allard et Romuald Frenette.

DIPLOMES

6ième ANNEE

DIPLOMES D'ECRITURE

MM. David Bittner, Edgar Boudreault, Maurice Couillard, Léon-P. Desbiens, Georges Duhaime, Georges-Léon Gauthier, Robert Grenier, Victor Leclerc, Benoit Octeau.

7ième ANNEE

DACTYLOGRAPHIE

DIPLOME PRIMAIRE

MM. Louis-Philippe Dutil, Eudore Gagnon, Adélard Garant, Gaston Maltais, Lorenzo Boivin.

STENOGRAPHIE

DIPLOME DE CORRESPONDANCE

MM. Henri Blackburn, Jacques O. Carrier, Jean-M. Delcambre, Louis-Philippe Dutil, Eudore Gagnon, Joseph-J. Gagnon, Adélard Garant, G. Gauthier, Léopold Lagacé, Roland Lamarre, Raymond Lévesque, Ludger Maltais, Gaston Maltais, Paul-H. Morin, Edgar Simard, René Tremblay.

8ième ANNEE

DACTYLOGRAPHIE

DIPLOME SPECIAL N. T. and S. T.

Jean-Maurice Ouellette, Marcel Tremblay, Gilbert Moffatt, Olivier Tousignant, Jean-Paul Saulnier, Ls-Joseph Tremblay.

DIPLOME INTERIMAIRE

Paul Ouellette, Edgar Bouchard, Raymond Demers, Olivier Fortin, Ls-Henri Gagnon, Marc Gingras, Jean-Joseph Vachon.

DIPLOME PRIMAIRE

Rodrigue Lépine, Laurent Pagé, Benoit Talbot.

STENOGRAPHE

DIPLOME SCOLAIRE

Jean-Maurice Ouellette, Gilbert Moffatt, Marcel Tremblay, Olivier Tousignant, Paul Ouellette.

DIPLOME DE CORRESPONDANCE

Elzéar Dallaire, Benoit Talbot.

DIPLOME DE FIN D'ETUDES COMMERCIALES

MM. Jean-Maurice Ouellette, Marc Gingras, Marcel Tremblay, Raymond Demers, Olivier Tousignant, Jean-P. Saulnier, Gilbert Moffatt, Edgar Bouchard.

Au Couv. de Pt.-Alfred

Port-Alfred, 27. — D. N. C. — DISTRIBUTION DE PRIX AU COUVENT DE PORT ALFRED

Vendredi, le 20 juin.

La distribution des prix des prix au Couvent des Rvdes Soeurs du Bon Conseil de Port-Alfred, a été présidée par M. le Curé Gravel, M. le notaire Pouliot était aussi présent. De jolis prix d'honneur ont été donnés ainsi que plusieurs médailles.

Voici la liste des prix d'honneur:

PRIX SPECIAUX

Cours complémentaire.

Aux quatre élèves finissantes de la 8e Année: une couronne offerte par M. le curé Gravel.

Mlles Annette Jean, M.-Germaine Gravel, Germaine Bilodeau, et Julienne Gauthier.

Excellence— 8e Année:— Médaille d'or offerte par Monsieur le Dr Simard, président de la Comm. Scolaire, à Mlle Antoinette Massé.

Excellence— 7e Année:— $5.00 en or, offert par M. Eugène Bergeron, Surintendant des Usines, à Mademoiselle Albertine Anctil.

Excellence— 6e Année:— Volume de luxe, offert par Monsieur Georges Martin, maire, à Mlle Marguerite St-Hilaire.

Catéchisme:— médaille d'or, offerte par M. le curé Gravel à Mlle Annette Jean.

Piété, assiduité à la messe quotidienne:— $5.00 en or, offert par M. le vicaire Az. Tremblay, à Mlle Emma Legendre.

Philosophie:— 1er prix: un volume de luxe, offert par M. Théophile Jalbert, à Mlle Germaine Bilodeau.

2ième prix:— un volume offert par M. Marcel Boucher, chef de police à Mlle Marie-Germaine Gravel.

Pédagogie,— 1er prix: Médaille d'or, offerte par par M. Joseph Lévesque marchand, à Mlle Germaine Bilodeau.

2ième prix:— un volume, offert par M. Simon Larouche, à Mlle Annette Jean.

Littérature:— volume offert par M. Arthur Gobeil à Mlle Antoinette Massé.

Composition:— Un volume offert par M. Victor Boily, à Mlle Albertine Anctil.

Instruction religieuse:— un volume offert par M. Edgar Durant à Mlle Julienne Gauthier.

Hist.-Sainte:— Un volume par M. le Dentiste Richard, à Mlle Pierrette Tremblay.

Hist.-Générale:— un volume offert par M. le notaire Pouliot, à Mlle M.-Germaine Gravel.

Français:— 1er prix un volume par M. J.-Baptiste Paradis, à Mlle Antoinette Massé.

2e prix:— un volume par M. le Dentiste Richard, à Mlle M.-Germaine Gravel.

3e prix:— un volume, Commission Scolaire à Mlle Albertine Anctil.

Arithmétique:— 1er prix un volume par M. Albert Chayer, Gérant de la Banque Canadienne Nationale, à Mlle Julienne Gauthier.

2e:— un volume offert par M. le Dr Oscar Pelletier, à Mlle Germaine Bilodeau.

Géométrie:— un volume offert par la Commission Scolaire, à Mlle Antoinette Massé.

Comptabilité:— Un volume par M. Réné Berti, à Mlle Antoinette Massé.

H. du Canada:— 1er Prix offert M. le notaire Pouliot à Mlle Antoinette Massé.

2e prix:— un volume offert par M. Dalmas Bouchard, à Mlle M.-Germaine Gravel.

Géographie:— un volume, Commission Scolaire, à Mlle Emma Legendre.

Dessin:— un volume, Commission Scolaire, à Mlle Marguerite St-Hilaire.

Monnaie scolaire:— Un volume par M. Armand Bergeron, à Mlle Emma Legendre.

Anglais:— 1er prix:— un volume Comm. Scolaire, à Mlle Emma Legendre.

2e prix:— Mlle Pierrette Tremblay.

Section ménagère:— volumes par la Comm. Scolaire, à Mlles Annette Jean, Antoinette Massé, Albertine Anctil, Emma Legendre, Lucienne Bergeron, Marguerite St-Hilaire Jeannette Fortier, Annette Tremblay.

Application constante:— Volumes par M. l'Inspecteur Rochefort à Mlles Antoinette Massé, Annette Jean, Julienne Gauthier, Lucienne Bergeron, Marguerite St-Hilaire, Jeannette Fortier Germaine Gravel, Pierrette Tremblay.

Exactitude aux devoirs journaliers:— un volume de luxe, offert par M. le Dentiste Roy à Mlle Annette Jean.

Conduite et Politesse:— un Missel Vespéral "édition de luxe, offert par M. Albert Riverin, à Mlle Albertine Anctil.

Etude à domicile:— $2.50 en or, offert par M. Eclde Tremblay, à Mlle Marguerite St-Hilaire.

Bonne tenue:— volume, Commission Scolaire à Mlle Pierrette Tremblay.

Ordre et propreté:— Commission Scolaire à Mlle Lucienne Bergeron.

Cours supérieur, Cinquième Année:

Instruction religieuse:— volume donné par M. le curé Gravel à Mlle Marie-Reine Dallaire.

Excellence:— volume donné par M. le Dr Simard, président de la Commission Scolaire, à Mlle M.-Reine Dallaire.

Français:— Commission Scolaire, à Mlle Marie-Reine Dallaire.

Arithmétique:— 1er prix Commission Scolaire, à Mlle Gilberte Riverin.

2e prix, volume donné par M. le Dentiste Richard, à Mlle Gertrude Côté.

H. du Canada:— volume donné par M. le notaire Pouliot, à Mlle Cécile St-Hilaire.

Géographie:— 1er prix. C. S. à Mlles Mariette Bérubé.

2e prix C. S. à Mlle Jeannette Tremblay.

Conduite:— C. S. à Mlle Marguerite Beaulieu.

Piété:— C. S. à Mlle Laurette Simard.

Ordre et Propreté:— C. S. à Mlle Gilberte Riverin.

Dessin:— C. S. à Mlle Jeannette Tremblay,

Politesse:— C. S. à Mlle M.-Reine Dallaire.

Bonne tenue:— C. S. à Mlle Cécile St-Hilaire.

Progrès marquant:— C. S. à Mlle M.-Reine St-Hilaire.

Application constance, volumes donnés par M. l'Inspecteurs Rochefort à Mlles Yvonne Lessard, Rita Guérin, Mariette Bérubé, Gertrude Côté, Suzanne Dufour, M.-Ange Bouchard, Lucile Levesque.

Section ménagère:— Mlles M.-R. Dallaire, Cécile St-Hilaire, Pâquerette Tremblay, Gilberte Riverin, Gertrude Côté, Laurette Simard,, Rita Guérin, Marie-Ange Bouchard.

Anglais:— 1er prix Chapelet monté en or offert par Mlle Lupiens, institutrice, à Mlle Cécile St-Hilaire.

2e prix Comm. Scolaire, à Mlle Gertrude Côté.

3e prix: Comm. Scolaire, à Mlle Yvonne Lessard.

COURS MOYEN

QUATRIEME ANNEE

Excellence Commission Scolaire, Mlle Judith Lavoie.

Instruction religieuse: Commission Scolaire. Bernadette St-Hilaire.

Conduite et Politesse: Commission Scolaire, Marie Roy.

Composition: Commission Scolaire: Alma Girard.

Grammaire: Commission Scolaire, Judith Lavoie.

Dictée française: Commission Scolaire: Eliette Vaillancourt.

Analyse: Commission Scolaire: Julia Brassard.

Arithmétique: Commission Scolaire, Eliette Vaillancourt.

Histoire: Commission Scolaire: M.-France Simard.

Géographie: Commission Scolaire, Judith Lavoie Noël.

Progrès: Commission Scolaire, Claire Tremblay.

Monnaie Scolaire: Commission Scolaire: Julia Brassard.

Bonne tenue: Commission Scolaire, Judith Lavoie.

Ordre et propreté: Commission Scolaire: Julia Brassard.

Piété: assiduité à la messe quotidienne: M.-France Simard.

Application constante: volumes donnés par M. l'Inspecteur Rochefort à:

Mlles Judith Lavoie Noël, Eliette Vaillancourt, Julia Brassard, M.-F. Simard, Bernadette St-Hilaire, Aliette Levesque, Claire Tremblay, M.-M. Tremblay, Doris Kennedy.

Section ménagère: Commission Scolaire à Mlles Eliette Vaillancourt, Aliette Levesque, Rose-Alma Girard, Julia Brassard, Judith Lavoie Noël, Marthe Côté.

Anglais: 1er prix—Mlle Doris Kennedy. 2e prix—Mlle Thérèse Bergeron.

1—Concours spécial d'apologétique donné par M. James Whitaker, président de la Commission Scolaire d'Arvida, 1er prix—une médaille d'or à Mlle M. Germaine Gravel. 2e prix—un volume à Mlle Antoinette Massé.

2—Composition spéciale sur la fête des arbres; par l'Honorable Mercier, ministre des Terres et Forêts, une médaille d'or; Mlle Julienne Gauthier.

3— Concours spécial. donnés par la Maison Dupuis et Frères, Montréal, 2 médailles de bronze à Mlles Germaine Bilodeau et Albertine Anstil.

4—Prix spécial: pour la fidélité à porter le costume règlementaire: $3.00 offertes par M. Dan Kennedy à Mlles Emilienne Laberge, 1ère classe; Lucile Lévesque, 2e classe; Gertrude Brassard, 3e classe. Une médaille de Scapulaire offerte par une mère de famille à Mlle Gertrude Boulianne, 4e classe.

5—Concours spécial donné par la Maison-Mère des Soeurs de N.-Dame du Bon-Conseil à toutes les maisons de l'Institut, 2e prix, mérité par le Couvent de Port-Alfred, "Missel et Vesperal", edition de luxe, tiré au sort et gagné par Mlle Julienne Gauthier.

Musique: 1er prix: $2.50, par Mlle Juliette Gobeil professeur au Couvent à Mlle Marg. Janelle.

A l'Ecole Normale

Prixspéciaux.

Prix du Prince de Galles, médaille de bronze à l'effigie de Son Altesse, offerte à l'élève du cours supérieur qui a obtenu le premier rang à l'examen final, mérité par Mlle M.-Paule Bouchard.

Prix d'honneur, médaille d'argent à l'effigie de l'hon. Georges Carroll, offerte par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec à l'élève du cours élémentaire qui a obtenu le premier rang à l'examen final, mérité par Mlle Rose-Hélène Larouche.

Premier prix de pédagogie theorique et pratique, prix Delâge, médaille d'argent à l'effigie de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique, mérité par Mlle M.-Paule Bouchard.

Premier prix de bonne conduite, médaille d'or, offerte par M. le Principal de l'Ecole normale, mérité par Mlle Béatrice de Launière.

Prix spécial d'enseignement, médaille d'or offerte par M. Augustin Girard, professeur à l'Ecole normale, mérité par Mlle M.-Emilie Gagné.

Premier prix d'excellence au cours supérieur, médaille d'or, offerte par le révérend M. Ulric Bouchard, curé de l'Anse St-Jean, mérité par Mlle M.-Paule Bouchard.

Prix spécial d'excellence, médaille d'or, offerte par Mgr le curé de la cathédrale, Vicaire général et administrateur du diocèse, mérité par Mlle Yvette Bouchard.

Prix spécial d'excellence, médaille d'or, offerte par M. le Chevalier Dubuc, député de Chicoutimi à la Chambre des Communes, méritée par Mlle M.-Paule Bordeleau.

Prix spécial d'excellence, médaille d'or, offerte par M. Gustave Delisle, député de Chicoutimi à l'Assemblée législative, mérité par Mlle Yvonne Gauthier.

Premier prix d'excellence au cours élemenaire de seconde année, médaille d'or, offerte par Mme F.-X. Gosselin, méritée par Mlle Rose-Hélène Larouche.

Médaille argent-or décernée par le Dominion College pour grand succès en musique, méritée par Mlle M.-Paule Bordeleau.

Prix de cinq piastres, consistant en deux médailles d'argent, offertes par le révérend M. J.-B. Martel, curé de Ste-Anne, méritées: pour travail et succès par Mlle Stella Renaud, et pour second prix d'excellence au cours de seconde année par Mlle Berthe Bergeron.

Prix spécial de bonne éducation, volume de grand luxe, offert par Mgr le grand vicaire, Maurice, mérité par Mlle M.-Paule Bouchard.

Prix spécial de bonne éducation, volume de grand luxe, offert par Mgr le grand vicaire Maurice, mérité par Mlle Thérèse Simard.

Second prix d'excellence au cours supérieur, volume de grand luxe, offert par M. le chanoine Lemieux, ancien curé de Ste-Anne, mérité par Mlle M.-Emilie Gagné.

Premier prix d'enseignement, volume de grand luxe, offert par la révérende Mère St-Eugène, Supérieure générale du Bon-Pasteur de Québec, mérité par Mlle Béatrice de Launière.

Premier prix d'économie domestique, volume de luxe, offert par la révérende Mère Directrice de l'Ecole Normale de Chicoutimi, mérité par Mlle M.-Paule Bouchard.

Prix spécial de pédagogie, volume de grand luxe, offert par M. le docteur Adélard Riverin, médecin de l'école normale, mérité par Mlle Yvette Bouchard.

Prix spécial de politesse, volume de grand luxe, offert par M. le docteur Riverin, mérité par Mlle Yvonne Gauthier.

Premier prix d'excellence au cours de seconde année, volume de grand luxe, offert par M. Arsène Dionne, voyageur de commerce, de St-Georges de Beauce, mérité par Mlle Rolande Girard.

Prix spécial d'application et succès, volume de luxe, offert par M. le chanoine Frénette, procureur de l'évêché, mérité par Mlle Rolande Gagnon.

Premier prix de philosophie et apologétique, volume de grand luxe, offert par M. le chanoine Frénette, mérité par Mlle Georgette Tremblay.

Prix spécial d'excellence au cours de brevet élémentaire, volume de grand luxe, offert par le révérend M. Joseph Allard, curé de Notre-Dame de Laterrière, mérité par Mlle Paulette Lavoie.

Premier prix d'excellence au cours de 1ère année, volume de grand luxe, offert par la maison Gagnon et Frère, mérité par Mlle Cécile Blackburn.

Second prix d'excellence au cours élémentaire de seconde année, volume de grand luxe, offert par la maison Gagnon et Frère, mérité par Mlle Lucia Dumais.

Prix spécial de mathématiques, volume de grand luxe, offert par la Banque Canadienne Nationale, mérité par Mlle Rose-Hélène Larouche.

Prix spécial de politesse, volume de grand luxe, offert par la maison Gagnon et Frère, mérité par Mlle Valérie Boudreault.

Prix spécial de pédagogie théorique et pratique, volume de luxe, offert par M. le chanoine Lemieux, ancien curé de Ste-Anne, mérité par Mlle Cécile Tremblay.

Prix spécial de littérature, offert par M. Aimé Girard, secrétaire-trésorier de Laterrière, mérité par Mlle M.-Emilie Gagné.

Prix spécial d'application et succès, offert par M. le curé de Laterrière, mérité par Mlle Antoinette Collard.

Pièce d'or de deux piastres et demie, offerte par une amie de l'éducation, méritée pour anglais par Mlle M.-Paule Bordeleau.

Pièce d'or de deux piastres et demie, offerte par M. Didier Michaud, de la maison Michaud et Perron, de Jonquière, méritée pour succès général par Mlle Cécile Michaud.

Prix spéciaux d'enseignement religieux, offerts par l'Ecole normale: trois chapelets montés en or et une petite médaille d'argent, mérités: au cours supérieur par Mlle Béatrice Tremblay; au cours élémentaire de seconde année, section "A" par Mlle Gertrude Lavoie; Section "B" par Mlle Eva Larouche; au cours élémentaire de première année par Mlle M.-Cécile Tremblay.

Prix spécial offert par la Société du Parler français de Québec, mérité *ex aequo*: pour bon langage par Mlle Béatrice de Launière; pour jetons par Mlle Isabelle Gagnon.

Quatre beaux volumes offerts par M. Omer Blais, de Chicoutimi, décernés à: Mlles Cécile Bergeron pour succès général; Bertha Brassard pour Histoire du Canada; Gérardine Fortin pour bonne conduite et Thérèse Maltais pour jardins scolaires.

Prix spécial de déclamation, volume offert par M. le Principal, mérité par Mlle M.-Emilie Gagné.

Prix spécial de chant, volume offert par M. le Principal, mérité par Mlle Berthe Harvey.

Prix spécial de dessin, volume offert par M. le Principal, mérité par Mlle Eugénie Potvin.

Prix spécial de musique sacrée, volume offert par M. le Principal mérité par Mlle Alida Gauthier.

Prix spéciaux de jardins scolaires, services particuliers récompensés par M. le Principal: beaux volumes offerts à Mlles Jeanne d'Arc Martel, Yvette Morin, M.-Cécile Tremblay, Germaine Harvey et Cécile Lavoie.

Beaux volumes offerts par la révérende Mère Directrice de l'Ecole Normale, mérités par: Mlles Lucienne Perron pour grand succès en piano et Berthe Harvey pour art culinaire.

Beaux missels offerts par une amie de l'éducation mérités par Mlles Yvonne Gauthier pour jardins scolaires et Berthe Bergeron pour horticulture.

Prix spéciaux de mathématiques offerts par la révérende Mère Directrice de l'Ecole normale, décernés au cours supérieur à Mlle Georgette Bouchard, au cours élémentaire, de deuxième année, section "B" à Mlle Rosa Bouchard, au cours élémentaire de première année à Mlle Thérèse Maltais.

RIVERBEND

Riverbend, D. N. C. — A 5 h. 45 du matin, le 18 courent, les pompiers de cette ville étaient appelés à la résidence de M. J.-K. Wilson, située sur le chemin des usines.

Le feu s'était déclaré entre les Les lambris et les murs furent détruits. Pour combattre les flammes, les pompiers durent demolir une partie de l'escalier. Trois extincteurs furent employés pour éteindre le feu. Le chef Bennett et ses hommes méritent des félicitations pour leur beau travail.

Riverbend, 27. — D. N. C. — MM. J. M. Sears et Georges Lamothe de Chicoutimi étaient de passage en cette ville lundi dernier, en route pour Dolbeau.

Mlles. Dorothea et Eleanor Copas, qui ont passé une semaine de vacances au "Staff House", sont retournées chez elles à Montréal. Pour le retour, les demoiselles Copas descendirent le Saguenay prenant le bateau à Port-Alfred.

Jeudi dernier de 2 à 3h. de l'après-midi, les hédecins de l'Unité Sanitaire du Lac St-Jean administraient la troisième inoculation contre la diphtérie aux enfants.

M. Coote N. Shanly, gérant de la Ville, est en vacances pour deux semaines. M. Shanly se rendra pendant ce temps à Québec, à Montréal et dans les Cantons de l'Est.

Dimanche après-midi, le club local de football gagnait par 2 à 1 contre le club d'Arvida.

M. et Mme. Gordon Sissons se rendirent en automobile à Roberval, avec quelques amis, dont :M. William Kay, George Speage, C. C. Smith et Mlles. Dorothea et Eleanor Copas.

Dimanche dernier, un certain nombre d'amateurs de cette ville se rendait à l'Ile Maligne, pour assister à la partie de baseball, jouée entre le Dolbeau et l'Ile Maligne. Le score fut de 10 à 4 en faveur de ce dernier.

L'école protestante de cette ville fermait ses portes le 20 courant pour les vacances de l'été.

AUX EBOULEMENTS

Eboulements, 27. (D. N. C.)

VA-ET-VIENT

Madame Prospère Synott, médecin, qui est venue passé un mois à sa vieille résidence, est retournée à Montréal accompagnée de son fils M. G.-Henri Synott:

M. l'abbé Gagnon était de passage ici il y a quelques jours.

La procession de la fête-Dieu a eu cette année malgré le pluie qui menaçait depuis plusieurs jours. Le reposoir était érigé chez M. Zoël Tremblay.

DISTRIBUTION DES PRIX

Le 22 juin, a eu lieu la distribution des prix au couvent St.-Joseph. Il y eut de beaux chants, de la musique,, des récitations. La séance était présidée par notre dévoué curé, M. l'Abbé Joseph Calixte Tremblay, assisté de son collaborateur M. le vicaire Adélard Larouche. La fin de la séance M. le curé adressa la parole à toute l'assemblée félicitant nos bonnes religieuses du travail accompli demandant aux parents de continuer ce travail et souhaitant à tous bonnes vacances.

LE RETOUR

Nos élèvres étudiant au Séminaire de Chicoutimi nous sont revenus tous contents de voir encore une année de labeur terminée;

Plusieurs de nos voyageurs arrivent de côté et d'autes.

Mlle. Rina Tremblay et sa soeur de Limoilou sont en promenade pour une quinzaine chez leurs parents et amis.

FUNERAILLES

Ces jours derniers ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de M. Thomas Tremblay décédé à l'âge de 78 ans. Les Porteurs étaient MM. Joseph et Albert Tremblay, fils du défunt, MM. Arthur Tremblay, Joseph Tremblay et Albert Tremblay. Le deuil était conduit par M. Augustin Tremblay, et une foule de parents et d'amis.

Sault au Mouton

Sault Au Mouton, 27. (D. N. C.)

VA-ET-VIENT

M. et Mme. Albert Côté et leur fillette, Georgette sont partis pour faire le tour de la Gaspésie et Lac St.-Jean. M. et Mme. John Trembblay de Portneuf les accompagnent.

M. et Mme. Raymond Côté, de Tadoussac, étaient en visite chez leurs parents le 8.

M. W.-R. Charlton est allé à Tadoussac et Chicoutimi le 15.

Mrs. Guilmette et Bouchard, ingénieurs forestiers de Québec, étaient de passage ici le 15.

M. Napoléon Bouchard, de Malbaie, passe quelques temps ici. Il se rend dans le bois où il construit un campement pour l'usage des ingénieurs forestiers.

M. Paul Tremblay, du Sacré-Coeur, passe quelques temps ici.

M. Edgar Harrey, de Taoussac, était ici le 21.

M. Frs, Lavoie est allé à Portneuf le 20.

M. Antonio Souey est allé à Escoumins le 20.

(Suite à la 2ème page)

La saveur de l'Orange Pekoe "SALADA" est sans contredit la plus délicieuse

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE F 749

'Tout frais des plantations'

Comme

ils sont appétissants quand il fait chaud! Un bol de croustillants Flocons de Maïs Kellogg, avec du lait ou de la crème. Comme ils sont hygiéniques! Car les Kellogg sont extrêmement faciles à digérer. Ils contribuent réellement à vous

rafraîchir !

FLOCONS DE MAIS

Kellogg's

* Toujours frais, comme au sortir du four dans des enveloppes intérieures de waxtite cachetées. Dans toutes les épiceries.

DU NOUVEAU

Ventes de Chapeaux

Dames, Demoiselles et Fillettes

de 10 à 20% de réduction

pour cette semaine.

Tout notre stock de chapeaux pour dames, demoiselles et fillettes, subira une diminution de 10 à 20 p.c. suivant la qualité des chapeaux. — Les dames sont cordialement invitées à nous rendre visite afin de profiter de nos bas prix. Il est de votre avantage de venir dès à présent, la quantité est limitée.

1 douzaine de panamas blancs pour hommes et jeunes gens, assortis de grandeurs. Spécial pour 5 jours, du 27 juin au 2 juillet.

50% d'escompte. — Profitez-en

ATTENTION MESSIEURS

25 HABITS

grises, carreautées, rayées, assorties de couleurs et de grandeurs, modèle anglais, jolis patrons, escompte 25 p.c., durant 5 jours seulement, du 27 juin au 3 juillet. Hâtez-vous et faites votre choix de suite.

STORAGE

Apportez-nous votre manteau, il sera protéger contre le feu et les mites.

163, Racine Tel. 428

J.-R.-L. BILODEAU

163, Racine Tel. 428

Commerce et Finances

DIVIDENDES

Montréal, 27. — S. P. C. —Dividendes déclarés hier:

Steel Co. of Canada Ltd.: 43¾ sous par action et actions privilégiées, 43¾ sous par action pour le trimestre finissant le 30 courant, payable le 1er août, sur les actions enrégistrées le 7 juillet;

Hillcrest Collieries Ltd., actions ordinaires, 1½ pour cent et actions privilégiées 1¾ pour cent, payable le 15 juillet sur les actions enrégistrées le 30 courant;

Penmans Ltd., $1.00 par action payable le 15 août sur les actions enrégistrées le 5 août et 1¾ pour cent pour les actions privilégiées enrégistrées le 21 juillet, payable le 15 août, ces deux dividendes étant pour le trimestre finissant le 31 juillet;

Dome Mines Ltd., 25 sous payable le 21 juillet sur les actions enrégistrées le 30 courant;

Belding Corticelli Ltd:, actions privilégiées, 1¾ pour cent payable le 15 septembre sur les actions enregistrées le 30 août;

Can. Foreign Investment Corp., actions privilégiées, 2 pour cent, payable le 2 juillet sur les actions enrégistrées le 26 courant.

La Saint-Jean-Baptiste

(Suite de la 5ème page)

le et l'éducation chrétienne des enfants.

Nous avons vu des mères de famille monter la garde à leurs écoles pour les conserver à leurs enfants.

Oui, si nous devons être fiers de saluer des ch... ens: Lotbinière, Papineau, Béda... Lafontaine et Cartier, si nous pouvons saluer Landry, Belcourt et Genest, nous devons être fiers d'applaudir devant le geste de courage de nos mères Canadiennes-françaises de l'Ontario. Oui, si nous avions des hommes dans ce temps-là, nous en avons encore aujourd'hui et nous en aurons encore tant que nous en resterons dignes, en resterons ce que la Providence a voulu que nous soyons Catholiques et Français toujours.

Maintenant, je veux vous parler du Travail du Dimanche.

Tout le monde le constate, la majorité des gens le déplore, les ouvriers en souffrent, l'Eglise le considère avec inquiétude.

Lorsque Mgr Lapointe, il y a quelques années, jetait le cri d'alarme à la semaine sociale d'Ottawa, lorsque l'école sociale populaire, reproduisait ce discours d'avertissement, lorsque les journaux donnaient encore à ce sage exposé de la situation la publicité que l'on sait, lorsque l'épiscopat canadien publiait son mandement collectif dans nos Eglises, lorsque encore on formait dans toute la Province des ligues du dimanche, on aurait pu croire que cette plaie serait bientôt guérie. Malheureusement il faut bien l'admettre, le mal n'a pas diminué beaucoup s'il a diminué un peu. On continue à travailler le dimanche au scandal des gens et au mépris de la loi. Eh bien, je lance le cri d'alarme de l'ouvrier.

La profanation du dimanche menace l'ordre social Chrétien dans sa base. Elle s'attaque au commandement le plus impératif du décalogue. Vous avez entendu parler les évêques. Vous avez entendu parler les prêtres, vous avez connu l'opinion de quelques journalistes, vous avez pu voir dans nos meilleurs journaux des chroniques sur nos dimanches chrétiens.

J'ai voulu mêler la voix de l'ouvrier à ces voix autorisées; la conscience des ouvriers est entamée déjà.

On travaille le dimanche dans l'industrie, des cies d'exploitation de lieux d'amusements font travailler des centaines d'ouvriers le dimanche. On s'amuse le dimanche sans mesure en un mot, on n'observe plus le dimanche comme nos pères l'observaient et comme on devrait l'observer. C'est une annomalie dans la catholique Province de Québec. C'est un scandale qui a trop longtemps duré. Il faut qu'un organisme nouveau soit créé. Au nom de cette merveilleuse survivance de la race dans la foi, je demande au Gouvernement de venir à notre aide et sérieusement cette fois et plus haut que ça encore, je demande à la St Jean-Baptiste, notre patron, que nous fêtons aujourd'hui, de nous donner une solution efficace.

Il saura bien protéger la foi de notre peuple.

LES DOMMAGES CAUSES PAR UN INCENDIE

Ponteix, Sask., 27. — S. P. C. — De bonne heure hier matin, les clients de l'Hôtel Ponteix, à demi-suffoqués par les flammes, réussirent à échapper à la mort, lorsque l'établissement fut détruit par un incendie. Les dommages sont évalués à $90,000. Trois magasins furent également dévorés par le feu. Les clients de l'hôtel perdirent tous leurs effets personnels.

A CHALON-SUR-SEINE

Paris, 17. — Mardi s'est ouverte à Châlon-sur-Seine une foire qui durera jusqu'au 30.

UNE NOUVELLE CANDIDATURE DANS LAURIER-OUTREMONT

Montréal, 27. — On annonce une nouvelle candidature dans Laurier-Outremont: M. Lyon W. Jacob, c. r., avocat de Montréal, ex-échevin du quartier Saint-Louis, se présentera comme libéral-protectionniste. Il fera la lutte aux deux candidats officiels, M. Joseph Mercier, libéral, et M. J.-E.-C. Bumbray, conservateur.

M. Jacob ouvrira son comité d'ici à quelques jours.

EXPOSITION

La Haye, 27. — L'exposition des fleurs de La Haye, inaugurée hier, durera jusqu'au 29.

Il n'est pas une maison d'affaires aqui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats——

Chaque Pouce

d'annonce dans le PROGRES vous donnera des profits pour votre commerce.

Un Bureau de Publicité

Des milliers d'illustrations à votre disposition — —

Téléphone 457

Saison des Pélérinages

A Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette. — Démonstration du 29 juin prochain.

PROGRAMME

DIMANCHE 29 JUIN

Solennité extérieure du Sacré-Coeur. Fête des S. S. Apôtres. Clôture solennelle du Jubilée sacerdotal de S. S. Pie XI. Démonstration en l'honneur des SAINTS MARTYRS CANADIENS, au jour même de leur canonisation à Rome. Panégyrique des saints Martyrs par le R. P. S. Lemay, S. J., et vénération de leurs reliques gracieusement offertes au Pèlerinage par le T. R. P. F. X. Bellavance, Provincial des Jésuites.

DIMANCHE 27 JUILLET

Bénédiction des autos et défilé au pied de la Grotte avec consécration à la Vierge du Saguenay. Cérémonie fixée comme de coutume à la solennité de la Bonne Sainte Anne et de saint Christophe, Patron des automobilistes.

JOURNEEE EUCHARISTIQUES

DU LAC-BOUCHETTE

On se souvient que la JOURNEE MARIALE du 15 septembre dernier avait pour but d'étendre à notre région du Saguenay les avantages du Congrès Marial de Québec. Une pensée semblable nous pousse cette année, comme lendemain du Congrès de Carthage, à organiser, non une Journée Eucharistique seulement, mais UNE SERIE DE CINQ JOURNEES, ce qui permettra à un plus grand nombre de pèlerins d'y prendre part, sans être exposés à l'encombrement excessif des foules.

Voici les dates et le programme des discours qui seront prononcés en ces Journée Eucharistiques par des orateurs de circonstance.

a)—DATES

DIMANCHE 13 JUILLET

1ère JOURNEE EUCHARISTIQUE, à l'occasion de la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel et de la dernière Apparition de Marie à Lourdes.

DIMANCHE 3 AOUT

2ième JOURNEE EUCHARISTIQUE,, à l'occasion de la célèbre indulgence de la Portioncule.

Visite officielle de S. G. Mgr Chs. A. Lamarche, évêque de Chicoutimi. Bénédiction solennelle des deux statues en bronze de sainte Véronique essuyant la face de Notre-Seigneur, et de saint Jean, symbolisant la reparation et l'amour, et destinées à compléter la galerie artistique de la Scala Sancta.

DIMANCHE 17 AOUT

3ième JOURNEE EUCHARISTIQUE, en la solennité de l'Assomption de la Très Sainte Viereg et de la Fête Patronale des Acadiens.

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

4ième JOURNEE EUCHARISTIQUE, à l'occasion de la Fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE

Clôture des Journées Eucharistiques.

b)—PROGRAMME DES DISCOURS

Les Congrès Eucharistiques internationaux. Le Congrès de Carthage.

L'Eucharistie et la Sainte Vierge: Notre-Dame du Très Saint Sacrement.

Lourdes et l'Eucharistie.

Le rôle de l'Eucharistie dans les pèlerinages.

La dévotion eucharistique au royaume du Saguenay.

CENTENAIRE MARIAL DE LA

MEDAILLE MIRACULEUSE

L'année 1930 nous convoie à célébrer le CENTENAIRE DE L'APPARITION DE LA SAINTE VIERGE A LA VENERABLE CATHERINE LABOURE et à nous rappeler les extraordinaires manifestations de la Vierge Immaculée depuis un siècle.

C'est le DIMANCHE 5 OCTOBRE en la solennité de Notre-Dame du Rosaire qu'auront lieu au Lac-Bouchette les fêtes de ce Centenaire Marial.

FERMETURE DU PELERINAGE

Dimanche, 2 novembre, en la fête de la Toussaint:

Grand'messe d'actions de grâces pour les bienfaiteurs, pèlerins et amis de l'Oeuvre du Lac-Bouchette.

Lundi 3 novembre, en la fête des morts:

Service solennel pour les bienfaiteurs, défunts du Pèlerinage, spécialement pour le Fondateur, M. l'abbé Elzéar DeLamarre.

RUMEURS D'ELECTION EN ANGLETERRE

Londes, 26 — S. P. C. — Hier, au cours d'une réunion du parti travailliste, le premier ministre MacDonald aurait laissé entendre que des élections générales pourraient avoir lieuu avant longtemps.

Plusieurs journaux du matin commentent cette nouvelle, entre autres le "Daily Herald" organe travaillistе, qui écrit: "Possibilité d'élections générales à l'automne."

"The Mail" écrit: "Avant l'automne".

La déclaration n'est pas précise et semble indiquer une contingence possible, plutôt qu'un espoir.

MIEUX VAUT TARD...

Toronto, 27. — S. P. C. — Après 75 ans de résidence au Canada, Peter Shwab, âgé de 81 ans se faisait naturaliser hier. Il ne songea jamais à devenir un sujet canadien. Le vote de la loi des pensions aux vieillards le fit changer d'avis.

PLUS DE VOYAGEURS SUR LE C. P. R.

Le mouvement des voyageurs sur les trains du Pacifique Canadien, maintenant que la saison du tourisme bat son plein et que les collèges et couvents ont fermé leurs portes pour les vacances d'été, prend des proportions de plus en plus considérables, nous informe M. Paul N. Gingras, agent de district, Service des Voyageurs de cette compagnie.

Plusieurs groupes importants de voyageurs ont utilisé depuis quelques jours le réseau du C. P. R. pour leurs pérégrinations à travers la province. Par exemple, un groupe de 350 représentant de la compagnie d'assurance-vie Lincoln du Hobmsin, actuellement en congrès au Château Frontenac de Québec; environ 250 élèves du collège St-Joseph de Berthierville, dont 200 Franco-américains, qui sont retournés dans leurs foyers pour les vacances; un groupe de 300 représentants d'agences de voyage et de journalistes canadiens et américains qui se sont rendus à Québec pour visiter le nouveau palais flottant du Pacifique Canadien, l'"Empress of Japan"; un groupe de près de 500 voyageurs de Grand'Mère et Shawinigan Falls venu aux Trois-Rivières pour la célébration de la St-Jean-Baptiste; plusieurs trains spéciaux transportant à Québec plus de 1,500 voyageurs, qui se sont embarqués mardi et mercredi sur les paquebots "Empress of Japan" et "Empress of France"; plusieurs voitures spéciales attachées aux convois réguliers pour les élèves des diverses maisons d'éducation situées sur le réseau du C. P. R.; le pèlerinage annuel du diocèse d'Ottawa, comprenant 500 voyageurs, aux sanctuaires de Ste-Anne de Beaupré, du Cap de la Madeleine et de l'Oratoire St-Joseph.

Parmi les groupes importants qui voyageront prochainement sur le C. P. R., il y aura le pèlerinage du diocèse de Joliette à Ste-Anne de Beaupré, le pèlerinage des Zouaves de Shawinigan Falls et de Grand'Mère, aussi à Ste-Anne de Beaupré; le voyage de la chorale de la cathédrale St-Jacques de Montréal, à Toronto et aux chutes Niagara, celui de la chorale de la cathédrale de Sherbrooke à Montréal et au Saguenay.

Un peu plus tard, samedi le 5 juillet, un groupe imposant et fort représentatif de Canadiens-français d'environ une centaine de personnes, quittera Montréal sur un convoi spécial de luxe du Pacifique Canadien pour une randonnée de 21 jours à travers le Canada sous les auspices de l'Université de Montréal et la direction de M. Victor Doré, président de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal.

LA TELEPHONIE DANS LES TRAINS EN MARCHE

Toronto, 27. — Spécial au Progrès. Pour la première fois dans l'histoire du monde un discours a été entendu à un congrès pendant que l'orateur s'éloignait lui-même de la salle à la vitesse de 50 milles à l'heure dans un train du Canadien National. L'auteur de cet exploit est J.-C. Burkholder, ingénieur en chef des télégraphes du Canadien National qui, invité à parler au diner annuel de l'American Institute of Electrician Engineers sur la "Téléphonie dans les trains" trouva plus original de donner une démonstration pratique du sujet et appella M. Sissons, vice-président de l'Institute au téléphone pendant que lui-même fillait vers Montréal, dans le wagon du Canadien National "Saint Peter" dans lequel est installé le téléphone.

A l'heure fixé pour son discours la voix de M. Burkholder se fit entendre à travers le haut parleur installé à la table d'honneur et après quelques mots échangés avec M. Sissons l'ingénieur en chef des télégraphes du Canadien National expliqua le fonctionnement de la téléphonie dans les trains en marche.

Le discours de M. Burkholder fut téléphoné du train et ensuite irradié dans la salle du banquet. Le fait que M. Burkholder est l'inventeur du téléphone dans les trains rendait la démonstration encore plus intéressante.

LE RESULTAT DES EPREUVES DU BACCALAUREAT

Québec, 27. — Les autorités de l'Université Laval ont fait connaitre tard mercredi soir le résultat des épreuves du baccalauréat. C'est M. Jean Turgeon, fils de M. le Commandeur L.-P. Turgeon qui a obtenu la plus forte moyenne de tous les élèves finissants des collèges affiliés à l'Université Laval. Sur un total de 80 points, il en a conservé 78.5 et en physique il a conservé tous ses points, soit 18 sur 18. C'est l'un des plus beaux succès enregistrés dans les annales du vieux Séminaire et qui fait tout à l'honneur de cet élève auquel de beaux succès sont encore réservés. Lors de la prise des rubans il y a quelques semaines, M. Jean Turgeon faisait connaitre qu'il va étudier la Médecine.

MM. Léopold Larochelle, du Séminaire de Québec se classe deuxième dans l'ensemble avec 78.2 sur 80.0 et M. L.-P. Daigle, de St-Victor de Tring troisième avec 77.5 sur 80.0. M. Fernand Dionne du Séminaire de Rimouski est arrivé premier en philosophie.

Voici la liste des nouveaux bacheliers du séminaire de Chicoutimi.

Bacheliers es-arts, avec distinction: MM. Paul-Emile Côté, Jean-Julien Fortin, Joseph-Charles Simard, Joseph-Edgar Tremblay, P.-Oscar Tremblay. Bacheliers ès-arts: MM. Joseph Brassard, Louis-Joseph Droutin, Georges-Philippe Tremblay. Bacheliers ès-lettres: MM. Robert Bergeron, Gilbert Grimard, Georges Lessard. Bacheliers ès-sciences: MM. Paul Pouliot, Roland Saulnier, Lauréat Simard, Ls-Philippe Talbot.

LES BONNES ROUTES

Toronto, 27. — L'exécutif de l'Association canadienne des bonnes routes va demander l'aide fédérale pour les routes provinciales et interprovinciales. Il va aussi rédiger un projet de code uniforme de la route pour toutes les provinces.

CALENDRIER

Vendredi, 27 juin 1930

S. LADISLAS, Roi et C.

Ladislas 1er, roi de Hongrie, joignait aux qualités d'un héros les vertus d'un saint. Il fut le père de son peuple, le soutien de l'Eglise, et le protecteur des malheureux. Tout son temps était consacré aux devoirs de sa charge et aux exercices de piété. Sa réputation de sagesse et de bravoure lui avait fait déférer le commandement de la grande croisade contre les Sarrasins. Au moment où il se préparait à aller délivrer la Terre-Sainte, Dieu l'appela à la Jérusalem céleste, l'an 1095.

VICTIMES DES PASSAGES A NIVEAU

Atlantic City, 27. — Anthony M. Ruffu, jr., maire d'Atlantic City, et trois compagnons, voyageant avec lui en auto ont été tués à un passage à niveau à Mill Road près d'Absecon.

La scène de l'accident rapporte la police est un passage à niveau non gardé et non éclairé. Cependant on a vue sur la voie à un mille dans chaque sens, et il y a une sonnette électrique signalant l'approche des trains.

Le train du Pennsylvanie qui a tamponné l'auto, allait à grande vitesse, et le choc fut si violent que la locomotive eut des avaries assez graves pour ne pouvoir être remise en marche. Il fallut faire venir un train de secours pour les voyageurs allant à Atlantic City. Parmi ceux-ci, il n'y eut pas de blessé.

Le corps du maire Ruffu fut lancé à 70 pieds, environ avec le siège de devant de l'auto. Le corps de M. Wiley fut relevé à 200 pieds du lieu de la collision, celui de Mme Sinacusa, à peu près à la même distance et celui de Mme Wiley, à 500 pieds. Sauf celui du maire, tous les cadavres étaient affreusement mutilés.

Le maire Ruffu menait depuis plusieurs mois une campagne, pour la suppression des passages à niveau dans la région même où il a été tué

LA CELEBRATION DU MILLENAIRE DE L'ISLANDE

Reyejavin, Islande, 27. — Le nombre extraordinaire de visiteurs, à l'occasion de la célébration du millénaire de l'Islande, rend presque insoluble le problème de l'hospitalisation des étrangers. Tout espace libre est loué par des touristes.

Il y a actuellement 5,000 tentes dressées pour abriter les visiteurs, et tous les jours le nombre augmente considérablement. Le roi Christian du Darnemark est arrivé, aujourd'hui, sur le croiseur Niels Juel. Des salves d'artillerie saluèrent l'arrivee du roi.

Le roi Christian a exprimé sa joie de voir autant d'Islandais du Canada et des Etats-Unis présents. Le roi regretta que l'Islande ait perdu autant de ses bons fils, mais il déclara que la prospérité dont jouit l'Islande empêchera l'exode de ses fils à l'étranger de se propager davantage.

DECLARATION SUR LE RAPPORT "SIMON"

Dalhousie, Indes, 27. — Sir Tej Badahur Sapru, chef des libéraux et sir Ramaswami Iyer ont fait, hier une déclaration condamnant le rapport Simon. "Ceux qui refusent de coopérer avec la commission Simon peuvent affirmer, avec confiance, que leur attitude est parfaitement justifiée", dit la déclaration. "Les recommandations, touchant spécialement l'armée et le future gouvernement central sont une négation d'un status de Dominion, et ne s'approchent seulement pas d'un gouvernement responsable. Pour ce qui concerne les provinces, les recommandations du rapport sont une insulte à l'autonomie".

Nous ne sommes ni surpris, ni irrités parce que nous n'attendions rien de mieux. L'Inde politique ne peut pas s'occuper du rapport. Westminster et Simla doivent déclarer ouvertement leurs intentions et leur politique, dit la déclaration.

UN MILLENAIRE

Reykjavik, Islande, 27. — Les fêtes du millénaire du parlement islandais sont commencées hier et dureront trois jours.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de LA CIE HAMEL LTEE, de Chicoutimi,

Cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que la dite Compagnie a, le 21ème jour de juin 1930, fait une cession autorisée de tous ses biens pour le bénéfice de ses créanciers, et que M. LEONIDAS GAGNE, Séquestre Officiel, m'a nommé gardien des biens du débiteur, jusqu'à ce que les créanciers à leur première assemblée, aient élu un Syndic pour administrer les biens du débiteur.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice à Chicoutimi, le 8 juillet 1930 à 11 heures a.m. (heure avancée).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée, il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que dès et après l'expiration de la période fixée par l'alinéa 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurais alors reçu avis.

Daté à Chicoutimi ce 23ième jour de juin 1930.

HENRI GIRARD, N.P.

Cardien,

315, Rue Racine,

Chicoutimi, Qué.

ATTENTION!

VOICI DES SPÉCIAUX QUI INTÉRESSENT

Les Personnes Economes

Voyez nos bas prix en tout

Venez en Profiter

La petite économie de tous les jours, est celle qui compte au bout de l'année.

Economisez donc en faisant vos achats chez

GAGNON & POTVIN, Ltée

Robes

Robes en soie fugie, assorties de couleurs, pour - - - -

$4.25

Marchandises à la Verge

VOILES pour robes, assortis de couleurs, la verge	59c	Broadcloth, assortis de couleurs, la verge	38c
TOILE à nappe, La verge	59c	TOILE à rouleau, La verge	10c
FLANELLE, assortie de couleurs, la verge	98c		

Spécial

PANTALONS lacés pour le travail, pour	$1.90
BAS pour hommes, laine et soie, pour	.69
Nous venons de recevoir un beau lot de cravates en soie foulard que nous vendrons à	.59

Chemises

Belles CHEMISES en broadcloth de soie avec une cravate gratis de la même couleur. Prix régulier pour les deux morceaux $3.75, pour $3.19

Bas

BAS de soie, pour dames, assortis de couleurs. Belles qualités pour 69

EPICERIE

SNAP, 2 boites pour	25c
RAISIN, Le paquet	12½c
GRUAU, avec cadeau, La boite	38c
BLE D'INDE en épis, La boite	16c
POIS, La boite	10c

Spécial pour Samedi

10 lbs Sucre, Pour	53c
LAIT CONDENSE, La boite	17c
Bon Tabac Canadien, La livre	19c
RAISINS, 3 livres pour	29c
VERRE à l'eau, La douzaine	90c

GAGNON & POTVIN Ltée

55, rue MONTCALM Chicoutimi-Ouest Tél. 607

INCENDIE RUE ST-JEAN BAPTISTE

Une maison et un hangar sont détruits par le feu jeudi après-midi. — Une autre touchant presqu'à la première est préservée d'une ruine complète.

BRIGADES A L'OEUVRE

Jonquière, 27. — D. N. C.

Un violent incendie a détruit ici jeudi dernier dans l'après-midi, une maison avec ses dépendances, située rue St.-Jean-Baptiste, angle de la rue St.-Isidore, et en a fortement endommagé une autre qui n'était séparée de la première que par un étroit passage.

Ces deux maisons en avoisinaient d'autres, construites comme elles, en bois, et le feu devenu très intense menaçant de même, les réserves de bois de la Compagnie Prie acumulées dans les environs.

A l'arrivée des pompiers, quelques minutes à peine après que l'alarme eût sonnée, vers 1.30 h. un hangar où le feu avait pris naissance, activé par une vive explosion et par le vent n'offrait plus qu'une masse de matières incandescentes dégageant une chaleur si ardente qu'il devenait intolérable de s'en approcher à moins d'une soixantaine de pieds de distance. Le chef et ses hommes durent cependant effectuer leur périlleuse besogne dans le rayon immédiat de ce brasier. Grâce à leurs efforts bien dirigés dans l'énergie qu'ils déployèrent, aux excellentes dispositions prises et avec l'aide spontané de la brigade de Kénogami et d'une forte équipe d'hommes dépêchés sur les lieux par la Compagnie Price pour être à la rescourse, l'incendie put être circonscrit et contrôlé dans un laps de temps relativement court en égard à la rapide extension qu'il avait prise.

Vers 2. 30 hrs. le chef et les hommes sous sa direction avaient la situation bien en main et ne permirent pas au feu de dépasser les limites déjà envahies.

Devant l'imminence du danger d'une conflagration qui aurait pu être beaucoup plus éconsidérable, le hef dans la direction de la manoeuvre a montré, au dire des témoins, la présence d'esprit, le jugement et le sang-froid qu'il fallait en pareille occurence.

Une foule de plusieurs centaines de personnes fut réunie en un clin-d'oeil sur le theatre de l'incendie pour en suivre les développements à respectueuse distance.

L'incendie a surgi, on ne sait comment du hangar de la maison portant le No 184 de la rue St.-Jean-Baptiste, propriété de M. Edgar Harvey, autrefois occupée par son frère, et qui abritait actuellement la famille de M. David Bilodeau (fils d'Alfred). Du hangar il ne reste rien; de la maison il reste les murs. Le feu a pris à la maison voisine où habitait M. Albert Perron par la toiture, mais le corps du logis n'a guère été endommagé que par l'eau et la fumée. Les dommages sont élevés approximativement à 5 ou $6,000.

Au moment même où l'incendie paraissait avoir atteint son point culminant rue St-Jean-Baptiste une autre alarme appelait le constable Albert Girard, resté en charge du poste, sur la rue St-Louis chez M. Henri Comeau où un 2ième incendie s'était déclaré, dans un hangar également.

Le constable Girard réussit assez facilement à ce rendre maître de la situation à cet endroit.

Le chef Marquis désire remercier la brigade de Kénogami et l'équipe de la Compagnie Price pour l'aide qu'elles sont venues lui prêter spontanément sans qu'il l'eut requis.

LE "SAGUENAY"

Le navire "Saguenay" de la C. S. L. est arrivé dans notre port à 3 h. ce matin, et en est reparti à 7 h.

Un assez grand nombre de touristes étaient à bord.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

M. Wellie Tremblay remercie tous ceux qui à l'occasion de la mort de sa femme née Rosella Tremblay lui ont témoigné quelque sympathie soit par message bouquets spirituels, envois de messes ou assistance aux funerailles.

DEUX CANDIDATS SE RETIRENT DE LA LUTTE

Jonquuière, 27. — D. N. C.

M. Sharles Angers, candidat aux élections municipales contre M. Ad. Bouchard et M. Thomas Noël, son associé,candidat contre M. Thomas-Louis Ouellet échevin sortant de charge se sont, tous les deux, retirés de la lutte samedi dernier.

La campagne se poursuit actuellement dans une seule circonscription du quartier-Est, celle où M. Richard Savard est en lutte avec M. Kérouack.

DECEDE

Un jeune fils de M. Basile Maltais de St.-Gédéon est décédé mercredi soir à l'Hôtel-Dieu St.-Vallier.

La dépouille mortelle de l'enfant a été transportée à St.-Gédéon par le fourgon de la morgue de M. Arthur Aubin.

Le jeune Maltais était âgé de neuf ans.

Le "Proggrès du Saguenay" offre ses plus sincère sympathies à la famille.

Rumeurs non fondées, dit M. Lavergne

Le candidat ouvrier manifeste de nouveau son intention de ne pas abandonner la lutte.

DECLARATION

La rumeur circulait hier en notre ville que M. J.-A. Lavergne, candidat ouvrier dans le comté de Chicoutimi, songeait à se retirer de la lutte. Comme cette rumeur persistait aujourd'hui, nous nous sommes mis en communication avec M. Lavergne, et voici ce que celui-ci, au cours d'une conversation téléphonique, nous déclarait ce midi.

"Dites à vos lecteurs", a-t-il dit en substance, "que j'ai fait ma trente-deuxième assemblée hier soir. Je suis sans peur et sans reproche, comme je l'étais au début de cette lutte. Je ne suis pas à vendre et je ne subis l'influence de qui que ce soit. La rumeur qui veut que je me retire n'est ni fondée, ni sérieuse."

"Bien plus", a ajouté M. Lavergne, "je me mets avec la même ardeur à la campagne et je continuerai la série de mes assemblées. La prochaine aura tout probablement lieu dimanche à Kénogami. Je tiens de plus à dire que j'accepterais volontiers une invitation de l'organisation libérale à assister à l'assemblée de l'hon. Lapointe, ministre de la Justice."

Comme on peut le voir par ce qui précède, M. J.-A. Lavergne semble bien vouloir faire la lutte jusqu'au bout et les rumeurs qui circulent n'ont rien de fondé.

Un Frère Mariste à l'honneur

Dans un concours mondial, le C. F. Juventinus se classe quatrième parmi 353 concurrents, artistes du monde entier.

AU CONGRES DE CARTHAGE

Plusieurs collèges de notre région sont sous la direction des R.R. F.F. Maristes. Le succès d'un religieux de cette communauté, succès que nous dirons ci-dessous, est de nature à intéresser les élèves des Frères Maristes et le plublic lui-même.

Un cantique spécial est toujours composé lors de la tenue d'un congrès Eucharistique Internationale. Cette année le texte du cantique fut préparé par le R. P. Boubée S. J.

Un *concours mondial* fut organisé pour la composition musicale.

Le jury d'examen reçut 353 compositions musicales. Trente compositions furent rétenues après le premier examen éliminatoire et quatre seulement à la suite du second.

Les juges se trouvaient devant quatre chefs-d'oeuvre. L'un était plus populaire, l'autre plus savant, le troisième plus original et le quatrième plus mélodieux.

Le premier fut accordé à la plus populaire des mélodies celle de M. le chanoine Lecoq, de l'évêché de Laval. Le frère Mariste fut le compositeur qui se classe quatrième parmi les artistes du monde entier.

Cet artiste est le C. F. Juventinus, belge, dont les compositions musicales sont bien connues de tous les maitres de chapelle et les musiciens

Aux Frères Maristes de notre région nous offrons nos plus sincères félicitations.

S. G. MGR LAMARCHE

Hier, le Pape Pie XI recevait dans sa bibliothèque particulière, S. G. Mgr Lamarche évêque de Chicoutimi.

L'on sait que l'évêque de Chicoutimi est allé à Rome pour assister à la canonization des martyrs du Canada.

SUCCES EN MUSIQUE

Grande-Baie, 27. — Spécial. — Aux derniers examens du "Dominion College of Music", les élèves de Mlle Marguerite-M. Bélanger, organiste, ont remporté un très beau succès—

"Classe de Perfectionnement": avec *très grande distinction*: Mlle Gracielle Morin.

Classe "Associate": avec grande distinction: Mlle Elizabeth Verreault, de Port-Alfred.

Classe "Supérieure": avec "grande distinction": Mlle Marguerite Simard — avec distinction: Mlles Jeanne d'Arc Tremblay, et Marie-Laure Dufour.

Classe "Senior": avec distinction: Mlles Marie-Eugénie Simard et Antoinette Tremblay.

Mlle Gracielle Morin a été l'heureuse gagnante d'une médaille de musique donnée par le Dominion College.

Nos félicitations à ces jeunes musiciennes ainsi qu'à leur professeur.

RETRAITE DES PROFESSIONNELS

La retraite des professionnels, avocats, notaires, médecins, qui devait avoir lieu dans le dernière quinzaine de juillet a été remise au mois d'août. Elle commencera le samedi soir, 16 août pour se terminer mardi soir, 19 août.

Maison du Val-Racine.

TEL.: 347.

L'hon. Lapointe à Chicoutimi

L'ASSEMBLEE SERA TENUE A L'ARENA

Comme nous l'annonçions hier, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice dans le gouvernement King, arrivera dans notre ville mardi. Il adressera la parole dans l'après-midi à deux heures en faveur du candidat libéral, M. J.-E.-A. Dubuc. Les derniers détails de l'organisation n'étant pas complétés, nous publierons sous peu la liste des orateurs qui prendront la parole à cette assemblée.

Cette assemblée politique, contrairement à ce qui avait d'abord été décidé, sera tenue à l'Arena de Chicoutimi dans la salle Georges et non pas à l'Académie Commerciale. Le parti libéral invite ses partisans de la ville et du dehors à entendre et à acclamer l'hon. Lapointe.

Grande Vente de Charité

Jeudi après-midi, programme spécial pour les enfants.

DES REMERCIEMENTS

La grande Vente de Charité, au profit des pauvres de cette ville, commencera mercredi, le 2 juillet. Ce sera un événement important pour les pauvres et même pour tous ceux qui auront l'occasion de se rendre à l'Académie Commerciale les 2, 3 et 4 juillet.

Personne ne fut oublié. Les enfants eux-mêmes, les tout petits comme les plus âgés, auront leur entrée libre, le jeudi après-midi. Un programme spécial fut préparé à cette fin.

Le grand public sera admis tous les jours et il est grandement invité à se rendre à la salle où se fera la vente.

Les dames et demoiselles, qui se sont dévouées pour l'organisation et le succès de cette vente, sont remerciées, au nom de l'organisatrice et au nom des pauvres.

Jeudi, vendredi et samedi, la grande actraction, c'est la Vente de Charité.

Au Lac Bouchette dimanche

Clôture du jubilé et fête des Saints Martyrs du Canada.

LE 29 JUIN

Lac-Bouchette, 27. — Spécial. — Le dimanche 29 juin sera marqué à Notre-Dame de Lourdes du Lac-Bouchette par de grandes solennités. Outre la solennité extérieure du Sacré-Coeur et la Fête des saints Apôtres, il y aura la clôture solennelle du Jubilé sacerdotal de S. S. Pie XI, avec grande démonstration en l'honneur des SAINTS MARTYRS CANADENS au jour même de leur cannonisation à Rome. A la messe de communion générale, des cantiques de circonstance seront exécutés par la Chorale Notre-Dame. La grand-messe sera chantée à la Grotte à 9 heures, (heure solaire) par M. l'abbé Boily, curé de Saint-Jérôme, avec panégyrique des saintes reliques gracieusement offertes au Pélerinage par le T. R. Père Bellavance, Provincial des Jésuites. Après la messe, vénération des reliques, qui demeureront exposées toute la journée à la pitié des fidèles.

A deux heures p. m., procession du Saint Sacrement, allocution à la Grotte, chant du TE DEUM pour la clôture du Jubilé et en actions de grâces pour la canonisation des Martyrs Canadiens.

HONNEUR AU MERITE

Bagotville, 27. — Spécial. — Ont obtenu leurs diplômes de Piano du "Dominion College", aux derniers examens:

Classe Junior: Mlle Bertha Tremblay;

Classe Intermédiaire: Mlles Rolande Tremblay, Clémence Tremblay avec mention honorable.

Classe Senior: Avec distinction: Mlles Jacqueline Chantal, Juliette Pouliot, Marie-Thérèse Vaillancourt, Gaétane Emond, et Georgette Brisson.

Classe Supérieure: Avec distinction Marie-Blanche Sergerie et Georgette Simard. Avec mention honorable: Marie-Thérèse Vaillancourt.

Nos félicitations à ces jeunes élèves ainsi qu'à leur dévouée professeur Mlle Rolande Simard, de Bagotville, licenciée en musique.

CONDAMNE POUR IVRESSE

Un individu, de cette ville, comparaissait ce matin, devant le recorder Girard sous l'accusation d'avoir été trouvé ivre dans la rue Paradis la nuit dernière. Il a plaidé coupable et a été condamné à $5.00 d'amende et aux frais.

D'autres procédures seront prises contre cet individu pour avoir hier soir, conduit une automobile, en état d'ivresse par les rues de la ville.

ON DEMANDE

Jeune homme demandé pour ouvrage général de bureau. S'adresser à Le Progrès du Saguenay.

Travaux exécutés par la Ville

Réparation de la rue Racine. — Posage d'un conduit d'aqueduc sur l'avenue Riverin.

LA ROUTE REGIONAL

RUE RACINE

Hier matin, la ville faisait commencer la réparation de la rue Racine. Ce travail est effectué par les employés réguliers de la ville.

La veille, arrivait un char d'amiésite destiné à ce travail de réparation.

Dans tous les endroits ou la voie est moins praticable, une couche d'amiésite est appliquée, et écrasée par le rouleau.

Ce travail n'empêche par la circulation dans la rue Racine, bien qu'il faille user d'une plus grande prudence.

La réparation de la rue principale s'étendra sur tout le parcours de cette rue.

L'on sait que, l'an prochain, M. E. Truchon appliquera une épaisse couche d'amiésite sur la route régionale de Chicoutimi à Jonquière. Cette année, son travail est consacré au parcours qui s'étend entre Grande-Baie et Chicoutimi.

AVENUE RIVENIN

Depuis quelques temps, l'on travaille au passage d'un tuyau d'aqueduc sur l'avenue Riverin. Un tuyau plus gros remplace l'ancien conduit, devenu insuffisant. L'épaisse couche de pierre qu'il faut enlever retarde l'avancement des travaux. Il seront cependant bientôt terminés.

UNE BREVE SEANCE DE LA COM. SCOLAIRE

Hier après-midi, fut tenue une brève séance de la Commission scolaire, sous la présidence de M. Grégoire, président de la Commission.

La liste de comptes fut approuvée. Quelques questions de routine furent aussi traitées et la séance fut ajournée à lundi prochain. La séance aura lieu à 1 h. 30 de l'après-midi.

UN INCENDIE CONSIDERABLE A MILLE-VACHES

Mille-Vaches, 27. — D. N. C.

La demeure de M. P. Simard, a été la proie des flammes le 17 juin au matin.

Le feu éclata vers six heures et ne put être contrôlé. Il rasa tout. La famille seule, et heureusement, échappa au désastre.

M. Simard eut juste le temps de courir au second étage de prendre ses trois enfants dans les bras et de revenir vers la rue. Dans sa précipitation il échappa une fillette au bas de l'escalier et celle-ci se brûla un bras et une épaule.

On sauva le bébé par une fenêtre de la chambre à coucher.

JUGEMENTS DE LA COUR DU MAGISTRAT

Lors du dernier terme de la Cour du Magistrat, le magistrat Bergeron rendit jugement dans quatre causes de la Commission des Liqueurs contre des individus accusés d'avoir vendu des liqueurs alcooliques.

L'un d'eux fut acquitté; les trois autres prirent le chemin de la géôle.

TROUVÉ

TROUVE.— Un chapelet a été trouvé, avenue du Séminaire. On pourra le réclamer à nos bureaux en payant les frais d'annonces.

Assemblée politique de M. Lavergne

Dans Jonquière-Ouest, mercredi soir dernier, une foule assez nombreuse se rendit écouter le candidat ouvrier.

UN SUCCES

Jonquière, 27. — D. N. C. — M. J.-E. Lavergne, candidat ouvrier dans la présente lutte électorale a tenu mercredi soir une belle assemblée en plein air à Jonquière-Ouest, sur le terrain qui s'étend en face de l'Ecole.

L'assistance nombreuse a écouté avec attention ce que notre concitoyen avait à dire les problèmes politiques du jour et de leur solution éventuelle par l'application de moyens pratiques particulièrement à l'avantage des classes industrielles ouvrière et agricole.

L'orateur a entretenu son auditoire durant près de deux heures, des questions de l'immigration, du marché de la pulpe et du papier, du chômage et des conditions de travail de l'ouvrier, du marché assez peu rémunérateur ouvert à l'heure qu'il est aux denrées alimentaires comme le beurre et le fromage et aux produits de la ferme en général, de la manière dont on pourrait remédier à ces diverses situations économiques avec du travail, des votes judicieux et de la bonne volonté, etc.

M. Lavergne a été souvent applaudi et l'assemblée a paru l'écouter avec beaucoup de faveur.

Le candidat ouvrier travaille de façon méthodique à la diffusion de sa campagne et de ses idées. Ses partisans et ceux qui le connaissent bien n'hésitent pas à lui prédire, sinon la victoire, du moins un beau succès moral.

Mariage Riverin-Gagnon

Ce matin, à la cathédrale, M. Paul Riverin, dentiste, fils du Dr Adélard Riverin, de cette ville, conduisait à l'autel Mlle Marie-Luce Gagnon fille de M. et Mme Arthur Gagnon, aussi de cette ville.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Arthur Fortier, aumônier des syndicats catholiques et ami de la famille Riverin, assité de MM. Gérard Gagnon, frère de la mariée et Jacques Carrier.

Quelques minutes avant la cérémonie, le marié entra dans la cathédrale magnifiquement décorée, accompagné par M. le Dr Ad. Riverin et suivi de la mariée au bras de son père, M. Arthur Gagnon.

Cette dernière portait une toilette de crêpe georgette bleu marin avec grand chapeau de même teinte et martes de roche. Un superbe bouquet de roses et de muguet complétait de façon charmante ce magnifique costume.

Dans la nef, on remarquait malgré l'heure très matinale, un grand nombre de parents et d'amis.

Pendant la messe, un programme de choix fut exécuté: *Noël du mariage*, par Mlle Marcelle Desbiens; *Ave Maria*, de Schubert, par Mme J.-A. Létourneau; *Sancta Maria*, de Faure, par M. Robert Riverin, frère du marié; *Prière pour une messe de mariage* par Mme D.-Dubuc. Mlle Marcelle Desbiens et M. Robert Riverin, les couplets étaient chantés par Mlle B. Jean. Mme J.-A. Gauthier touchait l'orgue.

A la fin de la messe, les mariés sortirent de l'église aux accents d'une magnifique marche nuptiale.

Tous les invités se rendirent chez M. et Mme Arthur Gagnon, rue Morin où une table chargée des mets les plus exquis fit l'admiration en même temps qu'elle réconforta tout le monde.

M. et Mme Riverin, partirent par le "Saguenay" de la C. S. L. pour Québec et Montréal, d'où ils s'embarqueront à bord de l'"Arcadian" pour une croisière à New-York.

Pour le voyage Mme Riverin portait un costume sport de couleur beige.

Le Dr Savary sera-t-il candidat

On parle couramment de pressions qui seraient faites auprès de lui pour l'induire à entrer en lice au cours de la campagne fédérale.

REPONSE A VENIR

Jonquière, 27. — D. N. C. — Comme la rumeur se répandait à Jonquière et au-dehors qu'une candidature avait été offerte au Dr Savary au cours de la présente campagne fédérale, votre corespondant s'est rendu auprès de lui pour savoir exactement ce qu'il en était.

Le directeur de notre service municipal d'hygiène a admis qu'il subissait depuis quelques jours, de ce côté, d'assez fortes pressions de la part de personnalités locales ou d'ailleurs, mais qu'il n'avait encore donné à personne de réponse définitive.

D'un bref entretien sur le sujet, il ressort que le Dr Savary se sentirait personnellement, très peu enclin à entrer dans la lutte. En tout cas, son dernier mot — puisqu'en définitive c'est bien lui qui doit le prononcer— n'a pas encore été dit et ceux qui désirent l'appuyer peuvent encore garder l'espoir d'une réponse favorable à leur entreprise. Mais ce serait peut-être exagérer l'optimisme que de croire qu'il n'y aura pas de conditions.

TELEGRAMME DES DELEGUES DE L'A. C. J. C.

Nous recevions ce midi le télégramme suivant, envoyé par les délégués au Congrès Central de l'A. C. J. C. — Ce télégramme fut envoyé de Québec.

Les délégués des cercles, Dréan, Lapointe et Larmarche, partis en auto de Chicoutimi à 9 heures hier soir, sont arrivés à Québec à 6 heures ce matin. Le chemin est magnifique, en réparation. A Montréal à midi.

G.-A. Gagnon, V. Daniel, O. Bradette, P.-E. Bergeron, René Bergeron.

FEU Mlle H. MARCEAU

Roberval, — D. N. C. — Ces jours derniers, ont eu lieu, à Roberval, les funérailles de Mlle Henriette Marceau, décédée, en notre ville, à l'âge de 72 ans. Nos respectueuses condoléances.

LES EXAMENS DANS LES ECOLES DE LA CAMPAGNE

MM. les abbés Trottier, desservant, et Hudon, vicaire, ont fait, lundi et mardi de cette semaine, les examens des écoles de la campagne de Roberval. Les enfants des écoles sont maintenant en vacances.

OUVERTURE
d'un Salon de Coiffure pour Dames
175, rue CARTIER
CHICOUTIMI
Tél. 865

Ondulation Marcel 25c
Shampoo ordinaire 40c
Shampoo à teinture . . . $1.00

Coupes de cheveux
Une visite est sollicitée
Mme W. Gagnon

ACADÉMIE FILIOL ACADEMY
Tél., Résidence 814W — CHICOUTIMI — Tél., Bureau 814J
Cours des Vacances
— Ouverture 1er juillet —
Conversation anglaise Avez-vous manqué vos examens de promotion pour septembre prochain? Venez nous voir, quelle que soit la spécialité.

SUR LE RADIO CE SOIR
Le Très Honorable
MACKENZIE KING
Premier Ministre du Canada
parlera ce soir à Sherbrooke, Qué., et son discours sera irradié sur un réseau national qui comprendra le
Poste CKAC Montréal
Entre 9 heures et 11 heures P.M.

ELEGANCE
dans la chaussure au magasin
Ths ABEL Enrg.

Chaque modèle de luxe est exposé

Nous avons un choix complet de souliers façon reptil dans des genres très différents.

Aussi les dames se rendent vite compte de la supériorité de tous nos jolis modèles pour l'été dans les styles dernier genre, et pouvant s'harmoniser avec n'importe quelle toilette.

A côté de cette note d'élégance il y a aussi le confort réel que possèdent toutes nos chaussures QUI SONT TOUTES DES MEILLEURES MARQUES SUR LE MARCHE.

Une invitation toute spéciale est adressée aux dames désirant un soulier "CHIC".

Vive les Vacances

et les souliers légers et solides pour garçons et fillettes. Les mamans sont invitées à venir voir notre choix dans ces lignes.

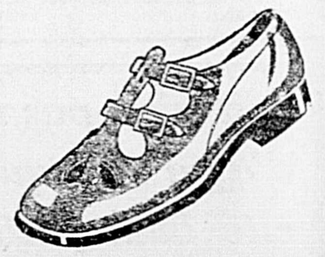

Rien de meilleur que ces sandales légères pour les chaleurs, en cuir avec ou sans courroies.

Emmenez avec vous votre garçon ou votre fillette; ils trouveront ce qu'il leur plait.

En tout de la qualité.
Pour tout des prix raisonnables

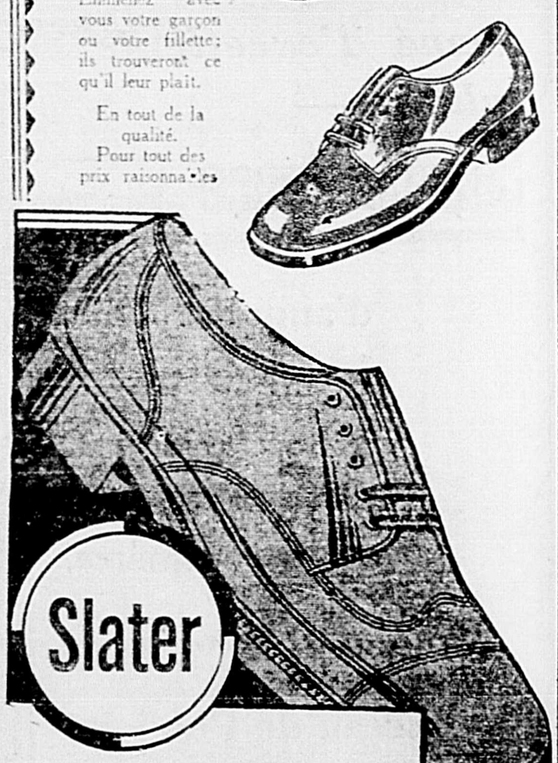

Slater

POUR LES MESSIEURS
NOUS RECOMMANDONS LA
FAMEUSE CHAUSSURE
"SLATER"
POUR SON ELEGANCE
SON CHIC
SON CONFORT ET SA DUREE
Ths ABEL Enrg.
Alph. Desharnais, propriétaire
179, rue Racine - Chicoutimi
Téléphone 337